

ÉTAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE AU SEIN DES IES

Evens Emmanuel, Renauld Govain, Raulin Lincifort Cadet, Kelly Guerrier, Francklin Benjamin

▶ To cite this version:

Evens Emmanuel, Renauld Govain, Raulin Lincifort Cadet, Kelly Guerrier, Francklin Benjamin. ÉTAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE AU SEIN DES IES. [Rapport de recherche] CORPUHA (Conférence des Recteurs, Présidents et Dirigeants d'Universités et d'institutions d'Enseignement Supérieur Haïtiennes). 2020. hal-02963603

HAL Id: hal-02963603

https://hal.science/hal-02963603

Submitted on 10 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conférence des Recteurs, Présidents et Dirigeants d'Universités et d'institutions d'Enseignement Supérieur Haïtiennes

Commission de recherche et d'Innovation

ÉTAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE AU SEIN DES IES

CORPUHA

Commission de recherche et d'Innovation

ÉTAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE AU SEIN DES IES

Préparé par :

Evens EMMANUEL
Renauld GOVAIN
Raulin CADET
Kelly GUERRIER
Francklin BENJAMIN

Citation:

Emmanuel E., Govain R., Cadet R., Guerrier K., Benjamin F. (2020). État des lieux de la recherche au sein des IES membres de la CORPUHA. Conférence des Recteurs, Présidents et Dirigeants d'Universités et d'institutions d'Enseignement Supérieur Haïtiennes, Commission recherche et innovation. Port-au-Prince : CORPUHA, 194p.

Sommaire

Sommaire	, <i>3</i>
Liste des tableaux	5
Liste des figures	6
Liste des encadrés	8
Liste des sigles	<i>9</i>
Rezime rapò a	11
Résumé exécutif	16
Executive summary	20
I. Introduction	24
I.1. Objectif général de l'étude	28
I.2. Contexte et termes de références	28
I.3. Responsabilités de la commission recherche et innovation	
II. Méthodologie adoptée	30
III. Analyse des données recueillies	31
III.1. Les informations fournies par les universités	32
III.2. Les informations disponibles dans les bases de données internationales	
III.2.1. Mise en contexte	
III.2.3. Analyse bibliométrique de la production d'Haïti à partir du Web of Science	
III.2.3.a. Perspectives d'actions pour la CORPUHA	
III.2.4. Facteur d'impact ou impact factor des revues scientifiques référencées WOSIII.2.5. SCOPUS	
III.2.6. Haiti scientific ranking	
III.2.7. Google Scholar	
III.2.8. Researchgate	
III.2.9. ORCID	
III.2.10. 10 bonnes raisons de créer son identifiant chercheur ORCID ID (Deboin, 2015)	
III.2.11. Des chercheurs et des étudiants vivant en Haïti détenteurs d'un ORCID ID	
III.2.12. PUBLONS	81
III.2.13. Perspectives d'actions pour la CORPUHA	88
III.2.14. Perspectives d'actions pour la CORPUHA	90
III.2.15. Des identifiants ouverts pour la science ouverte	94
III.2.16. Introduction du créole haïtien dans les publications scientifiques répertoriées	
III.2.17. Perspectives pour la CORPUHA	100
III.3. L'organisation des unités de recherche au sein des institutions membres de la	

III.3.2. Le Collège doctoral d'Haïti	111
III.3.3. Apports du CDH au système de l'enseignement supérieur haïtien	
III.3.4. Contribution du CDH à l'organisation des laboratoires de recherche	
III.3.5. Perspectives pour la CORPUHA	119
III.4. L'efficacité des unités de recherche universitaire de la CORPUHA	122
III.5. Les principaux éléments handicapant le développement de la recherche au se	in des IES 129
IV. Conclusion et recommandations	131
V. Références bibliographiques	133
VI. Liste des annexes	135
Annexe 1- Questionnaire adressé aux responsables des universités membres	136
Annexe 2- Fiche de présentation d'unité ou de laboratoire de recherche universitai	ire 139
Annexe 3 – Déclaration de Paris sur l'enseignement supérieur et la recherche en Ho	aïti141
Annexe 4- Différentes étapes de pilotage du Collège doctoral d'Haïti	143
Annexe 5- Convention du 11 mars 2016 du CDH	145
Annexe 6- Procédure d'adhésion des unités et laboratoires de recherche universita	•
doctoral d'Haïti	149
Annexe 7- Termes de référence de l'évaluation des unités et laboratoires de recher	
sollicitant une adhésion au CDH	152
Annexe 8- Termes de référence du séminaire sur le management de la recherche d	octobre 2015. 159
Annexe 9- Lancement du projet « Renforcement des capacités en recherche des en	•
chercheurs haïtiens » - Mission en France d'enseignants-chercheurs d'Haïti, 25-31 i	mai 2015162
Annexe 10- Notice biographique et argumentaire pour l'HDR de 5 enseignants-che	rcheurs 163

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des principales informations fournies par les 3 IES	
Tableau 2 : Chercheurs et étudiants MSC et PhD - vivant en Haïti – détenteurs d'un ORCID ID	80
Tableau 3 : Les thématiques centrales et axes de recherche des 6 laboratoires du CDH	118
Tableau 4 : Programmation de la deuxième évaluation internationale des laboratoires du CDH	120

Liste des figures

Figure 1 : Distribution des principales publications scientifiques répertoriées dans les bases de données	36
Figure 2 : Nombre total d'articles répertoriés chez SCI-EXT, SSCI et A & HCI en provenance d'Haïti (1900-2017)	37
Figure 3 : Répartition des articles par thèmes de recherche	37
Figure 4 : La publication conjointe internationale haïtienne avec d'autres pays en 2017 – en pourcentage	
(Lemarchand, 2018)	38
Figure 5 : Articles internationaux conjoints Haïti/États-Unis d'Amérique publiés en 2017 (Lemarchand, 2018)	39
Figure 6 : Publications internationales conjointes Haïti-France pour l'année 2017 (Lemarchand, 2018)	40
Figure 7 : Université d'État d'Haïti – Informations sommaires répertoriées sur SCOPUS	44
Figure 8 : Université d'État d'Haïti – Informations sommaires répertoriées sur SCOPUS	46
Figure 9 : Professeur Dr Dominique BOISSON – Informations sommaires répertoriées sur SCOPUS	47
Figure 10 : Liste des publications du Professeur Dr Dominique BOISSON – répertoriées sur SCOPUS	48
Figure 11 : Publications conjointes nationales et internationales du Professeur Dr Dominique BOISSON –	
répertoriées sur SCOPUS	49
Figure 12 : Dr Ketty BALTHAZARD-ACCOU Informations sommaires répertoriées sur SCOPUS	50
Figure 13 : Liste des publications du Dr Ketty BALTHAZARD-ACCOU – répertoriées sur SCOPUS	51
Figure 14 : Publications conjointes nationales et internationales de Dr Ketty BALTHAZARD-ACCOU – répertoriée	s sur
SCOPUS	52
Figure 15 : M. Bruel GERANÇON Informations sommaires répertoriées sur SCOPUS	53
Figure 16 : Liste des publications de M. Bruel GERANÇON – répertoriées sur SCOPUS	54
Figure 17 : Aperçu des citations de M. Bruel GERANÇON	55
Figure 18: Institution list - https://www.elsevier.com/institution-list	56
Figure 19 : Liste des publications de M. Bruel GERANÇON du CRPTI — Université INUKA — Répertoriées sur	
scholar.google.com	62
Figure 20 : Profil du Dr Max MILLIEN sur scholar.google.com	63
Figure 21 : Profil du Dr Raulin CADET sur scholar.google.fr	64
Figure 22: Profil du Dr John Picard BYRON sur scholar.google.fr	65
Figure 23 : Profil du Professeur Dr Evens EMMANUEL sur scholar.google	66
Figure 24 : Profil du Dr Yvens CHEREMOND sur scholar.google	67
Figure 25 : Profil du Gael PRESSOIR sur scholar.google	68
Figure 26 : https://www.researchgate.net/profile/Dominique_Boisson	70
Figure 27 : https://www.researchgate.net/profile/Judith_Exantus	71
Figure 28 : https://www.researchgate.net/profile/Kelly_Guerrier	72
Figure 29 : https://www.researchgate.net/profile/Roger_Jean-Charles	73
Figure 30 : https://www.researchgate.net/profile/Gabriel_Thimothe	74
Figure 31 : https://www.researchgate.net/profile/Gael_Pressoir	75
Figure 32 : https://www.researchgate.net/profile/Francklin_Benjamin2	76
Figure 33 : https://www.researchgate.net/profile/Renauld_Govain	77
Figure 34 : Haïti - Classement Pays/Région - Nombre d'articles relus et vérifiés par PUBLONS	83
Figure 35 : IES en Haïti – enregistrés dans PUBLONS	84
Figure 36 : Profil de Dr Judith EXANTUS sur PUBLONS	86
Figure 37 : Profil de Dr Stanley DUMEUS sur PUBLONS	87
Figure 38 : Liste des post-publications review de la doctorante Ruth Myrtho CASSÉUS	91
Figure 39 : Score d'attention altmetric de la post-publication review de M. Hubermane CIGUINO (mai 2019)	92
Figure 40 : Score d'attention altmetric de la post-publication review de M. CIGUINO (mai 2019) – Bénéfice pour	
Haïti	93
Figure 41 : Haïti 2030 – Actions proposées par le CDH à l'Institut de recherche pour le Développement	109

Figure 42 : Sommaire des statuts ou règlements internes pour les laboratoires adhérés au CDH	115
Figure 43 : Dénomination et rôle d'un laboratoire de recherche	116
Figure 44 : Des contrats et subvention	116
Figure 45 : Gestion des contrats et subventions	117
Figure 46 : Déontologie et rigueur scientifique	117
Figure 47 : Tendances en matière de publications scientifiques dans les États membres de la CARICOM	2005-2014
(UNESCO, 2016) – (a)	123
Figure 48 : Tendances en matière de publications scientifiques dans les États membres de la CARICOM	2005-2014
(UNESCO, 2016) – (b)	124
Figure 49 : Brevets délivrés aux pays de la Caraïbe 2008-2013 et explorations de hautes technologies	par les États
membres de la CARICOM – 2008-2013 (UNESCO, 2016)	125
Figure 50 : Corrélation entre les indicateurs de gouvernance et la productivité scientifique en Amérique	latine, 2013
(UNESCO, 2016)	127

Liste des encadrés

Encadré 1 : Etat de la recherche dans les universités membres de la CORPUHA — Appel à contribution.	32
Encadré 2 : Les réseaux sociaux numériques — Scientific social networks	34
Encadré 3 : Le Web of Science (WOS)	35
Encadré 4 : SCOPUS	43
Encadré 5 : H-index	47
Encadré 6 : SCOPUS – Haiti scientific ranking	56
Encadré 7 : www.elsevier.com/institution-list	<i>57</i>
Encadré 8 : Repportage Rezo Nodwes - Top 400 universités en Amérique Latine et Caraïbes	58
Encadré 9 : QS Time Higher Education 2009	59
Encadré 10 : Les indicateurs du classement QS et leur pondération	60
Encadré 11 : Avantages offerts par PUBLONS	85
Encadré 12 : Publons' services for journals	87
Encadré 13 : Proposition de la commission à la CORPUHA — Soutien aux publications scientifiques	88
Encadré 14 : PUBLONS Post-publication reviews	90
Encadré 15 : Différence entre les pré-publications et post-publications relectures sur Publons	102
Encadré 16 : Haïti le seul PMA des Amériques en 2035 – Bill Gates 21 janvier 2014	105
Encadré 17 : Conclusions de l'Atelier V « Gouvernance du système d'enseignement supérieur et appui à la	
recherche »	107
Encadré 18 : Haïti – Université. Financement de recherche	105
Encadré 19 : Constats et recommandations de la commission d'évaluation internationale d'octobre 2015 d	u CDH
	113
Encadré 20 : Conclusion du rapport de la première évaluation internationale du CDH	113
Encadré 21 : Tendances en matière de productivité scientifique dans la Caraïbe (UNESCO, 2016)	122
Encadré 22 : Dynamiser la culture de la recherche, une nécessité (UNESCO, 2016)	130

Liste des sigles

A&HCI : Arts and Humanities Citation Index

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

CARICOM : Caribbean Community
CDH : Collège Doctoral d'Haïti

CERED : Centre de Recherche en Éducation

CIEC : Chaire Interuniversitaire d'Études Caribéennes

CORPUCA : Conférence Régionale des Recteurs, Présidents et Directeurs d'Institutions dans

la Caraïbe

CORPUHA : Conférence des Recteurs, Présidents et Dirigeants d'Universités et d'Institutions

d'Enseignement Supérieur Haïtiennes

CRPTI : Centre de Recherche et de Perfectionnement en Technologie de l'Information

CREGED : Centre de recherche en Gestion et en Économie du Développement

CSB : Culture Scientifique de Base

CV : Curriculum Vitae

DESRS : Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

DIRD : Dépense intérieure brute en R&D

DOI : Digital Object Identifier

EDSE : École Doctorale « Société et Environnement »

FI : Facteur d'Impact
H-Index: : Highly Cited Index

IES : Institutions d'Enseignement Supérieur

IF : Impact Factor

IHSI : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique IRD : Institut de Recherche pour le Développement

ISI : Institute for Scientific Information
ISBN : International Standard Book Number
ISSN : International Standard Serial Number

LangSÉ : Laboratoire de Recherche Langue, Société et Éducation

MENFP : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

MSc : Master of Sciences

OA : Open access

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

ODD : Objectifs du Développement Durable

OEA : Organisation des États Américains

ONU : Organisation des Nations Unies

ORCID : Open Researcher and Contributor ID

PCSIH : Programme de Coopération Scientifique Inter Universitaire Haïtien

PPA : Parité de Pouvoir d'Achat

PIB : Produit Intérieur Brut
PhD : Philosophiæ Doctor

R&D : Recherche et Développement

RICYT : Red Iberoamericana de Indicadores de Ciencia y Tecnología

SCI : Science Citation Index

SSCI : Social Science Citation Index

STI : Science, Technologie et Innovation

UEH : Université d'État d'Haïti

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UniQ : Université Quisqueya

URGéo : Unité de Recherche en Géosciences

URL : Uniform Resource Locator
USA : United States of America

USD : United States Dollar

WOS : Web of Science
WWW : World Wide Web

Rezime rapò a

Rapò sa a tabli yon fotografi fidèl sou rechèch syantifik nan kad fonksyònman Enstitisyon ansèyman siperyè (EAS) ki manm 'CORPUHA' yo. Se Komisyon Rechèch ak Inovasyon an ki reyalize li. Objektif li se pwopoze estrateji ki pou pèmèt inivèsite manm 'CORPUHA' yo angaje tèt yo nan pwosesis entegrasyon rechèch kòm yon eleman ki antre nan fonksyònman nòmal tout enstitisyon inivèsitè modèn. Sa va pèmèt nou rive ede etablisman inivèsitè yo idantifye epi depase obstak ki anpeche yo pran chemen rechèch syantifik ki se yon pasaj oblije pou modènizasyon yo epi pou yo kontribye nan pwodiksyon konesans sou reyalite peyi a (kit se nan nivo moun yo menm, kit se nan nivo reyalite fizik yo) — e sa enskri nan kad misyon yo genyen. Etid sa a vize, yon pa, bay yon ekleraj sou oryantasyon ak fonksyònman diferan inite rechèch ki egziste nan inivèsite manm 'CORPUHA' yo, aktyalize rezilta rechèch sa yo san bliye idantifye prensipal pwoblèm yo rankontre. Yon lòt pa, li pwopoze estrateji ak mekanis pou fè rechèch la vin tounen youn nan fonksyon fondamantal enstitisyon ansèyman siperyè ayisyen yo.

Apwòch sa a enskri nan kad yon demach teyorik ki marye devlopman ekonomik ak devlopman lakonesans (Gilles, 96, Vicente, 2003; OCDE, 2005). Yo deja demontre rapò endiskitab ki genyen ant nivo devlopman ekonomik avèk nivo rechèch yon peyi. Kon sa, lè otorite ayisyen yo refize finanse ansèyman siperyè ak rechèch syantifik, se kòm si yo te fè chwa kenbe peyi a nan eta soudevlopman li ye a. Plizyè kesyon rechèch gide ankèt la: kòman yo òganize rechèch syantifik nan kad fonksyònman inivèsite manm 'CORPUHA' yo? Èske inivèsite ayisyen yo ak chèchè ayisyen yo prezan sou platfòm entènèt « Web of Science » lan? Nan ki lang yo plis fè rechèch ann Ayiti? Èske enstitisyon sa yo pratike yon koperasyon inivèsitè nasyonal e entènasyonal?

Metodoloji

Nou privilejye yon apwòch alafwa kalitatif e kantitatif nan kad etid sa a. Pou nou rive kolekte done yo, komisyon an aplike metòd obsèvasyon ak analiz dokimantè (lwa, arete, ak kòlòk nan achiv ouvè sou entènèt, san bliye enfòmasyon ki disponib sou baz done syantifik). Men, nan lespri pou nou pi byen konprann reyalite rechèch la nan fonksyònman chakenn nan 18

enstitisyon manm 'CORPUHA' yo, nou te mande yo ranpli yon kesyonè (gade anèks 1 an) ansanm ak yon fich prezantasyon inite rechèch ki egziste nan EAS yo (anèks 2).

Yon lòt kote, komisyon an te jije li enpòtan pou chèche enfòmasyon nan kèk baz done syantifik entènasyonal konsènan chèchè ak EAS ayisyen yo. Kon sa, li poze ekwasyon « *Haiti scientific ranking* » ak analiz rezilta li jwenn yo. Nan sans sa a, li konsilte sit entènèt sa yo : https://scholar.google.com, https://scholar.google.com, https://www.researchgate.net.

Rezilta ankèt la

Apre ankèt la avèk analiz done yo, nou kapab rezime prensipal rezilta etid la kon sa :

- a. Enfòmasyon nou rekòlte nan twa (3) inivèsite (Inivèsite INUKA, Inivèsite Leta Ayiti, Inivèsite Quisqueya) ki ranpli fòmilè ankèt la, genyen katòz (14) laboratwa rechèch nan Inivèsite Leta Ayiti; youn (1) nan INUKA e nèf (9) nan Inivèsite Quisqueya ki travay sou divès kalte pwoblematik rechèch.
- b. Domèn rechèch la benefisye yon finansman ki fèb anpil nan inivèsite sa yo.
- c. Analize bibliyometrik pwodiksyon chèchè ayisyen yo sou platfòm entènèt « Web of science » revele yon nivo piblikasyon chèchè sa yo ki fèb (883 atik soti nan ane 1900 rive an 2017. Yo reyalize 80% nan kantite sa a avèk chèchè etranje sa nou rele kopwodiksyon an).
- d. Pwodiksyon chèchè nan EAS ki manm 'CORPUHA' yo gen yon reprezantasyon ki fèb nan baz done sitasyon yo ak rezime yo (ki mezire faktè enpak yo, sa yo rele 'Impact factor' (IF) an angle a) ki soti nan bibliyografi kominote chèchè yo oswa ki jwenn validasyon sit entènèt fyab tankou SCOPUS. Yo konsidere SCOPUS kòm pi gran baz done pou sa ki gen pou wè ak sitasyon yon chèchè. Yon sitasyon SCOPUS valide se yon endikatè pèfòmans nan domèn rechèch nan yon inivèsite. Sa kontribye nan 'ranking' syantifik peyi kote AES sa a ap evolye a.
- e. Rechèch sou pèfòmans AES Ayiti yo nan baz done SCOPUS pou detèmine klasman syantifik Ayiti ("Haiti scientific ranking") nan domèn piblikasyon atik nan revi yo klase nan 'Web of Science' pa revele prezans okenn inivèsite ayisyen. Pwodiksyon syantifik nan inivèsite sa yo twò fèb. Nan klasman 2019 "*The World University Ranking*" pou

- Amerik latin, Chili okipe premye plas, Venezyela $18^{\grave{e}_m}$, Kiba $59^{\grave{e}_m}$, Repiblik dominik \grave{e} n $122^{\grave{e}_m}$. Ayiti pa figire ditou.
- f. Si chèchè nan twa (3) inivèsite yo prezan, yo chak avèk yon kantite diferan, sou rezo sosyal rechèch yo, tankou *ResearchGate* ak *Google scholar*, enfòmasyon yo diferan pou sa ki konsène *PUBLONS*, kote se sèl Inivèsite Quisqueya ak Inivèsite Leta Ayiti ki anrejistre avèk yon ti kantite pwodiksyon syantifik tou piti.
- g. Yon ti kantite chèchè ayisyen, ki ap evolye nan EAS ki manm 'CORPUHA' yo genyen yon nimewo 'ORCID'. Yo totalize 26. 'ORCID' la se akwonim pou « Open Researcher and Contributor ID »), an angle. Se yon rejis espesyal yo kreye pou idantifye chèchè yo epi tabli yon metòd transparan pou konekte aktivite ki chèche genyen idantifyan sa a. Prensipal objektif li se rezoud pwoblèm konfizyon nan non ak idantifyan chèchè yo pandan li ap ba yo chak yon idantifyan nimerik ki pou li sèlman ki p ap janm chanje. Sa ki diferansye li ak lòt idantifyan yo, 'ORCID' la pa gen pou wè ak yon disiplin espesifik oubyen yon rejyon jewografik, yon editè komèsyal oswa yon founisè enfòmasyon.
- h. Nan nivo lengwistik, chèchè ayisyen yo sèvi ak franse an jeneral pou aktivite piblikasyon yo. Nou kapab konprann sa fasilman lè nou konsidere franse a te toujou lang travay nan inivèsite ann Ayiti, kote yo pa janm entwodui kreyòl la ofisyèlman. Kreyòl la antre, nou ta kapab di timidman, nan inivèsite a. Men, kontrèman ak sa ideyoloji popilè a panse, kreyòl la reyini kondisyon lengwistik pou yo sèvi ak li nan espresyon reyalite syantifik. Anplis plizyè memwa premye sik ansèyman siperyè etidyan reyalize an kreyòl, nou resanse kèk piblikasyon an kreyòl prensipalman nan domèn syans moun ak lasosyete.
- i. Pou sa ki konsène koperasyon inivèsitè ak enstitisyonalizasyon rechèch, aktè yo rive poze kèk aksyon enpòtan, pami yo sa ki mennen nan kreyasyon Kolèj doktoral Ayiti a avèk soutyen teknik e finansye « Agence universitaire de la Francophonie » ('AUF') ak Anbasad Frans ann Ayiti. Koperasyon syantifik sa a pèmèt yo rive evalye, an 2015, plizyè laboratwa nan EAS ki manm 'CORPUHA' yo.

Konklizyon ak Rekòmandasyon

Enfòmasyon nou rekòlte nan twa (3) inivèsite yo (Inivèsite INUKA, (ii) Inivèsite Leta Ayiti, (iii) Inivèsite Quisqueya) ki reponn kesyonè yo montre genyen yon gwo potansyèl rechèch ann Ayiti. Enfòmasyon yo limite, se vre, men yo pèmèt komisyon an pi byen defini endikatè rechèch yo ki fè li pi byen konnen ki kalte enfòmasyon pou li al chèche nan baz done syantifik entènasyonal yo nan lide pou fasilite yo pi byen apresye tandans yo nan kesyon piblikasyon syantifik ak « STI » ann Ayiti.

Enfòmasyon ki disponib nan baz done entènasyonal yo montre nou gran kalite pwodiksyon syantifik chèchè ki ap viv ann Ayiti yo, ansanm ak kontribisyon yo nan ranfòsman piblikasyon yo fè ak lòt kòlèg etranje. Li enpòtan pou souliye menm si yo fè rechèch ann Ayiti, sa pa vle di vrèman genyen yon « rechèch ayisyen ».

Lè nou konsidere tout sa nou sot prezante la yo, komisyon rechèch ak inovasyon an kwè li nesesè pou li fòmile pwopozisyon sila yo :

- 'CORPUHA' dwe mennen demach bò kote otorite ki pi wo nan peyi a pou yo mete yon pousantaj 'PIB' nasyonal la nan bidjè nasyonal la o sèvis rechèch syantifik pou devlopman peyi a.
- 'CORPUHA' dwe devlope epi jere aktivite rechèch trezò piblik la dwe finanse peyi a, li enpòtan pou 'CORPUHA' travay sou yon pwopozisyon pou kreyasyon yon ajans nasyonal pou rechèch. Apre kèk konsiltasyon, li va soumèt pwopozisyon an bay otorite ki pi wo nan peyi a pou suivi ki nesesè.
- Nou rive idantifye sis (6) revi syantifik chèchè ayisyen ki ap viv ann Ayiti edite ak sis (6) pwojè kreyasyon revi yo ap travay sou yo. Revi ki egziste yo pa gen idantifyan DOI epi yo pa gen okenn akò avèk PUBLONS. 'CORPUHA' dwe mennen demach bò kote bayè nasyonal ak entènasyonal pou monte yon pwojè pou anrejistreman revi syantifik ayisyen yo nan PUBLONS, pou yo jwenn yon idantifyan DOI pou atik yo, elt. Yo dwe inisye demach sa a ki enskri nan sa nou ta kapab rele 'IJANS SOU ESANSYÈL' nan lide pou : (i) ogmante kantite piblikasyon selon kantite milyon abitan nou genyen nan peyi a ; (ii) fè peyi a vin konpetitif nan lide pou li gen relektè syantifik entènasyonal

(international peer reviewers) ak edité syantifik ; (iii) redui fré piblikasyon an *Open* Access o maksimòm.

- Revi syantifik chèchè ayisyen edite yo epi ki jwenn bourad finansye nan trezò piblik yo
 va egzije kontribitè yo pou yo soumèt yon rezime an kreyòl ayisyen, pami rezime nan lòt
 lang.
- Nou swete pou 'CORPUHA' pwopoze manm li yo yon pwojè rezolisyon yo dwe adopte pou senk (5) an, a pati ane 2019-2020, sou nesesite pou : (i) anseyan-chèchè ki genyen yon diplòm mastè pibliye nan nivo entènasyonal o mwen yon atik chak de (2) zan (0,5 atik pa an) ; (ii) anseyan-chèchè ki genyen diplòm doktora pibliye nan nivo entènasyonal o mwen de (2) atik chak de (2) zan (1 atik pa an) ; (iii) yo bay premye otè (ki ap viv ann Ayiti epi ki ratache nan yon AES manm 'CORPUHA') yon prim pou yon atik li pibliye nan yon revi syantifik (ki gen komite lekti) ki gen yon vokasyon entènasyonal menm si li pa ko referanse nan 'Web of Science' ; (iv) bay premye otè (ki ap viv ann Ayiti epi ki ratache nan yon AES manm 'CORPUHA') yon prim ki pi enpòtan ankò pou yon atik li pibliye nan yon revi syantifik (ki gen komite lekti) ki gen yon vokasyon entènasyonal epi ki gen yon faktè enpak ki siperyè oswa egal 1 ; (v) nan kòmansman ane inivèsitè 2019-2020, li pwofitab pou 'CORPUHA' ta fikse, pami lòt, objektif pou fè pwomosyon, ankouraje epi akonpaye laboratwa rechèch ki nan AES manm li yo pou chèchè yo fè piblikasyon konjwen (pibliye ansanm) nan revi syantifik nasyonal oswa nan revi ki referanse nan 'Web of Science', sa ki ap rezilta kolaborasyon ant chèchè ki manm diferan AES.
- Nou pa sèten nou kapab kenbe lide pwojè Kolèj doktoral Ayiti a te pwopoze pou diskisyon nan kad montaj pwogram « Ayiti 2030 » san yon lidèchip ak yon enplikasyon 'CORPUHA'. Komisyon an swete Biwo 'CORPUHA' a etidye posiblite pou yon rankont ant direksyon Kolèj doktoral la, Direksyon rejyonal Karayib 'AUF', 'SCAC' Anbasad Frans ann Ayiti ak Reprezantasyon Meksik, Amerik santral, Kiba ak Ayiti nan Enstiti Rechèch pou Devlopman sou montaj yon komite 'ad hoc' ki va gen pou travay sou elaborasyon pwogram sa a. Fè konsepsyon epi tabli koperasyon pou dewoulman pwogram « Ayiti 2030 » dwe ba nou kèk zouti pou devlopman ki va pèmèt Ayiti kite estad peyi ki mwens avanse yo an 2035.

Résumé exécutif

Ce rapport établit l'état des lieux de la recherche scientifique au sein des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) membres de la CORPUHA. Il est élaboré par la Commission de recherche et d'Innovation, dont le but est de proposer des stratégies devant conduire les universités membres de la CORPUHA à engager le processus d'intégration de la recherche comme une fonction inhérente de l'institution universitaire moderne. Il s'agit d'aider les établissements universitaires à identifier et à surmonter les obstacles les empêchant de prendre le tournant de la recherche (scientifique) - comme une dimension également constitutive de leur mission — nécessaire à leur modernisation et à produire des savoirs sur la réalité du pays (physique et humaine). L'étude vise, d'une part, à éclairer et à approfondir l'orientation, l'organisation et le fonctionnement des unités de recherche, à mettre au jour les résultats générés ainsi que les principaux problèmes auxquels ces structures sont confrontées, et d'autre part, propose des stratégies, des mécanismes pour faire de la recherche une fonction à part entière de la mission des institutions haïtiennes d'enseignement supérieur.

Cette approche s'inscrit dans la démarche théorique alliant développement économique et développement de la connaissance (Gilles, 96, Vicente, 2003 ; OCDE, 2005). Il est démontré que le niveau de développement économique est intimement liée au niveau de développement de la recherche dans un certain nombre de pays. Aussi, le refus du financement de l'enseignement supérieur et de la recherche par les autorités haïtiennes ne peut que maintenir le pays dans son état de sous-développement. Plusieurs questions de recherche ont guidé cette enquête : Comment la recherche scientifique est-elle organisée au sein des universités membres de la CORPUHA ? Les chercheurs et les universités haïtiennes sont-ils présents sur le Web of Science ? Dans quelle (s) langue (s) les recherches sont menées en Haiti ? Existe-t-il des coopération universitaire nationale et internationales dans le cadre du fonctionnement de ces IES ?

Méthodologie

Cette étude privilégie une approche à la fois qualitative et quantitative. Pour la collecte des données, la commission a appliqué les méthodes d'observation et l'analyse documentaire (les lois, arrêtés, actes de colloques dans les archives ouvertes, informations disponibles dans les bases de données scientifiques). Néanmoins, dans le but de mieux appréhender la réalité de la recherche au sein de chacun des 18 membres, un questionnaire (voir annexe 1) a été administré ainsi qu'une fiche de présentation des structures de recherche (annexe 2) existantes dans ces IES.

Par ailleurs, la commission a jugé utile de questionner certaines bases de données scientifiques internationales. Elle a donc formulé l'équation de recherche « *Haïti scientific ranking* » et a procédé à l'analyse des résultats obtenus. Pour ce faire, les sites suivants ont été consultés : https://publons.com, https://publons.com, https://www.researchgate.net.

Résultats de l'enquête

L'analyse et l'interprétation des données de l'enquête et de la fiche de présentation des structures de recherche nous ont permis d'aboutir aux résultats suivants :

- a. Les informations obtenues auprès des trois (3) universités (Université INUKA, Université d'État d'Haïti, Université Quisqueya) ayant répondu au formulaire d'enquête révèlent qu'il existe quatorze (14) laboratoires de recherche au niveau de l'Université d'état d'Haïti ; un (1) au niveau de l'INUKA et 9 au niveau de l'Université Quisqueya traitant de thématiques diverses.
- **b.** La recherche est très faiblement financée au niveau des universités répondantes.
- c. L'analyse bibliométrique de la production des chercheurs haïtiens sur le Web of science révèle un faible niveau de publication des chercheurs haïtiens (883 articles de 1900 à 2017 dont 80% sont des coproductions avec des chercheurs étrangers).
- d. La production des chercheurs des IES du CORPUHA sont faiblement répertoriés sur les bases de données de citations et de résumés (mesurant les facteurs d'impacts ou Impact factor-IF) issus de bibliographies validées par des pairs et de sites Internet de qualité dont SCOPUS, considéré comme la plus grande base de données en matière de citations et de résumés validés par les pairs. Il est à noter que le taux de citations d'un chercheur fournit par SCOPUS est un indicateur de performance de la recherche dans son université, ce qui contribue au scientific ranking du pays où s'établit cette IES.
- e. Des recherches effectuées dans la base de données SCOPUS sur la performance des IES du pays en matière de publications d'articles dans des revues classées dans le Web of Science (WOS) en vue de déterminer le classement scientifique d'Haïti (Haiti scientific ranking) ne révèle la présence d'aucune université haïtienne dans ce classement, la production scientifique de ces universités étant encore trop faible. On notera que dans le classement de The World University Ranking de 2019 pour l'Amérique latine, le Chili occupe la première place, le Venezuela 18e, Cuba 59e, la République dominicaine 122e alors qu'Haïti n'y figure pas.
- f. Si les chercheurs des trois universités sont présents, dans des proportions différentes, sur les réseaux sociaux de la recherche, dont ResearchGate et Google scholar, les informations sont différentes en ce qui concerne PUBLONS, où seules Université Quisqueya et Université d'État d'Haïti sont répertoriées avec une très faible quantité de productions scientifiques.
- g. Une très faible quantité de chercheurs haïtiens, également membres des IES de la CORPUHA (soit 26 au total), dispose d'un numéro d'ORCID. L'ORCID (acronyme pour « Open Researcher and Contributor ID ») a été établi pour créer et tenir à jour un registre d'identifiants uniques pour les chercheurs et constitue une méthode transparente de liaison des activités des chercheurs à ces identifiants. Il vise à résoudre le problème d'ambiguïté des noms et d'identification des chercheurs en attribuant à chacun un identifiant numérique unique qui perdure dans le temps. À la différence des autres identifiants, ORCID ne se limite pas à une discipline ou à une région géographique, à un éditeur commercial en particulier ou à un fournisseur d'informations.

- h. Au niveau linguistique, la recherche s'exprime en général en français en Haïti. Cela peut se comprendre aisément car le français a longtemps été La langue de travail à l'université haïtienne où le créole haïtien n'a jamais été introduit officiellement. Ce dernier y fait une entrée dirait-on timide mais cela tend à montrer que, contrairement aux persistantes idées reçues, il réunit les conditions linguistiques pour être investi dans l'expression des réalités scientifiques. Outre quelques mémoires de premier cycle, des publications en créole haïtien sont recensées dans les domaines des sciences de l'homme et de la société.
- i. En matière de coopération universitaire et de structuration de la recherche, des actions pertinentes ont été menées donnant naissance au Collège doctoral d'Haïti (CDH), avec l'appui technique et financier de l'AUF et de l'Ambassade de France en Haiti. L'évaluation, en 2015, de plusieurs laboratoires des IES du CORPUHA est l'un des résultats de cette coopération scientifique.

Conclusion et recommandations

Les informations reçues auprès des trois (3) universités (Université INUKA, (ii) Université d'État d'Haïti, (iii) Université Quisqueya) ayant répondu au questionnaire mettent en évidence l'existence d'un vrai potentiel de recherche en Haïti. Bien que limitées, elles ont permis à la commission de mieux formuler les équations de recherche pour obtenir des bases de données scientifiques internationales des indicateurs pouvant faciliter une meilleure appréciation des tendances en matière de publications scientifiques et de STI en Haïti.

Les informations disponibles dans les bases de données internationales mettent en évidence la grande qualité de la production scientifique des chercheurs vivant en Haïti et leur contribution au renforcement de la publication conjointe internationale. Cependant, la commission croit qu'il est important de souligner que la recherche existe en Haïti, mais qu'on ne peut guère parler d'une recherche nationale et haïtienne.

Au vu de tout ce qui a été reproduit ci-dessus, la commission recherche et innovation formule les propositions suivantes :

- La CORPUHA doit entreprendre des démarches auprès des plus hautes autorités du pays pour qu'un pourcentage du PIB soit affecté dans le budget national du pays à la recherche scientifique haïtienne.
- Il semble pertinent pour le développement et la gestion des activités de recherche, qui devront être financées à partir du trésor public, que la CORPUHA travaille sur une proposition de création d'une agence nationale de la recherche scientifique. Cette proposition devra, après consultation, être soumise aux plus hautes autorités du pays pour les suites nécessaires.
- L'existence de six (6) revues scientifiques éditées par des chercheurs haïtiens vivant en Haïti, et celle de 6 projets de revues scientifiques en cours d'élaboration ont été identifiés. Les revues existantes ne disposent de DOI, et n'ont pas non plus d'accord avec PUBLONS. Il revient à la CORPUHA d'entamer des démarches auprès des bailleurs de fonds nationaux et internationaux pour lancer un projet de soutien à

l'enregistrement des revues scientifiques haïtiennes dans PUBLONS, l'octroi de DOI pour les articles, etc. Cette démarche qui s'inscrit de l'*URGENCE DE L'ESSENTIEL* devra être mise en œuvre dans la perspective de : (i) augmenter le nombre de publications par million d'habitants du pays, (ii) rendre le pays plus compétitif en terme de relecteurs scientifiques internationaux (*international peer reviewers*), d'éditeurs scientifiques, et (iii) réduire au maximum les frais de publication en *Open Access*.

- Les revues scientifiques éditées par des chercheurs haïtiens, et soutenues par des fonds alloués par le trésor public devront exiger dans leurs instructions aux auteurs l'obligation d'avoir, entre autres, dans leur soumission un résumé en créole haïtien.
- Il est souhaité que la CORPUHA propose à ses membres un projet de résolution à adopter pour cinq (5) années à partir de l'année 2019-2020, obligeant : (i) les enseignants-chercheurs détenteurs d'un MSc de publier au niveau international au moins un article tous les deux ans (soit 0,5 article par an), (ii) les enseignants-chercheurs détenteurs d'un PhD de publier au niveau international au moins deux articles tous les deux ans (soit 1 article par an), (iii) qu'une prime soit accordée au premier auteur (vivant en Haïti et rattaché à un IES membre de la CORPUHA) de tout article publié dans une revue scientifique (à comité de lecture) à caractère international non encore référencée par le Web of Science, (iv) qu'une prime plus importante soit accordée au premier auteur (vivant en Haïti et rattaché à un IES membre de la CORPUHA) de tout article publié dans une revue scientifique (à comité de lecture) à caractère international ayant un facteur d'impact (ou impact factor supérieur ou égal à 1), (v) À l'aube de l'année universitaire 2019-2020, il parait tout à fait pertinent pour la CORPUHA de se fixer, entre autres, pour objectif de promouvoir, d'inciter et d'accompagner les laboratoires des IES membres à la publication conjointe nationale, issue de la collaboration entre des chercheurs de différentes IES membres de la CORPUHA, dans les revues scientifiques référencées par le Web of Science.
- La mise en œuvre des idées de projets proposés par le Collège doctoral d'Haïti pour les discussions sur le montage du programme « Haïti 2030 » ne peuvent être retenues en dehors du leadership et de l'implication de la CORPUHA. La commission souhaite que le Bureau de la CORPUHA puisse étudier la possibilité d'une rencontre entre la Direction du CDH, la DRC de l'AUF, le SCAC de l'Ambassade de France et la Représentation Mexique, Amérique centrale, Cuba et Haïti de l'Institut de recherche pour le Développement sur la mise en place d'un comité ad hoc devant travailler sur le montage de ce programme. En effet, concevoir et mettre en opération dès l'année 2019 « Haïti 2030 » devront fournir des outils de développement permettant au pays de plus être un pays moins avancé en 2035.

Executive summary

This report establishes the current state of scientific research within the Higher Education Institutions (HES) members of CORPUHA. It is developed by the Research and Innovation Commission, the aim of which is to propose strategies which should lead the member universities of CORPUHA to initiate the process of integrating research as an inherent function of the modern university institution. The aim is to help university establishments identify and overcome the obstacles preventing them from taking the turn of (scientific) research - as a dimension also constitutive of its mission - necessary for their modernization and for producing knowledge on reality of the country (physical and human). The study aims, on the one hand, to clarify and deepen the orientation, organization and operation of research units, to bring to light the results generated as well as the main problems faced by these structures, and to on the other hand, proposes strategies and mechanisms to make research a full function of the mission of Haitian higher education institutions.

This approach is part of the theoretical approach combining economic development and the development of knowledge (Gilles, 96, Vicente, 2003; OECD, 2005). It is shown that the level of economic development is intimately related to the level of research development in a number of countries. Also, the refusal of funding for higher education and research by the Haitian authorities can only keep the country in its state of underdevelopment. Several research questions guided this survey: How is scientific research organized within CORPUHA universities? are Haitian researchers and universities present on the Web of Science? in which language (s) are research being carried out in Haiti? Are there national and international university cooperation?

Methodology

This study is subject to a qualitative and quantitative approach. For data collection, the Commission applied observation methods and documentary analysis (laws, decrees, conference proceedings in open archives, information available in scientific databases). Nevertheless, in order to better understand the reality of research within each of the 18 members, a questionnaire (see annex 1) was administered as well as a presentation sheet of the research structures (annex 2) existing in these HEIs. .

In addition, the Commission deemed it useful to question certain international scientific databases. She therefore formulated the research equation "Haiti scientific ranking" and analyzed the results obtained. To do this, the following sites were consulted: https://publons.com, https://scholar.google.com, https://scholar.google.com, https://www.researchgate.net.

Survey results

At the end of the survey and after analysis of the data, the following results were obtained:

a. The information obtained from the three (3) universities (INUKA University, State University of Haiti, Quisqueya University) that responded to the survey form reveals that

- there are fourteen (14) research laboratories at the State University of Haiti; one (1) at INUKA level and 9 at Quisqueya University dealing with various topics.
- b. The data collected show that research is very poorly funded at the level of the responding universities.
- c. Bibliometric analysis of the production of Haitian researchers on the Web of science reveals a low level of publication by Haitian researchers (883 articles from 1900 to 2017, 80% of which are co-productions with foreign researchers).
- d. The output of researchers from COPRPUAH HEIs are poorly listed on the citations and abstracts database (measuring impact factors or Impact factor-IF) from bibliographies validated by peers and quality websites including SCOPUS, regarded as the largest database of citations and peer-reviewed abstracts. It should be noted that the citation rate of a researcher provided by SCOPUS is an indicator of research performance in his university, which contributes to the scientific ranking of the country where this HEI is established.
- e. Research carried out in the SCOPUS database on the performance of the country's HEI in terms of publication of articles in journals classified in the Web of Science (WOS) in order to determine the scientific ranking of Haiti (Haiti scientific ranking) does not reveal the presence of any Haitian university in this ranking. The scientific output of these universities is still too low. It should be noted that in the ranking of *The World University Ranking* of 2019 for Latin America, Chile occupies the first place, Venezuela the 18th place, Cuba the 59th place, the Dominican Republic occupies the 122nd place while Haiti does not included.
- f. If researchers from the three universities are present, in different proportions, on social research networks, including Researchgate and Google scholar, the information is different with regard to PUBLONS, or only Quisqueya University (uniQ) and The State University of Haiti (UEH) are listed with very low amount of scientific production.
- g. A very small number of Haitian researchers, also members of the HEI of CORPHUA (ie 26 in total), have an ORCID number. ORCID (acronym for "*Open Researcher and Contributor ID*") was established to create and maintain a registry of unique identifiers for researchers and is a transparent method of linking researcher activities to these identifiers. It aims to solve the problem of ambiguity of names and identification of researchers by assigning each one a unique numeric identifier that lasts over time. Unlike other identifiers, ORCID is not limited to any discipline or geographic region, specific business publisher, or information provider.
- h. Linguistically, research is generally expressed in French in Haiti. This can be easily understood because French has long been the working language at the Haitian university where the CDH was never officially introduced. Creole is making an entry, one would say shy, but this tends to show that, contrary to persistent received ideas, it meets the linguistic conditions to be invested in the expression of scientific realities. In addition to a few research papers, publications in Creole are listed in the fields of human and social sciences.

i. In terms of university cooperation and research structuring, relevant actions have been carried out giving birth to the doctoral college of Haiti (CDH), with the technical and financial support of AUF and the French Embassy in Haiti. The evaluation in 2015 of several HEI laboratories of CORPUHA is one of the results of this scientific cooperation.

Conclusion and Recommendations

The information received from the three (3) universities (INUKA University, (ii) the State University of Haiti, (iii) Quisqueya University) that responded to the questionnaires highlight the existence of real research potential in Haiti. Although limited, they allowed the commission to better formulate the research equations to obtain international scientific databases of indicators that could facilitate a better appreciation of trends in scientific publications and STI in Haiti.

The information available in international databases highlights the high quality of the scientific output of researchers living in Haiti and their contribution to strengthening international joint publication. However, the commission believes it is important to stress that the research, although it is done in Haiti, is not yet national and Haitian.

In view of all that has been reproduced above, the research and innovation commission makes the following proposals:

- CORPUHA must take steps with the highest authorities of the country so that a
 percentage of the GDP is allocated in the national budget of the country to Haitian
 scientific research.
- It seems relevant for the development and management of research activities, which will have to be financed from the public treasury, that CORPUHA is working on the proposal to create a national research agency. This unsolicited proposal must, after consultation, be submitted to the highest authorities of the country for the necessary follow-up.
- The existence of six (6) scientific journals edited by Haitian researchers living in Haiti, and that of 6 scientific journal projects under development have been identified. Existing journals do not have DOIs, nor do they have an agreement with PUBLONS. It is up to CORPUHA to initiate approaches with national and international donors to launch a project to support the registration of Haitian scientific journals in PUBLONS, the granting of DOIs for articles, etc. This approach, which is part of the EMERGENCY OF THE ESSENTIAL, should be implemented with a view to: (i) increasing the number of publications per million inhabitants of the country, (ii) making the country more competitive in terms of international peer reviewers, scientific publishers, and (iii) minimize the costs of Open Access publication.
- Scientific journals edited by Haitian researchers, and supported by funds allocated by the public treasury, should require in their instructions to authors the obligation to have, among other things, in their submission an abstract in Haitian Creole.

- It is hoped that CORPUHA proposes to its members a draft resolution on the need to adopt for the five (5) years from the year 2019-2020 obliging: (i) teacher-researchers holding an MSc to publish at least one article internationally every two years (i.e. 0.5 article per year), (ii) teacher-researchers with a PhD to publish at least two articles internationally every two years (i.e. 1 article per year), (iii) that a bonus be granted to the first author (living in Haiti and attached to an IES member of CORPUHA) of any article published in a scientific journal (with reading committee) of an international character not still referenced by the Web of Science, (iv) that a higher premium be granted to the first author (living in Haiti and attached to an IES member of CORPUHA) of any article published in a scientific journal (with reading committee) of an international nature having an impact factor (or impact factor s higher than or equal to 1), (v) At the dawn of the 2019-2020 academic year, it seems entirely relevant for CORPUHA to set itself, among other things, the objective of promoting, encouraging and support the laboratories of member HEIs in the national joint publication, resulting from the collaboration between researchers from different HEIs members of CORPUHA, in WOS scientific journals.
- The implementation of project ideas proposed by the Doctoral College of Haiti for discussions on the setting up of the "Haiti 2030" program cannot be retained outside the leadership and involvement of CORPUHA. The committee hopes that the CORPUHA Bureau can study the possibility of a meeting between the Direction of the CDH, the DRC of the AUF, the SCAC of the Embassy of France and the Mexico, Central America, Cuba and Haiti Representation of the Development Research Institute on the establishment of an ad hoc committee to work on setting up this program. Indeed, designing and putting into operation from the year 2019 "Haiti 2030" should provide development tools allowing the country to be a less advanced country in 2035.

I. Introduction

La République d'Haïti occupe la partie occidentale de l'île d'Hispaniola dont la partie orientale constitue la République dominicaine. Elle comprend des îles satellites : la Gonâve, la Tortue, l'île à Vache, les Cayemites, la Navase, la Grande Caye et d'autres îles de la mer territoriale (IHSI, 2015). La population totale d'Haïti est estimée à 11 411 527 (IHSI, 2018).

Située au cœur des Grandes Antilles, Haïti est à la frontière de deux plaques tectoniques : la plaque nord-américaine et la plaque des Caraïbes (située sous la mer des Antilles) ; elle est également sur le trajet des cyclones tropicaux qui prennent naissance dans l'océan Atlantique. Les catastrophes naturelles qui ont frappé le territoire haïtien, selon Emmanuel et Prévil (2018), affectent, à tous les coups, profondément la vie de la population, avec des impacts économiques de l'ordre d'un milliard de dollars, rendant à chaque fois le relèvement un peu plus difficile.

En plus des enjeux environnementaux (Panayotou, 1990) liés à son positionnement dans le bassin des Caraïbes, ses caractéristiques géophysiques sont dominées par des phénomènes hydrologiques, climatiques et biogéographiques locaux (Emmanuel et Prévil, 2018). Tout ceci confère de très grandes variabilités à ce territoire, en dépit de sa modeste superficie (27 750 km²). La conjonction des événements naturels peut provoquer en des temps records des formes d'ablation dévastatrices du milieu : glissements de terrain, éboulements, érosion en nappe ou en ravinement, sapement des berges des cours d'eau (Saint-Vil, 1985), ce qui rend à chaque fois plus complexes les options d'aménagement du territoire.

Sur le plan économique, Haïti tarde à s'affirmer dans le concert des pays émergents au XXI^esiècle (Emmanuel et Prévil, 2018). Le pays est plutôt considéré, selon les vues, comme pays en développement (PED), pays du Sud, pays du Tiers-monde et quelquefois du quart monde, pays le moins performant de l'hémisphère occidental et de l'Amérique latine, etc. (Banque Mondiale, 2017)¹. Actuellement, le pays est le plus pauvre de l'hémisphère occidental, avec près de 60% de la population vivant sous le seuil de pauvreté national (https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ha.html).

« La croissance du PIB que nécessite Haïti pour assurer son développement économique et social ne sera jamais atteinte en l'absence d'une politique au bénéfice du développement de la science et de l'innovation². Conscients de cette réalité, les scientifiques haïtiens ont pris appui sur les efforts déployés par des pays émergents au cours des récentes décennies pour proposer au

_

¹ Selon la Banque Mondiale (2017), Haïti dispose d'un produit intérieur brut (PIB) de 8 380 920 000,00 USD (information disponible sur : https://data.worldbank.org/indicator/NY.GNP.ATLS.CD) et d'un PIB par habitant de 760,00 USD (montant largement inférieur à celui de la République dominicaine qui est de 6 630,00 USD) (Information disponible sur : https://data.worldbank.org/indicator/NY.GNP.PCAP.CD).

² « En 2013, la dépense intérieure brute en R&D (DIRD) s'est élevée à 1 478 milliards de dollars PPA (parité de pouvoir d'achat), contre seulement 1 132 milliards en 2007. Cette progression a été moins forte que l'augmentation de 47 % enregistrée lors de la période précédente (2002-2007), mais elle n'en est pas moins significative, puisqu'elle s'est produite en période de crise. Du fait que la DIRD a augmenté plus vite que le PIB mondial, l'intensité de R&D est passée au niveau mondial de 1,57 % (2007) à 1,70 % (2013) en pourcentage du PIB » (UNESCO, 2016).

Gouvernement haïtien l'idée d'accorder un millième du PIB au financement public³ de la recherche scientifique » (Emmanuel et al., 2019). Cependant, dans un contexte d'instabilité politique permanente, de conditions socio-économiques difficiles et au regard du mode de fonctionnement actuel de la société haïtienne, il convient dans une sorte de réflexion globale sur le devenir de ce pays de poser la question suivante : quels rôles jouent ou peuvent jouer l'enseignement supérieur⁴ et la recherche scientifique en Haïti ?

Selon l'OCDE (2005), « Il est largement admis que l'enseignement supérieur au XXI^e siècle évolue dans un contexte nouveau et exigeant. L'émergence d'une société mondiale du savoir ou de l'information transforme en profondeur les modes de production et l'organisation sociale des pays industrialisés. Le savoir et la création de connaissances nouvelles sont aujourd'hui considérés comme les principaux moteurs des avantages matériels dont bénéficient les individus et les nations, à l'image de ce que représentaient auparavant l'agriculture, l'industrie ou le capital ».

Depuis le début des années 1970, des scientifiques insatisfaits des théories économiques dominantes se questionnent sur la nécessité d'une nouvelle pensée économique où la science, la technologie et la connaissance seraient les moteurs de la croissance économique. Gilpin (1970), cité par Alain Gilles (1996), «la phase actuelle de la révolution industrielle a pour origine la diminution du délai qui s'écoule entre la découverte scientifique et son application technique, elle se caractérise par l'intégration de la science en tant qu'institution de découvertes de connaissances dans les autres institutions qui utilisent ces connaissances ». Ce rapprochement entre la science et la technique caractérise certainement ce que l'on a nommé la « révolution scientifique et technique », par opposition à la «révolution industrielle» du XVIII^e siècle (Gilles, 1996).

-

³ « La première moitié des années 2010 s'est caractérisée par une tendance convergente à un moindre engagement des pouvoirs publics envers la R&D dans de nombreux pays à revenu élevé (Australie, Canada, États-Unis, etc.) et une croissance de l'investissement en R&D dans les pays à faible revenu. En Afrique, par exemple, l'Éthiopie a mis à profit des taux de croissance comptant parmi les plus élevés sur le continent pour faire progresser sa DIRD de 0,24 % (2009) à 0,61 % (2013) en pourcentage du PIB. Le Malawi a porté son propre ratio à 1,06 % et l'Ouganda à 0,48 % (2010), contre 0,33 % en 2008. On note une prise de conscience croissante en Afrique et dans d'autres régions du monde de ce que le développement d'infrastructures modernes (hôpitaux, routes, chemins de fer, etc.) et la diversification et l'industrialisation de l'économie passent par de plus gros investissements dans la STI, y compris la constitution d'une masse critique de travailleurs qualifiés. Les dépenses de R&D sont en hausse dans beaucoup de pays de l'Afrique de l'Est dotés de pôles d'innovation (Cameroun, Kenya, Rwanda, Ouganda, etc.), du fait d'un effort plus intense du secteur public comme du secteur privé » (UNESCO, 2016).

⁴ L'enseignement supérieur en Haïti s'est mis en place progressivement après l'indépendance en 1804. Il est, pour l'instant, régulé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, lequel dispose d'une Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS). Un projet de loi sur la modernisation de l'enseignement supérieur en Haïti a été voté par la chambre des députés. Ce projet de loi, non encore voté au Sénat de la République, prévoit la création d'une agence nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Dans le milieu des années 1990, selon Vicente (2003), s'est développé tout un courant de pensée économique — l'économie de la connaissance⁵ — axé sur le rôle moteur de la connaissance dans la compétitivité des firmes et la croissance des nations. Parallèlement, les historiens et les politiques expriment, au cours de la même période, le rôle combien fondamental joué par l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans la création de la richesse collective et la mise en place des systèmes de stabilité et de croissance économique. Clinton et Gore (1994), cités par Ayala (1996) dans : <u>la culture scientifique de base</u>⁶, avancent «la technologie, moteur de la croissance économique, crée des emplois, édifie des industries nouvelles et améliore notre niveau de vie. La science est le carburant qui fait tourner le moteur de technologie».

L'UNESCO (2016) note que les événements géopolitiques mondiaux ont remodelé la science dans nombre de régions du monde. La première moitié des années 2010 a été marquée par des changements géopolitiques majeurs qui ont eu des incidences importantes pour la science et la technologie. « À première vue, bon nombre de ces événements n'ont que peu de rapports avec la science et la technologie, mais leur impact indirect a souvent été significatif. En Égypte, la politique scientifique a évolué considérablement depuis le printemps arabe. Le nouveau gouvernement considère la poursuite de l'économie du savoir comme étant le meilleur moyen de s'atteler à un moteur de développement efficace. La Constitution adoptée en 2014 prescrit à l'État d'allouer 1 % du PIB à la recherche-développement (R&D) et dispose que « l'État garantit la liberté de la recherche scientifique et encourage ses institutions, considérées comme un moyen de consolider la souveraineté nationale et de construire une économie du savoir qui soutient les chercheurs et les inventeurs » (UNESCO, 2016).

Pour Emmanuel (2016) « la République d'Haïti vient de gaspiller, du fait des différentes crises sociopolitiques qui la secouent périodiquement, le temps pris par plusieurs pays émergents pour s'installer dans la modernité. Les pays qui connaissent le changement aujourd'hui ont pris au moins 60 ans pour préparer ces changements. La Chine en est un exemple ». Selon le Fonds National Suisse, en Chine la recherche fondamentale est financée majoritairement par le gouvernement, et le secteur privé travaille avec les universités sur des projets de recherche

_

⁵ « Cette discipline scientifique avait alors et a toujours pour objectif de définir et d'analyser un concept central de l'organisation et du développement économique, mais aussi de marquer un moment de l'histoire où la part de la connaissance dans l'ensemble des facteurs de production prenait une place de plus en plus importante » (Vicente, 2003).

⁶ Par «Culture Scientifique de Base (CSB)», Francisco J. Ayala, dans: <u>La culture scientifique de base</u>. UNESCO, Rapport sur la science dans le monde. UNESCO, Paris, 1996, n'entend pas une connaissance détaillée des concepts scientifiques tels que les enseignent les manuels de physique, chimie, physiologie ou génétique. Pour lui, ce concept suppose avant tout une compréhension de ce qu'on pourrait appeler l'approche scientifique, ou la façon scientifique de connaître, ou bien encore la méthode scientifique. Cette compréhension exige un minimum de connaissances scientifiques spécifiques, mais elles n'ont pas besoin d'être étendues ou détaillées, ni de concerner toutes les disciplines. La CSB permet à quiconque d'approuver ou de rejeter des programmes présentés par les pouvoirs publics (de la fluoration de l'eau à la construction d'une centrale nucléaire), sans que cette décision se fonde sur des idées préconçues.

appliquée à court terme. Selon un rapport de 2014 de l'OCDE, la Chine⁷ a doublé ses dépenses pour la R&D entre 2009 et 2012, et pourrait dépasser les États-Unis d'ici 2019. Le refus sociétal d'adopter des actions concrètes pour financer l'enseignement supérieur et la recherche scientifique conduit le pays à se maintenir dans le registre des pays moins avancés. En l'absence d'un réel questionnement sur la nécessité de développer la recherche scientifique, bien évidemment, à partir du financement national, quelle contribution la connaissance produite en Haïti pourra-t-elle apporter à cette société ? La maîtrise des connaissances scientifiques et des technologies est aujourd'hui si déterminante dans le développement d'une société que si nous laissons perdurer la situation actuelle, nous mettons en péril l'avenir de la société haïtienne qui se situe déjà de plus en plus hors du temps présent (Mathurin, 1999).

Au lendemain du séisme⁸ du 12 janvier 2010⁹, des responsables¹⁰ d'institutions d'enseignement supérieur (IES) haïtiens, conscients de la réalité sociétale du secteur ont pris la décision de mutualiser leurs moyens pour donner naissance à la CORPUHA et au Collège doctoral d'Haïti (CDH). La CORPUHA se situe dans un contexte - à la fois national et international - caractérisé, entre autres, par la globalisation et le développement de l'économie de la connaissance. L'AUF (2017) considère que « ces mutations¹¹ donnent aux établissements d'enseignement supérieur

Même si elles ne font généralement pas les gros titres, les préoccupations croissantes des gouvernements des pays connaissant des épisodes récurrents de sécheresse, inondation et autres phénomènes naturels les ont poussés au cours des cinq dernières années à adopter des stratégies pour y faire face. C'est ainsi que le Cambodge, pour protéger son agriculture, s'est doté d'une Stratégie sur le changement climatique (2014–2023) avec l'aide de partenaires de développement européens. En 2013, les Philippines ont été frappées par le cyclone tropical le plus violent sans doute qui ait jamais touché leurs côtes. Le pays a lourdement investi dans des outils d'atténuation des risques de catastrophe, tels que des modèles de simulation en 3D, et renforce les capacités locales d'application, de production et de reproduction de bon nombre de ces technologies. Plus grande économie des États-Unis, l'État de Californie a connu plusieurs années de sécheresse ; en avril 2015, son gouverneur a annoncé sa volonté de réduire les émissions de carbone de 40 % par rapport aux niveaux de 1990 à l'horizon 2030 ».

⁷ « L'intensité de R&D a plus que doublé en Chine, passant à 2,08 entre 2007 et 2013. Ce chiffre est supérieur à la moyenne au sein de l'UE, preuve que la Chine est en voie d'atteindre la cible qu'elle s'est fixée d'un ratio DIRD/PIB de 2,5% d'ici à 2020 » (UNESCO, 2016).

⁸ L'espace universitaire haïtien a été parmi les lieux les plus frappés par le séisme du 12 janvier 2010. En effet, plus de 80% des bâtiments logeant les entités de l'Université Haïtienne ont été entièrement détruits ou sérieusement endommagés. Des enseignants-chercheurs sont morts, des chercheurs, des doctorants et des étudiants ont laissé leur vie.

⁹ Selon l'UNESCO (2016) « Les crises environnementales suscitent des attentes accrues à l'égard de la science. Qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine, les crises environnementales ont aussi influé sur les politiques et la gouvernance de la STI au cours des cinq années passées. Les ondes de choc de la catastrophe nucléaire de Fukushima de mars 2011 ont été ressenties bien au-delà des rives du Japon. L'Allemagne a décidé d'abandonner progressivement l'énergie nucléaire d'ici à 2020 et des débats se sont engagés dans d'autres pays sur les risques que présente cette source d'énergie. Au Japon, la triple catastrophe a eu un impact considérable dans la société. Les statistiques officielles montrent que la tragédie de 2011 a ébranlé la confiance du public non seulement dans la technologie du nucléaire, mais aussi dans la science et la technologie en général.

¹⁰ Recteurs, présidents et dirigeants d'universités et d'institutions d'enseignement supérieur (IES) haïtiens.

¹¹ « Ces mutations (la globalisation et le développement de l'économie de la connaissance) font partie de caractéristiques du contexte général dans lequel se situe l'espace universitaire francophone aujourd'hui » (AUF, 2017).

et de recherche un rôle accru, d'abord par leurs missions de développement et de transmission du savoir, ensuite par leur responsabilité sociale en tant qu'opérateurs stratégiques du développement, non seulement pour accompagner le changement, mais aussi pour l'initier. À ce titre, le nouveau rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les ODD de l'ONU, non limité à l'objectif 4 « éducation », est révélateur. L'augmentation du nombre et la diversification des acteurs liés au développement interpellent directement les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Quels que soient leur environnement ou leurs niveaux de développement, les établissements membres de l'AUF sont de plus en plus conscients de ce contexte dans l'élaboration de leurs stratégies ». Sur les traces de ces objectifs, et dans le prolongement des actions au sein de la société haïtienne, la CORPUHA décide de contribuer à la réforme de l'enseignement supérieur en procédant, entre autres, à l'état des lieux de la recherche universitaire.

I.1. Objectif général de l'étude

Réaliser l'état des lieux de la recherche au sein des IES membres de la CORPUHA.

I.2. Contexte et termes de références

Dans le cadre de l'accompagnement de la réforme de l'enseignement supérieur, la Conférence des Recteurs, Présidents et Dirigeants d'Universités et d'institutions d'Enseignement Supérieur Haïtiennes (CORPUHA) a mis en place une commission chargée de la recherche et de l'innovation.

Le but de cette commission est de proposer des stratégies devant conduire les universités membres de la CORPUHA à engager le processus d'intégration de la recherche comme une fonction inhérente de l'institution universitaire moderne. Il s'agit d'aider les établissements universitaires à identifier et à surmonter les obstacles les empêchant de prendre le tournant de la recherche (scientifique) - comme une dimension également constitutive de sa mission – nécessaire à leur modernisation et à produire des savoirs sur la réalité du pays (physique et humaine).

Cette commission se propose d'entreprendre un état des lieux de la recherche au sein des institutions membres de la CORPUHA. L'étude visera, d'une part, à éclairer et à approfondir l'orientation, l'organisation et le fonctionnement des unités de recherche, à mettre au jour les résultats générés ainsi que les principaux problèmes confrontés par ces structures, et d'autre part, à proposer des stratégies, des mécanismes pour faire de la recherche une fonction à part entière de la mission des institutions haïtiennes d'enseignement supérieur.

Présidée par le Recteur de l'Université Quisqueya, Monsieur Jacky LUMARQUE, la Commission Recherche et Innovation de la CORPUHA est ainsi constituée:

- Dr Renauld GOVAIN, Directeur du LangSÉ (UEH) [ORCID 0000-0003-2831-2412]
- Dr Francklin BENJAMIN, Chercheur au CERED (UniQ)

- [0000-0002-6280-5731]
- Dr Kelly GUERRIER, Chercheur à l'UrGéo (UEH) [ORCID 0000-0002-1412-080X]
- Dr Raulin CADET, Chercheur au CREGED (UniQ)
 [Web of Science Researcher ID M-6437-2019 ORCID 0000-0002-4914-2304]
- Pr Evens EMMANUEL, Vice-recteur à la recherche et à l'innovation (UniQ), Directeur du Collège doctoral d'Haïti, Coordonnateur).
 [Web of Science Researcher ID Q-5514-2018 - ORCID 0000-0001-8865-3409]

I.3. Responsabilités de la commission recherche et innovation

Les responsabilités de la commission Recherche et innovation en ce qui concerne l'état des lieux se déclinent comme suit :

- Approfondir le contexte d'évolution des institutions haïtiennes d'enseignement supérieur;
- Apprécier l'organisation des unités de recherche au sein des institutions membres de la CORPUHA en mettant l'accent sur le type de structuration privilégié, le profil des chercheurs, les infrastructures, leur financement;
- Examiner l'efficacité de ces unités de recherche en considérant les résultats générés à la lumière des performances constatées à l'échelle de la Caraïbe;
- Identifier et analyser les principaux éléments handicapant le développement de la recherche au sein des IES;
- Produire un rapport préliminaire exposant les principaux résultats de l'état des lieux des services aux étudiants;
- Produire un rapport final qui n'est autre que le rapport préliminaire consolidé, incluant les remarques et recommandations collectées lors de l'examen du rapport préliminaire.

II. Méthodologie adoptée

L'état des lieux de la recherche au sein des institutions membres de la CORPUHA fait l'objet d'une approche à la fois qualitative et quantitative. Pour la collecte des données, la Commission a appliqué les méthodes d'observation et l'analyse documentaire (les lois, arrêtés, actes de colloques dans les archives ouvertes, informations disponibles dans les bases de données scientifiques). Néanmoins, dans le but de mieux appréhender la réalité de la recherche au sein de chacun des 18 membres, un questionnaire (voir annexe 1) a été administré ainsi qu'une fiche de présentation des structures de recherche (annexe 2) existantes dans ces IES.

Par ailleurs, la Commission a jugé utile de questionner certaines bases de données scientifiques internationales. Elle a donc formulé l'équation de recherche « Haïti scientific ranking » et a procédé à l'analyse des résultats obtenus. Pour la collecte des informations disponibles sur la contribution des membres de la CORPUHA à l'avancement de la science, les sites suivants ont été consultés:

https://publons.com

https://scholar.google.com

https://www.researchgate.net

III. Analyse des données recueillies

Au cours du mois de janvier 2019, le Coordonnateur technique de la commission recherche et innovation a adressé à la plus haute autorité de chacun des 18 IES membres de la CORPUHA un message, dans lequel le destinataire est invité à participer à la réalisation de l'état des lieux de la recherche au sein des IES. Le texte dudit message est reproduit dans l'encadré 1.

De : Evens Emmanuel <evens.emmanuel@gmail.com>

Date: mar. 29 janv. 2019 à 15:33

Subject: Etat de la recherche dans les universités membres de la CORPUHA - Rectorat de l'UNDH

To: Jean-Marie Louis < janma1@hotmail.com>

Cc: Kerline Martino <marklady1@gmail.com>, edgard previlon <edprevilon@yahoo.fr>, evens.emmanuel

<evens.emmanuel@uniq.edu>

Monsieur le Recteur de l'UNDH,

Dans le cadre de la mission que la Conférence des Recteurs, Présidents et Dirigeants d'Universités et d'institutions d'Enseignement Supérieur Haïtiennes (CORPUHA) a confiée à la commission chargée de la recherche et de l'innovation, la Coordination technique se fait le devoir de solliciter la collaboration de votre Établissement d'Enseignement Supérieur dans la fourniture de certaines informations permettant de mieux structurer l'état des lieux de la recherche au sein des institutions membres de la CORPUHA.

La Commission Recherche et Innovation de la CORPUHA est ainsi constituée:

- Dr Renauld GOVAIN, Directeur du LangSE (UEH)
- Dr Francklin BENJAMIN, Chercheur au CERED (UniQ)
- Dr Kelly GUERRIER, Chercheur à l'UrGéo (UEH)
- Dr Raulin CADET, Chercheur au CREGED (UniQ)
- Pr Evens EMMANUEL, Vice-recteur à la recherche et à l'innovation (UniQ), Directeur du Collège doctoral d'Haïti, Coordonnateur).

Cette commission prend alors plaisir à vous adresser, en fichier attaché, deux documents:

- 1. Le questionnaire adressé aux responsables des universités membres,
- 2. La fiche de présentation des centres/laboratoires/unités de recherche.

Ce questionnaire disponible sur : https://form.jotformeu.com/83456293151357. La Commission de recherche et d'innovation remercie les plus hautes autorités des IES membres de la CORPUHA de bien vouloir accepter de répondre également à la version numérique du questionnaire.

La fiche de présentation peut fournir des informations non seulement sur des structures de recherche ayant plusieurs années de fonctionnement, mais à toutes celles faisant objet d'un projet en création.

Cette commission, présidée par le Recteur de l'Université Quisqueya, Monsieur Jacky LUMARQUE, vous remercie de bien vouloir retourner l'ensemble de ces informations le 8 février 2019 au plus tard. Elle se permet de vous informer qu'à partir du 6 février 2019, vous recevrez de la part de Madame Kerline MARTINO, assistante administrative de ladite commission, des messages de rappel pour que les informations sur la recherche au sein de votre institution puissent être à la disposition de la commission au plus tard le 8 février à 16:00 heures.

La Commission Recherche et Innovation de la CORPUHA vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ses cordiales salutations.

Evens EMMANUEL, ing. PhD HDR

Vice-recteur à la recherche et à l'innovation

Université Quisqueya

BP 796, Port-au-Prince, HAITI

Téléphone portable (509) 3718 4833 / 3423 4269

e-mail: evens.emmanuel@gmail.com

skype: emmanuel5509

https://www.researchgate.net/profile/Evens Emmanuel

https://scholar.google.com/citations?hl=fr&user=iTdDn2cAAAAJ

https://evensemmanuel.academia.edu/https://orcid.org/0000-0001-8865-3409

Encadré 1 : Etat de la recherche dans les universités membres de la CORPUHA – Appel à contribution.

III.1. Les informations fournies par les universités

Sur les 18 demandes, seulement 3 universités ont répondu favorablement. Il s'agit de :

- 1. Université INUKA,
- 2. Université d'État d'Haïti,
- 3. Université Quisqueya.

Les informations reçues de ces universités mettent en évidence l'existence d'un vrai potentiel de recherche en Haïti. Bien qu'elles ne permettent pas de procéder à des analyses statistiques approfondies, elles offrent cependant à la commission de mieux formuler les équations de recherche pour obtenir des bases de données scientifiques internationales des indicateurs pouvant faciliter une meilleure appréciation des tendances en matière de publications scientifiques et de STI en Haïti. Le tableau 1 résume les principales informations fournies par ces 3 IES.

Tableau 1 : Synthèse des principales informations fournies par les 3 IES

IES	Nbre de	Thématiques centrales	Domaines de compétence
Université d'État d'Haïti	14	1- Eau, environnement et risques 2- Dynamiques, sociopolitiques, production du savoir anthropologique et circulation des idées 3- Sols et risques sismiques 4- Savoirs locaux 5- Agriculture, Nutrition et santé 6- Énergies renouvelables 7- Sécurité alimentaire 8- Sociolinguistique, didactique, créolistique 9- Économie sociale et solidaire 10- Commerce et intégration régionale 11- Migration et insertion sociale	1- Eau 2- Environnement 3- Anthropologie 4- Géosciences 5- Nutrition 6- Créolistique 7- Technologie alimentaire 8- Recherche clinique 9- Contrôle de qualité 10- Biotechnologie
Université INUKA	1	NTIC : Sciences Informatiques	Sciences Informatiques
Université Quisqueya	9	•	Environnement (eau, assainissement, valorisation des déchets, changements climatiques) Maladies tropicales et infectieuses Entrepreneuriat (innovation technologique et managériale, incubation) Économie du développement Éducation Études urbaines Agriculture (biotechnologie et agriculture soutenable) Santé et environnement (géologie médicale)

III.2. Les informations disponibles dans les bases de données internationales

III.2.1. Mise en contexte

Les réseaux sociaux scientifiques numériques - scientific social networks (Deboin, 2015)

Les **réseaux sociaux scientifiques numériques** (réseau social académique numérique, scientific social network, social network for scientists, academic social network) sont des sites internet destinés à faciliter et à favoriser la communication entre chercheurs. Ces réseaux sociaux sont généralement gérés par des sociétés privées même si certains sont nés d'une initiative de chercheurs. Leur modèle économique est la recherche de financements privés et de fonds issus de fondations.

En 2015, les trois réseaux sociaux scientifiques les plus présents sur le web sont Academia (États-Unis d'Amérique) avec plus de 23 millions de membres en juillet 2015, ResearchGate (Allemagne) avec 7 millions de membres en juin 2015, et MyScienceWork (Luxembourg) avec 500 000 membres. Ces trois réseaux appartiennent à des sociétés privées.

L'inscription en ligne (Sign up, Register, Inscription), généralement gratuite, est obligatoire pour accéder au réseau. Une fois inscrit, l'utilisateur devient **membre du réseau** : il peut se connecter (Log in, Connexion, Se connecter), établir son profil (User Profile) ou son CV à partir d'informations saisies via un formulaire en ligne, et accéder aux contenus et services, en majorité gratuits.

Les réseaux sociaux scientifiques offrent à leurs membres des services en ligne variés :

- entrer en contact avec un ou plusieurs membres du réseau
- poser des questions à la communauté des membres du réseau
- répondre à des questions posées par l'un d'eux
- rechercher des experts d'un domaine parmi les membres
- échanger sur un sujet
- signaler ou déposer une publication
- consulter les signalements ou les dépôts de publications sur le réseau par d'autres membres
- demander à un auteur du réseau d'envoyer à titre privé sa publication
- mesurer son activité ou son impact en tant que membre au sein du réseau, par exemple via les rubriques Insight de MyScienceWork (nombre de visiteurs), Analytics d'Academia (Visitors, Profile Views, Document Views...), ou STATS et RG Score de ResearchGate (nombre de contacts pris, de questions posées, de réponses apportées en ligne, de publications signalées ou déposées sur le site du réseau ou téléchargées à partir du site...).

Certains réseaux proposent des services améliorés comme la publication d'offres d'emploi ou la mise en relation avec des entreprises professionnelles. Ces services sont accessibles aux membres du réseau via un abonnement payant appelé Freemium (contraction de Free pour gratuit et de Premium pour offre payante de qualité).

Encadré 2 : Les réseaux sociaux numériques – Scientific social networks

III.2.2.Web of Sciences¹²

Falagas et al. (2008) considèrent que « Le développement et la diffusion du World Wide Web (WWW) représentent une révolution de l'information, avec une distribution et un stockage rapides et pratiques des données disponibles dans le monde entier. Le développement de bases de données scientifiques, dont l'importance a été reconnue très tôt, est l'un des exemples les plus remarquables d'amélioration du stockage et de la diffusion d'informations importantes ».

Web of Science est une plateforme (produite par la société Clarivate Analytics - division du groupe Thomson Reuters) donnant accès à de nombreuses références d'articles scientifiques, d'actes de conférences et de livres. Un lien vers le texte intégral est souvent disponible. Il donne accès à sept bases de données bibliographiques :

- Conference Proceedings Citation Index
- Science Citation Index Expanded
- Social Sciences Citation Index
- Arts & Humanities Citation Index
- Index Chemicus
- Current Chemical Reactions
- Conference Proceedings Citation Index: Science and Social Science and Humanities

Web of Science qui permet également de générer des indicateurs bibliométriques (analyse statistique des publications). Web of Science est une base de données multidisciplinaire (toutes sciences exactes et appliquées).

Encadré 3 : Le Web of Science (WOS)

III.2.3. Analyse bibliométrique de la production d'Haïti à partir du Web of Science

Les bases de la bibliométrie – qui est un ensemble de techniques visant à s'appuyer sur l'analyse des publications scientifiques pour mesurer la production de connaissances nouvelles – se sont véritablement développées à partir des années 1950, lorsque des chercheurs ont pu établir des statistiques sur la science à partir de bases de données bibliographiques recensant les publications scientifiques (livres, articles et communications écrites) du monde entier¹³.

¹² [en ligne], consulté le 29 février 2019. URL: https://paris-sorbonne.libguides.com/wos

^{13 «} Les bases bibliographiques jouent un rôle essentiel en recherche, car tout travail scientifique démarre par une « analyse bibliographique », c'est-à-dire par une synthèse exhaustive des connaissances déjà acquises et publiées sur un problème, et se termine par une publication nouvelle, qui expose les résultats obtenus au cours de ce travail. La qualité de la recherche dépend donc pour partie de l'efficacité de l'accès de chaque chercheur à l'information sur les travaux de ses collègues.

Historiquement, la bibliométrie s'est développée autour d'une base bibliographique particulière, connue sous le nom de Web of Science, du nom du principal produit en ligne commercialisé par son éditeur (Thomson Reuters). Dès les années 1960, la base est devenue un outil de référence pour les chercheurs en sciences de la matière et de la vie actifs dans les domaines qui étaient en expansion rapide au niveau international. Aujourd'hui encore, alors que les canaux de communication scientifique entre chercheurs se multiplient, les ouvrages et les articles scientifiques recensés dans ces bases bibliographiques restent importants, parce qu'ils ont un caractère « officiel » et parce qu'ils servent de support, justement, à des usages appliqués de la bibliométrie pour lesquels il est important de disposer

Lemarchand (2012) a analysé la production nationale de connaissances universitaires dans tous les pays ibéro-américains et caribéens de 1973 à 2010. Dans son travail, il a déterminé l'évolution à long terme des réseaux de coopération entre 12 pays ibéro-américains et caribéens et 46 autres pays régionaux et extrarégionaux. Les pays sélectionnés sont responsables de 98% du total des publications scientifiques de référence citées par les scientifiques de cette région qui figuraient dans Science Citation Index (SCI), SSCI (Social Science Citation Index) et A&HCI (Arts and Humanities Citation Index), entre 1973 et 2010 (38 ans). La figure 1 illustre la distribution des principales publications scientifiques répertoriées dans les bases de données scientifiques susmentionnées.

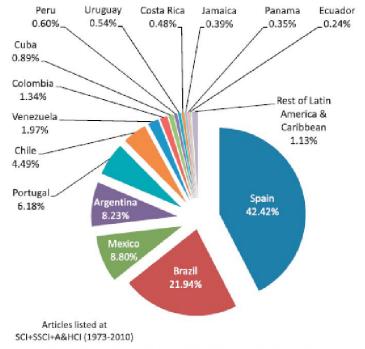


Fig. 1. Share distribution of mainstream scientific publications listed in the Science Citation Index (1973–2010), Social Science Citation Index (1973–2010) and Arts and Humanities Citation Index (1975–2010) for the Iberoamerican and Caribbean region. Here we represent those countries with more than 0.24% of the total share. To estimate the total number of Iberoamerican and Caribbean regional publications we considered the following countries: Antigua and Barbuda, Argentina, Bahamas, Barbados, Belize, Bermuda, Plurinational State of Bolivia, Brazil, Chile, Colombia, Costa Rica, Cuba, Dominica, Dominican Republic, Ecuador, El Salvador, French Guiana, Genada, Guyana, Haiti, Honduras, Jamaica, Martinique, Mexico, Panama, Paraguay, Peru, Portugal, Spain, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Thomas, St. Vincent and the Grenadines, Suriname, Trinidad and Tobago, Turks and Caicos, Uruguay and Bolivarian Rep. of Venezuela. He we have excluded Puerto Rico, because it is an associate State to the USA.

Figure 1 : Distribution des principales publications scientifiques répertoriées dans les bases de données

En se basant sur des «articles uniquement» produits et publiés par au moins un auteur résidant en Haïti, répertoriés sur SCI Ext, SSCI et A&HCI pour la période de 1900 au 31 décembre 2017, Lemarchand (2018) a procédé à une analyse bibliométrique des travaux de recherche produits

de « sources de référence » communes. Ainsi, à côté du Web of Science de Thomson Reuters, il existe maintenant une autre base généraliste, Scopus (Elsevier), et de nombreuses bases maintenues par des communautés disciplinaires (telles que Medline, EconLit) ». [En ligne], consulté le 30 août 2019. URL: https://www.universalis.fr/encyclopedie/bibliometrie-et-evaluation-de-la-recherche/#i 0

en Haïti et diffusés sous la forme d'articles scientifiques. Son analyse a fourni un total de 883 articles publiés avec au moins un auteur vivant en Haïti au cours de la période retenue (Figure 2). La figure 2 permet d'apprécier la répartition des articles par thèmes de recherche.

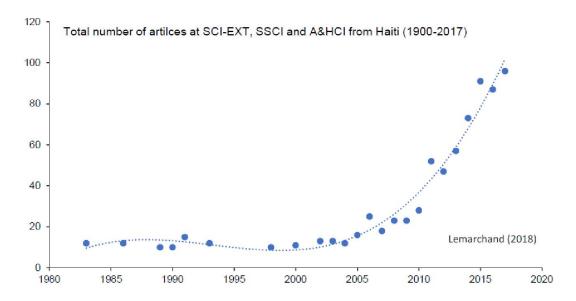


Figure 2 : Nombre total d'articles répertoriés chez SCI-EXT, SSCI et A & HCI en provenance d'Haïti (1900-2017)

242 PUBLIC ENVIRONMENTAL OCCUPATIONAL HEALTH 161 TROPICAL MEDICINE 127 IMMUNOLOGY 39 SCIENCE TECHNOLOGY OTHER TOPICS 24 ENVIRONMENTAL SCIENCES ECOLOGY

Figure 3 : Répartition des articles par thèmes de recherche

Source: Total number of articles by authors living in Haiti by topics. Source: Web of Science

Distribution by main topics

Les indicateurs relatifs à la publication d'articles constituent une mesure de la collaboration scientifique¹⁴ (OCDE, 2007).

Lemarchand (2018) rapporte que la majorité des publications produites en Haïti au cours de ces dernières années, ont des publications conjointes avec d'autres pays (environ 80% à 100%, voir le graphique). La figure 4 montre que la publication scientifique haïtienne dépend en grande partie de la coopération internationale.

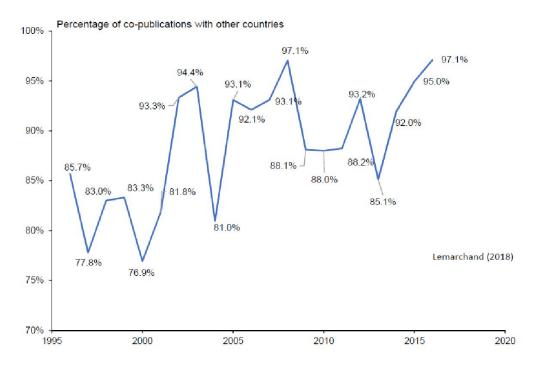


Figure 4 : La publication conjointe internationale haïtienne avec d'autres pays en 2017 – en pourcentage (Lemarchand, 2018)

La collaboration des chercheurs au sein d'une seule et même institution a constitué jusqu'à la fin des années 90 une forme majeure de recherche conjointe. [...]

La publication conjointe d'articles, tant nationale qu'internationale, a gagné en importance au cours des dernières décennies. La publication nationale, issue de la collaboration de chercheurs de différentes institutions d'un même pays, a connu une croissance rapide. Elle a dépassé la publication mono-institutionnelle en 1998 et est restée depuis lors la première forme de collaboration scientifique.

La publication conjointe internationale d'articles a progressé aussi vite que la publication conjointe nationale. En 2005, 20.6% des articles scientifiques, soit trois fois plus qu'en 1985, ont été publiés sur le premier de ces deux modes. La hausse du nombre de publications conjointes nationales et internationales souligne le rôle essentiel que les interactions entre chercheurs jouent pour la diversification de leurs sources de savoir » (OCDE, 2007).

¹⁴ Quatre modes de publication des articles sont analysés dans le tableau de bord 2007 de l'OCDE : individuel, mono-institutionnel, national et international. Ces indicateurs illustrent les modalités de partage du savoir entre les chercheurs, ou sa diffusion parmi eux, ainsi que les mutations des différentes formes de collaboration scientifique.

Selon l'OCDE (2007) « Dans la science moderne, le groupe représente une entité de création de savoirs vitale. Le nombre d'auteurs d'un article scientifique est un indicateur des mutations de la collaboration scientifique. En 1981, quelque trois quarts de l'ensemble des articles scientifiques publiés avaient au plus trois auteurs. En 2005, 40% d'entre eux en ont au moins cinq. La diversification des sources de savoir grâce à la collaboration des scientifiques semble importante dans des domaines de recherche de pointe et pluridisciplinaires tels que les nanosciences et les biosciences » (OCDE, 2007).

Les États-Unis ont probablement un nombre critique de chercheurs qui co-publient avec des chercheurs vivant en Haïti (d'après la figure 5, environ 80 articles par an, soit 81% du total des publications d'Haïti en 2017).

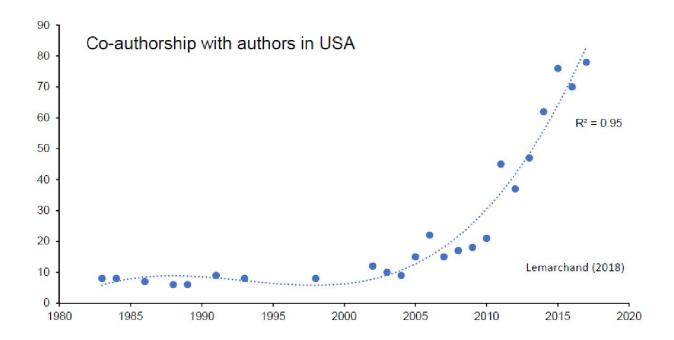


Figure 5 : Articles internationaux conjoints Haïti/États-Unis d'Amérique publiés en 2017 (Lemarchand¹⁵, 2018)

⁻

¹⁵ Guillermo A. Lemarchand est académicien, membre de l'Académie internationale d'astronautique. Entre 1990 et 2010, il a été chercheur en astrophysique, astrobiologie et radioastronomie. Il travaille actuellement en tant que consultant senior et chercheur principal à l'Observatoire mondial des instruments de politique de lutte pour les STI (GO-SPIN) de la Division de la politique scientifique et du renforcement des capacités, Secteur des sciences naturelles de l'UNESCO. Dr Lemarchand est un expert international des études politiques sur les IST, de la scientométrie et de la théorie des ondes longues. Leur projet en cours à l'UNESCO est "Observatoire mondial des instruments de politique pour la science, la technologie et l'innovation (GO-SPIN)".

Le nombre total de publications internationales conjointes avec la France est très faible (seulement 13 en 2017). Cela représente 13% de la publication totale d'Haïti pour cette année-là (figure 6).

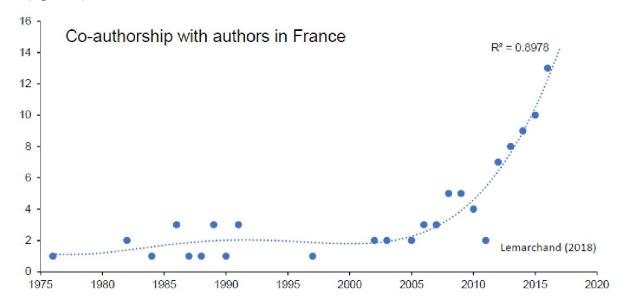


Figure 6 : Publications internationales conjointes Haïti-France pour l'année 2017 (Lemarchand, 2018)

III.2.3.a. Perspectives d'actions pour la CORPUHA

La Commission de recherche et d'innovation croit que des actions doivent être prises d'abord par le Bureau et appliquées ensuite par l'ensemble des IES membres de la CORPUHA pour augmenter de manière significative les publications nationales dans des revues internationales WOS. En effet, la CORPUHA doit, tout au moins, proposer à ses membres un projet de résolution sur la nécessité d'adopter pour les cinq (5) années à partir de l'année 2019-2020 obligeant :

- les enseignants-chercheurs détenteurs d'un MSc de publier au niveau international au moins un article tous les deux ans (soit 0,5 article par an).
- Les enseignants-chercheurs détenteurs d'un PhD de publier au niveau international au moins deux articles tous les deux ans (soit 1 article par an).
- qu'une prime de XXX,00 USD soit accordée au premier auteur (vivant en Haïti et rattaché à un IES membre de la CORPUHA) de tout article publié dans une revue scientifique (à comité de lecture) à caractère international non encore référencée par le Web of Science.
- qu'une prime de XXX+,00 USD soit accordée au premier auteur (vivant en Haïti et rattaché à un IES membre de la CORPUHA) de tout article publié dans une revue scientifique (à comité de lecture) à caractère international ayant un facteur d'impact (ou impact factor supérieur ou égal à 1).

À l'aube de l'année universitaire 2019-2020, il paraît tout à fait pertinent pour la CORPUHA de se fixer, entre autres, pour objectif de promouvoir, d'inciter et d'accompagner les laboratoires des IES membres à la publication conjointe nationale, issue de la collaboration entre des chercheurs de différentes IES membres de la CORPUHA, dans les revues scientifiques WOS. L'atteinte d'un tel objectif passe par la mise en place d'un processus, lequel pourrait comporter les éléments stratégiques suivantes :

- 1. l'élaboration d'une liste de thématiques prioritaires de recherche (fondamentale et appliquée) universitaire pertinentes pour Haïti,
- l'organisation d'un atelier autour de ces thématiques, au cours duquel chaque IES membre de la CORPUHA identifiera les domaines dans lesquels il souhaite renforcer davantage encoure ou renforcer ses compétences distinctives,
- 3. l'adoption de l'idée de création de laboratoires conjoints multisites, multidisciplinaires et multi institutionnels de la CORPUHA,
- 4. la présentation des termes de référence ou statuts des laboratoires conjoints de la CORPUHA,
- 5. l'étude de l'intégration de ces futurs laboratoires conjoints dans les réseaux thématiques scientifiques de la Chaire Interuniversitaire d'Études Caribéennes (CIEC),
- 6. l'accordage d'une période de 90 jours soit donné aux chercheurs intéressés par une idée de laboratoire thématique conjoint de monter le dossier de cette structure, de signer l'acte constitutif de leur réseau fédératif de recherche, et de signer une lettre collective à adresser aux plus hautes autorités des IES concernés les informant de la démarche et leur demandant de procéder à la création de la structure fédérative de recherche, pour une soumission finale de l'ensemble du dossier au Bureau de la CORPUHA,
- 7. le Bureau de la CORPUHA devra étudier avec la Direction Caraïbe de l'AUF la possibilité de lancer tous les ans un appel à projets sous le label de « Programme de Coopération Scientifique Inter Universitaire Haïtien (PCSIH) ».

III.2.4. Facteur d'impact ou impact factor des revues scientifiques référencées WOS

Le facteur d'impact, également abrégé par les sigles FI ou IF (pour l'anglais impact factor), est une mesure de l'importance d'une revue en fonction du nombre de citations reçues dans une année. Plus précisément, c'est le rapport entre le nombre de citations à cette revue dans une année donnée pour les articles parus les deux années précédentes et le nombre d'articles publiés par cette revue dans les deux années précédentes. Exemple de calcul du facteur d'impact :

es en 2016 par les articles qui ont été publiés en 2014 et 2015 :	120
e d'articles publiés en 2014 et 2015 :	50
Facteur d'impact :	120/50 = 2,4

Pour cette revue, les articles publiés en 2014 et 2015 ont reçu en moyenne 2,4 citations en 2016.

Il est vrai que généralement, les revues ayant un facteur d'impact élevé ont une plus grande visibilité. Analyser les facteurs d'impact peut aider les auteurs à décider dans quelle revue publier (bien que cela ne doive pas être le seul critère). Initialement, cette mesure a été développée pour aider les bibliothécaires à choisir leurs abonnements et non pas à déterminer la valeur du contenu des publications.

<u>Quelques limites du facteur d'impact</u> :

- Les articles publiés dans une revue à haut facteur d'impact ne reçoivent pas tous un grand nombre de citations, certains articles peuvent même n'en recevoir aucune. (Ne pas oublier : c'est une moyenne)
- Le facteur d'impact ne devrait pas être utilisé pour juger de la valeur d'un article spécifique.
- Le facteur d'impact varie énormément d'un domaine à un autre et ne devrait pas être utilisé pour comparer des revues dans des domaines différents.
- Le facteur d'impact peut être manipulé, notamment en demandant aux auteurs de citer des articles provenant de la revue dans laquelle ils espèrent publier.

L'article <u>"The use and misuse of journal metrics"</u> présente bien les bons et mauvais usages du facteur d'impact.

[en ligne] URL: https://guides.biblio.polymtl.ca/mise en valeur de la recherche/impact revues

Le FI a été conçu par <u>Eugène Garfield</u>, le fondateur de l'<u>Institute for Scientific Information</u> (ISI) maintenant faisant partie de Thomson Reuters. Il est indexé par <u>Thomson Reuters</u> dans le <u>Journal Citation Reports</u> et publié tous les ans.

Par exemple, les deux revues scientifiques considérées comme les plus prestigieuses sont Nature et Science. Toutes les deux ont des facteurs d'impact autour de 30. Certaines revues biomédicales ont des valeurs plus importantes, par exemple les plus prestigieuses The New England Journal of Medicine (impact factor: 79.3) et the Lancet (impact factor: 53.3). Nombre de revues de domaines spécialisés de haut niveau ont des facteurs d'impact inférieurs à 5.

[en ligne] URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/Facteur_d%27impact

III.2.5. SCOPUS¹⁶

Scopus est la plus grande base de données de citations et de résumés issus de bibliographies validées par des pairs et de sites internet de qualité. Elle comprend des outils intelligents permettant de suivre, d'analyser et de visualiser les publications de recherches.

Scopus est sans équivalent en matière d'évaluation des auteurs, avec son contenu infiniment détaillé et le nombre d'auteurs inclus dans la base de données. La fonction « Citation Tracker » de Scopus permet d'analyser précisément l'influence d'un auteur dans le domaine et de mesurer les performances de recherche en identifiant les parutions et en suivant les citations.

Dans la base de données SCOPUS, la fonction « Affiliation Identifier » permet d'identifier et de regrouper toutes les publications scientifiques d'un même établissement. Cet outil a transformé une tâche longue et laborieuse en une simple recherche, vous laissant plus de temps pour analyser les résultats.

Encadré 4 : SCOPUS

¹⁶ [en ligne], consulté le 2 mai 2019. URL: https://sites.google.com/site/elsevierfrance/home/scopus

Les figures 7 et 8 fournissent des informations sommaires¹⁷ répertoriées pour l'Université d'État d'Haïti.

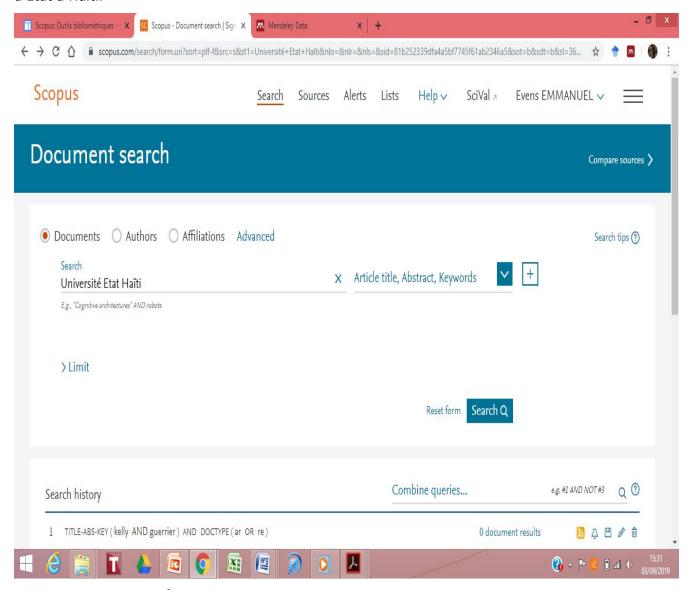
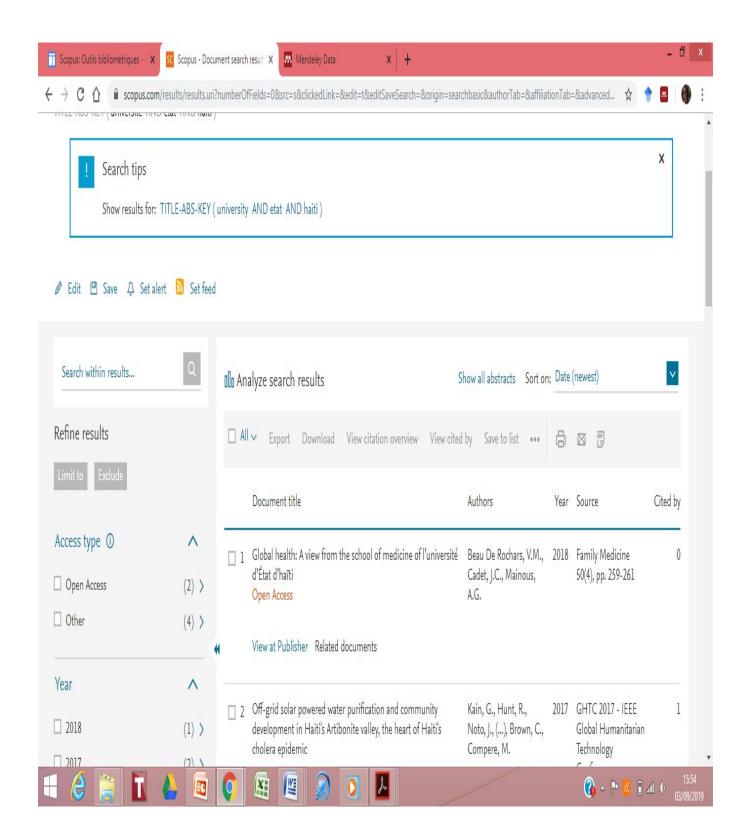


Figure 7 : Université d'État d'Haïti – Informations sommaires répertoriées sur SCOPUS

¹⁷ Dans le cadre de ce travail, la notion d'informations sommaires se réfère à la fonction d'utilisation non payante. En effet, les chercheurs évoluant dans les IES en Haïti n'ont pas accès aux bases de données payantes. L'abonnement à ces bases bibliographiques et bibliométriques dépasse les capacités réelles des universités haïtiennes.



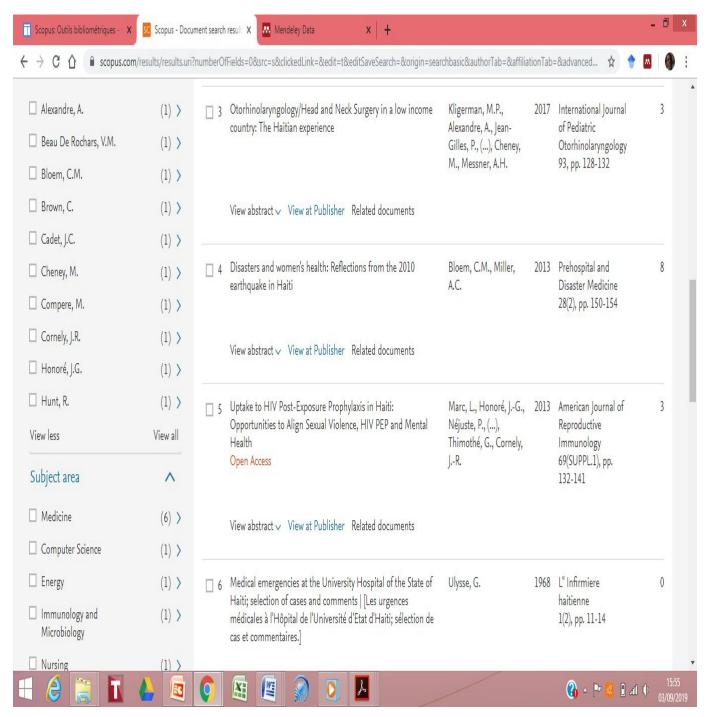


Figure 8 : Université d'État d'Haïti – Informations sommaires répertoriées sur SCOPUS

En utilisant le système de mesure moderne, mis au point par le professeur J.Hirsch de l'université de Californie (San Diego), qui évalue l'ensemble du travail d'auteur, SCOPUS fournit des informations sur l'H-Index (Highly Cited Index) d'un auteur. H-index tient compte des articles Scopus publiés après 1995. 'Le H-Index est calculé en prenant le plus grand nombre d'articles publiés par un auteur qui a reçu au moins le même nombre de citations.

Encadré 5: H-index

Les figures 9, 10 et 11 fournissent des informations sommaires répertoriées pour le Professeur Dr Dominique BOISSON, Directeur du laboratoire URGéo de l'Université d'État d'Haïti.

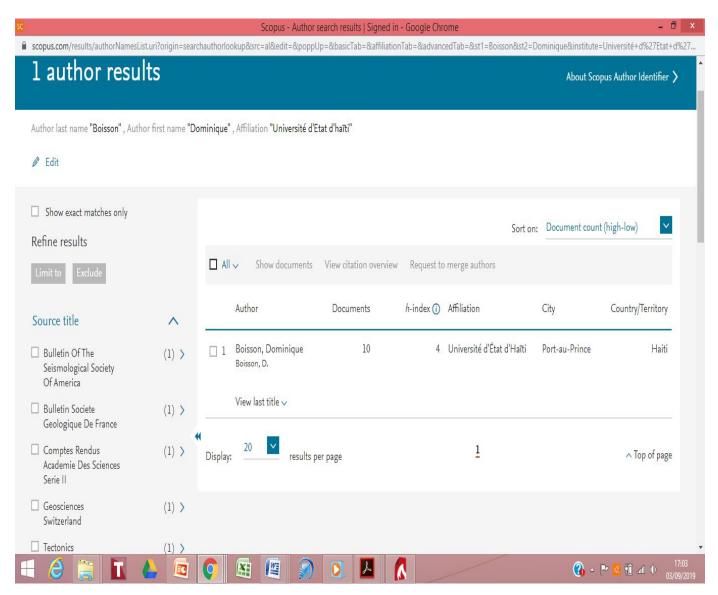


Figure 9 : Professeur Dr Dominique BOISSON — Informations sommaires répertoriées sur SCOPUS

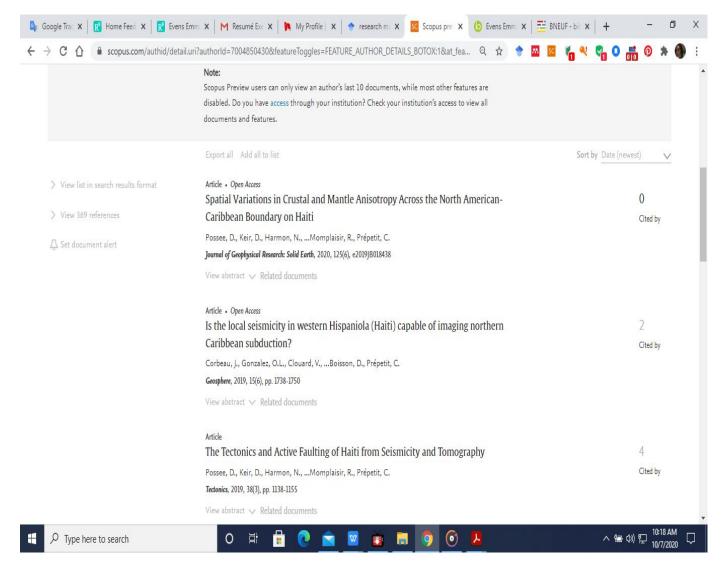
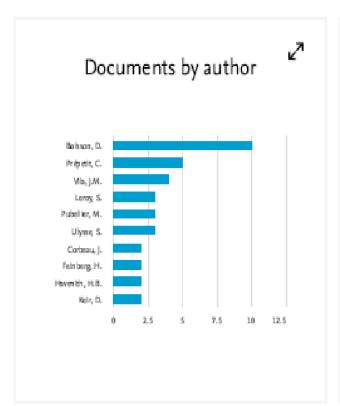
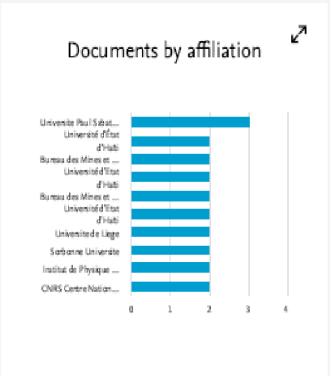


Figure 10 : Des publications du Professeur Dr Dominique BOISSON – répertoriées sur SCOPUS





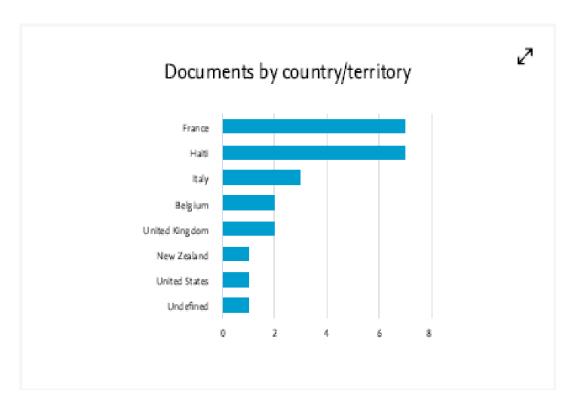


Figure 11 : Publications conjointes nationales et internationales du Professeur Dr Dominique BOISSON – répertoriées sur SCOPUS

Les figures 12, 13 et 14 fournissent des informations sommaires répertoriées pour la Dre Ketty BALTHAZARD-ACCOU, Directrice adjointe de l'École doctorale « Société et Environnement » (EDSE) de l'Université Quisqueya.

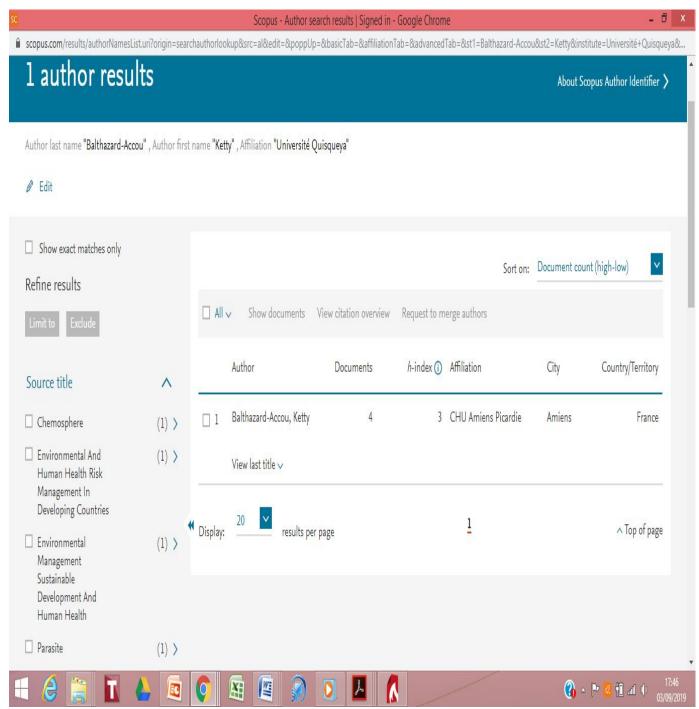


Figure 12 : Dr Ketty BALTHAZARD-ACCOU -- Informations sommaires répertoriées sur SCOPUS

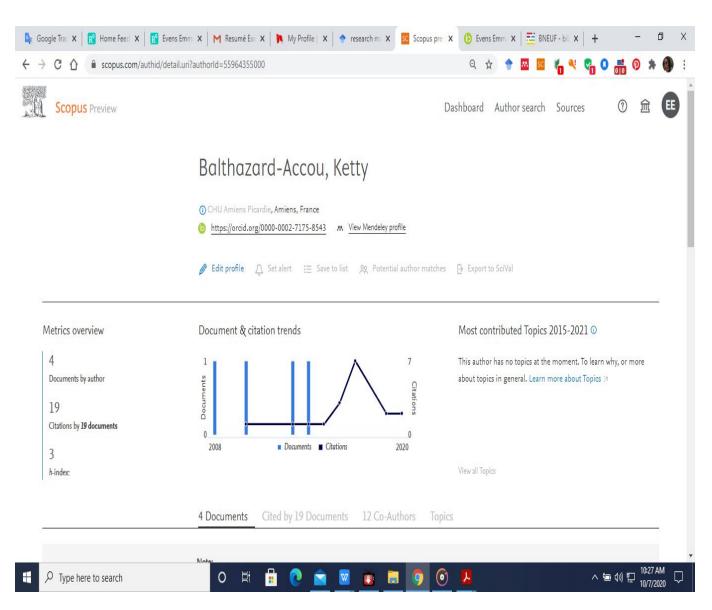
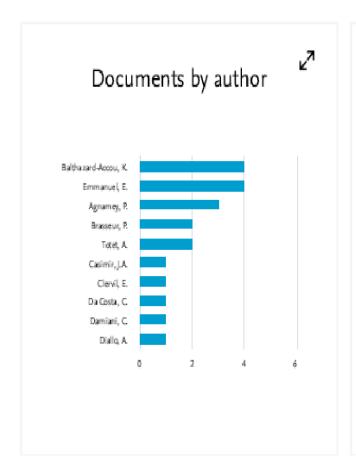
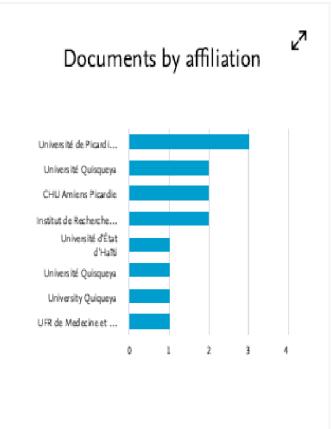


Figure 13 : Dre Ketty BALTHAZARD-ACCOU – son profil sur SCOPUS





Documents by country/territory

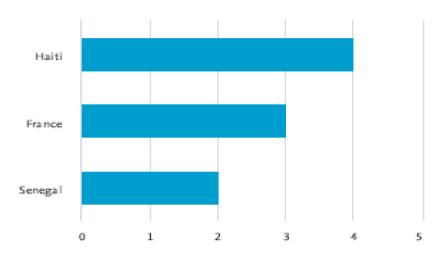


Figure 14 : Publications conjointes nationales et internationales de Dr Ketty BALTHAZARD-ACCOU – répertoriées sur SCOPUS

N.B. Le taux de citation d'un chercheur fourni par SCOPUS est un indicateur de performance de la recherche dans son université, lequel contribue au scientific ranking du pays où s'établit cet IES.

Les figures 15, 16 et 17 fournissent des informations sommaires répertoriées pour l'Enseignant-chercheur M. Bruel GERANÇON, Co-reponsable du Centre de Recherche et de Perfectionnement en Technologie de l'Information de l'Université INUKA.

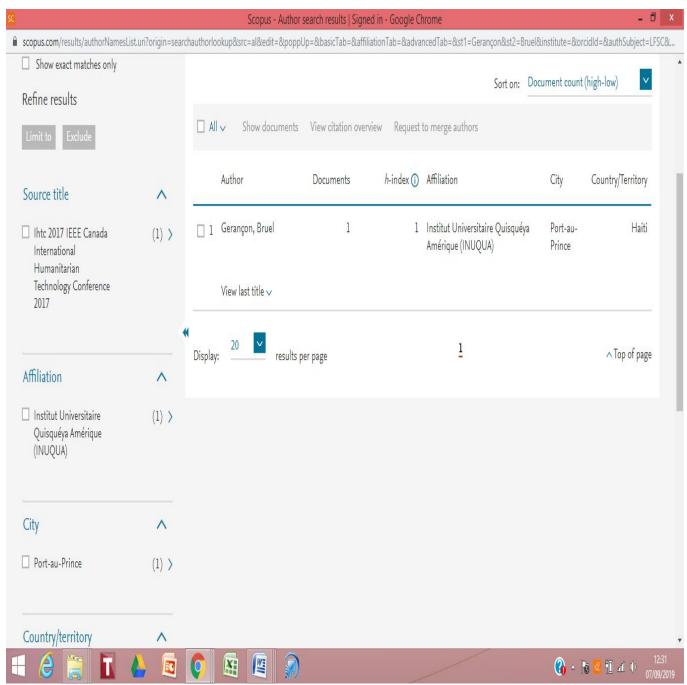


Figure 15: M. Bruel GERANÇON -- Informations sommaires répertoriées sur SCOPUS

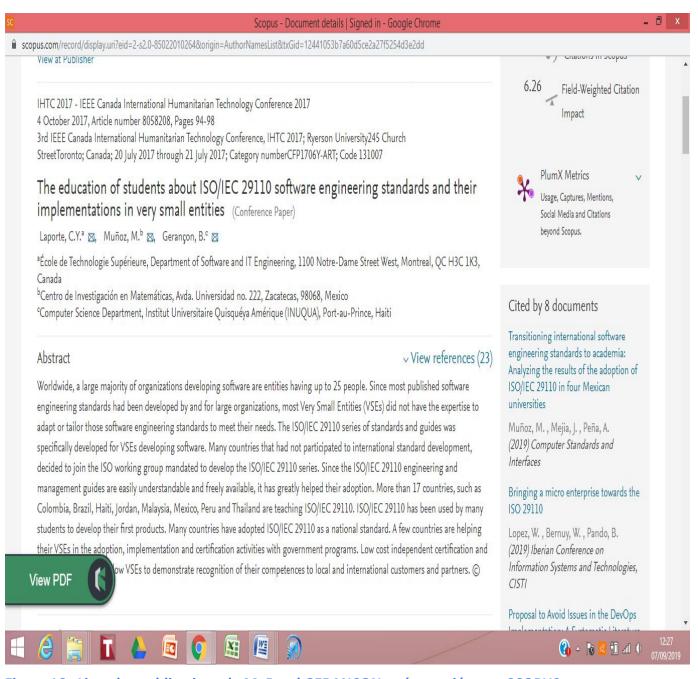


Figure 16 : Liste des publications de M. Bruel GERANÇON – répertoriées sur SCOPUS

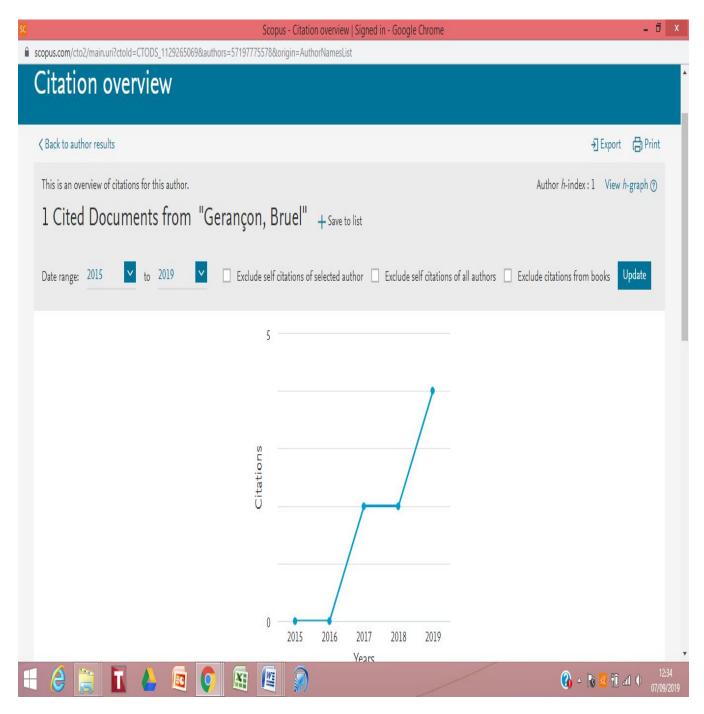


Figure 17: Aperçu des citations de M. Bruel GERANÇON

III.2.6. Haiti scientific ranking

État de la recherche et innovation dans les IES



Encadré 6: SCOPUS - Haiti scientific ranking

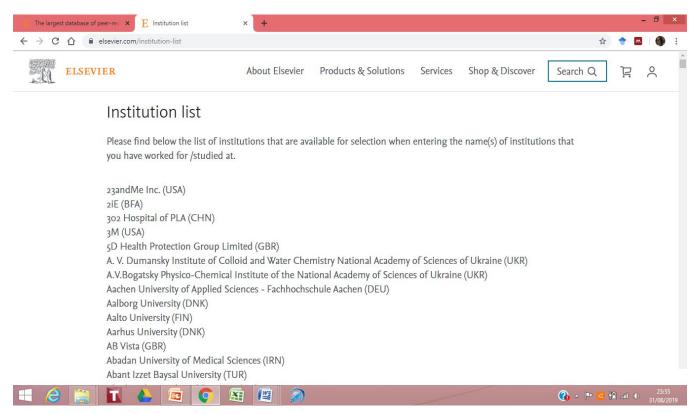


Figure 18: Institution list - https://www.elsevier.com/institution-list

La mise en œuvre de la méthodologie élaborée a conduit la commission Recherche Innovation à utiliser l'équation de recherche : Haïti scientific ranking pour répertorier dans la base de données SCOPUS la performance des IES du pays en matière de publications d'articles dans des revues classées dans le Web of Science (WOS). Le résultat obtenu de cette recherche est :

Please find below the list of institutions that are available for selection when entering the name(s) of institutions that you have worked for /studied at.

Veuillez trouver ci-dessous la liste des institutions disponibles à la sélection lors de la saisie du nom des institutions pour lesquelles vous avez travaillé / étudié.

https://www.elsevier.com/institution-list

Encadré 7: www.elsevier.com/institution-list

Cette liste n'est autre que celle des universités retenues dans le QS de *Times Higher Education University Ranking*. Le taux de publications des chercheurs vivant en Haïti ne permet pas encore aux universités du pays d'être retenues dans le cadre de ce classement. Dans la mesure où des entités de l'Université haïtienne décideraient de retenir la recherche scientifique et la publication d'articles dans des revues scientifiques WOS pour entrer dans ce classement, il faudra à chacune de ces entités publier au moins 200 articles par an et d'avoir sur un cumul de 5 ans au minimum 1000 articles publiés et largement cités dans d'autres travaux disponibles sur le WOS. Cette démarche n'est pas impossible, toutefois il faut souligner qu'aujourd'hui la publication par Open access (OA) est devenue une voie rapide, une fois le peer reviewing complété, pour être présent dans le WOS. Publier un article dans une revue (Impact factor : 0,5 à 10) du WOS peut coûter actuellement entre 750,00 USD et 7500,00 USD (uniquement pour que l'article soit publié). Le coût de publication en open access des chapitres dans certains ouvrages collectifs varie actuellement entre 2250,00 et 4000,00 USD.

Universités 2019 – Top 400 en Amérique latine et dans les Caraïbes : Haïti exclu, la RD 122e, Cuba 59e, Venezuela 18e, Chili en 1ere place

Période de graduation oblige, « <u>The World University Ranking</u> » publie le classement des meilleures universités à travers le monde, pour 2020. Le rôle de l'université est de libérer le potentiel intellectuel et spirituel de l'homme, et de l'aider à se libérer. Plusieurs facteurs ont été pris en compte pour arriver à ce classement où aucune des universités haïtiennes n'est figurée. Et l'avenir d'un pays, dit-on, passe par les universitaires. Est-ce toujours le cas en Haïti, le pays aux institutions publiques les plus corrompues de la Caraïbes où n'importe qui, sans compétence aucune, peut aspirer à n'importe quelle fonction élective ?

Le classement QS liste 1 000 établissements d'enseignement supérieur de 82 pays et territoires en s'appuyant principalement sur la réputation académique des établissements, mesurée à travers les réponses de plus de 94 000 universitaires à travers le monde.

Lundi 24 juin 2019 ((rezonodwes.com))—Le rôle de l'université dans la société et le développement s'est compliqué dans de nombreux pays, particulièrement en Haïti, où aucune politique sérieuse d'intégration des jeunes étudiants universitaires dans leur domaine respectif, n'est envisageable.

L'année académique 2018-2019 touche à sa fin et QS World University Rankings® travaille déjà sur la liste complète de plus de 1000 meilleures Universités à découvrir au monde pour 2019-2020. Là encore, Haïti malgré toutes les belles têtes qu'il a placées dans des positions enviables à l'étranger, notamment dans les couloirs des administrations publiques et privées au Canada, aux USA, en France pour ne citer que ces pays-là, ne verra pas une seule de ses trois principales Universités (UEH, Notre Dame, Quiskeya) figurer dans le classement Amérique latine et les Caraïbes.

Universidad Iberoamericana – UNIBE de Santo Domingo, prend la 122^e place du classement 2020 des meilleures universités de l'Amérique Latine et des Caraïbes, dans l'étude réalisée par Quacquarelli Symonds (QS), une société londonienne spécialisée dans la formation et les études à l'étranger, et publiée le 19 juin. Au total, **sept (7)** établissements d'enseignement supérieur dominicains figurent dans le top 400.

Avec ses 3978 étudiants et un staff académique de 421 personnes, UNIBE est l'une des principales universités privées à but non lucratif de la République dominicaine. UNIBE a été fondé en 1982 par le docteur Jorge Abraham Hazoury et propose aujourd'hui **15 programmes de premier cycle, 14 programmes de maîtrise** et de nombreux programmes et diplômes de certificats par le biais de ses départements de formation continue.

Pontificia Universidad Católica de Chile (UC), domine ce classement régional en détrônant en 2019, Universidade Estadual de Campinas (Unicamp) de Brésil, retrouvée en deuxième position cette année. Des Universités situées au Chili, au Brésil, au Mexique et en Colombie occupent les dix premières places du classement.

Universidad Central de Venezuela à Caracas est placée en 18è position et 701è au mode. Son campus peut accueillir 49501 étudiants et les membres du décanat sont au nombre de 3,306. Université centrale de Venezuela, UCV est la toute première université publique du Venezuela. Elle a été fondée en 1721.

Pour finir, sachez que dans le Top 500 mondial, ce sont les universités américaines et britanniques Stanford, Harvard et Oxford qui occupent la tête de liste. En Asie, le classement est dominé par l'Université nationale de Singapour et l'Université technologique Nanyang, à Singapour également, 11es ex-aeqo.

[en ligne] URL: https://rezonodwes.com/2019/06/25/universites-2019-top-400-en-amerique-latine-et-dans-les-caraibes-haiti-exclu-la-rd-122e-cuba-59e-venezuela-18e-chili-en-1ere-place/

Encadré 8 : Repportage Rezo Nodwes - Top 400 universités en Amérique Latine et Caraïbes

QS (Times Higher Education Supplement until 2009)

(Juin 2017) Changement important: les années de références des rankings de 2014 à 2017 ont été changées.

Jusqu'à présent la date de référence du ranking était l'année de sa publication. Cette année (2017) le QS a publié son ranking sous la référence de "2018" et a renommé les rankings depuis 2014 avec la date suivant l'année de leurs publications. Nous avons ajusté en conséquence nos années (ce qui signifie que le "Ranking 2015" est devenu le "Ranking 2016").

.....

De 2004 à 2009, le Times Higher Education et Quacquarelli Sysmonds (QS) ont produit une publication commune annuelle connue sous le nom de "Times Higher Education Supplement (THES) Rankings".

En 2010 ces 2 institutions ont interrompu leur collaboration, mais publient désormais chacun un ranking: le QS a gardé la méthodologie de 2004-2009 et publie ce ranking sous le nom de QS World University Rankings (comprenant aussi les THES rankings de 2004 à 2009) et le Times produit un nouveau type de ranking sous le nom de Times Higher Éducation World University Rankings.

Le QS établit un classement des meilleures universités du monde sur la base de cinq indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Le classement a été publié pour la première fois en 2004. En plus du classement mondial, des classements par domaines scientifiques ont été établis.

Le classement du QS inclut une évaluation globale par des pairs: professeurs et chercheurs des cinq continents ont jugé les universités dans les disciplines de recherche où ils sont eux-mêmes spécialisés. Le classement du QS se fonde donc sur la réputation des universités auprès de ces experts. L'évaluation par les pairs représentait en 2004 50 % du nombre total de points attribués aux universités. Depuis 2005 le classement intègre un nouvel indicateur visant à évaluer la valeur des formations de chaque haute école sur le marché du travail, basé sur une enquête auprès des chefs des ressources humaines de firmes internationales: les chefs du personnel du monde entier ont désigné les meilleures universités du monde à leur sens, cette appréciation entrant pour 10 % dans la note globale. L'évaluation par les pairs perd ainsi un peu de son importance dans le classement global, mais demeure néanmoins avec 40 % l'indicateur prépondérant. De 2007 à 2011 la pondération des différents indicateurs reste identique, mais des changements interviennent au niveau de la base de données utilisée (passage de Thomson Scientific à Scopus), un changement "mathématique" destiné à réduire les distorsions sur l'échelle utilisée, et enfin dans l'évaluation par les pairs qui ne peuvent plus citer leur propre institution.

[...]

[en ligne] URL: https://www.universityrankings.ch/fr/methodology/times higher educ

Encadré 9 : QS Time Higher Education 2009

QS (Times Higher Education Supplement until 2009)

[...]

Les indicateurs du classement du QS et leur pondération

Domaine	Indicateur	Pondé	Pondération	
		2004	2005 - 2017	
Academic Peer Review	1. Évaluation par les pairs : Score composite à partir des réponses des pairs (enquête qui se divise en 5 domaines).	50 %	40 %	
Employer Review	2. Enquête mondiale auprès des employeurs demandant leur opinion sur la qualité des diplômés.	-	10 %	
Citations per Faculty	3. Performance internationale de la recherche: Taux de citation par membre des facultés selon la Thomson Scientific Database (2004-2006) ou Scopus (2007-2011).	20 %	20 %	
Faculty Student Ratio	4. Conditions d'encadrement des étudiants.	20 %	20 %	
International Faculty	5. Nombre de collaborateurs étrangers.	5 %	5 %	
International Students	6. Nombre d'étudiants étrangers.	5 %	5 %	

Source: QS Quacquarelli Symonds Limited

[en ligne] URL: https://www.universityrankings.ch/fr/methodology/times-higher-education

Encadré 10 : Les indicateurs du classement QS et leur pondération

III.2.7. Google Scholar^{18, 19}

Google Scholar est un service de Google permettant la recherche d'articles scientifiques. Lancé fin 2004, il inventorie des articles approuvés ou non par des comités de lecture (en anglais : peer-reviewed), des thèses de type universitaire, des citations ou encore des livres scientifiques.

L'index de Google Scholar contient la plupart des journaux en ligne soumis à des comités de lecture, journaux provenant des grands éditeurs de littérature scientifique. Cependant la couverture réelle n'est pas connue précisément et plusieurs chercheurs ont repéré des trous dans sa couverture des archives des éditeurs. En 2014, Google Scholar prétendait couvrir 85 % des publications scientifiques.

La qualité des résultats des recherches n'atteint pas celle des bases de données classiques (Jacsó, 2009). L'attention a été attirée sur le fait que Google Scholar n'est pas un outil adapté pour des applications bibliométriques ni pour l'évaluation de l'impact des chercheurs et des revues (Burright, 2006 ; Jacsó, 2010).

Google Scholar fournit également des informations sur l'H-Index (Highly Cited Index), ainsi que sur l'indice i10 des publications d'un auteur. L'indice i10 correspond au nombre de publications d'un chercheur ayant été citées au moins 10 fois.

Les figures 19 à 25 fournissent les publications et le profil de plusieurs enseignants-chercheurs haïtiens sur Scholar.google.fr.

¹⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Google Scholar

¹⁹ http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Google%20Scholar/fr-fr/

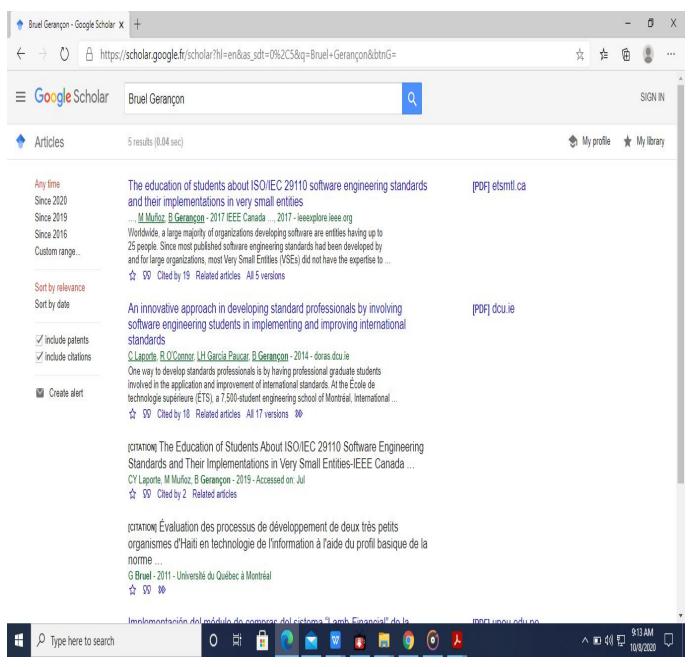


Figure 19 : Liste des publications de M. Bruel GERANÇON du CRPTI – Université INUKA – Répertoriées sur scholar.google.com

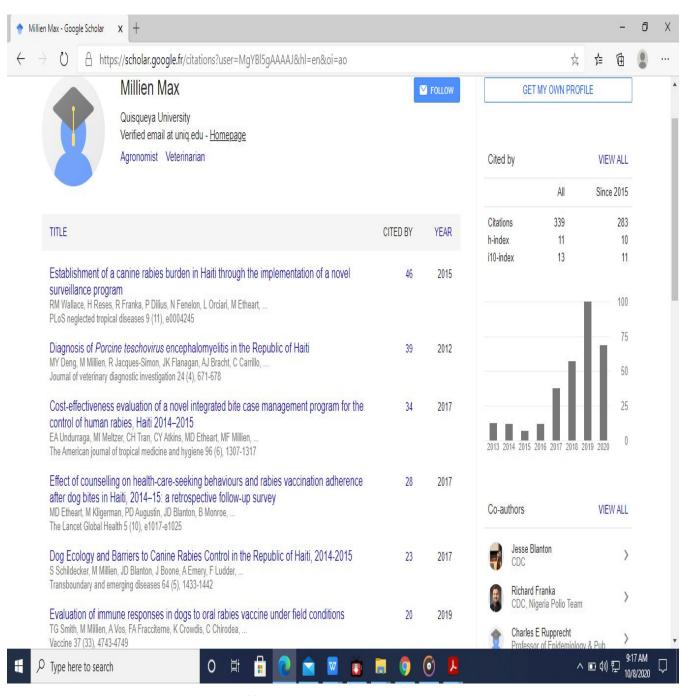


Figure 20: Profil du Dr Max MILLIEN²⁰ sur scholar.google.com

²⁰ https://scholar.google.fr/citations?user=MgYBl5gAAAAJ&hl=fr&oi=ao

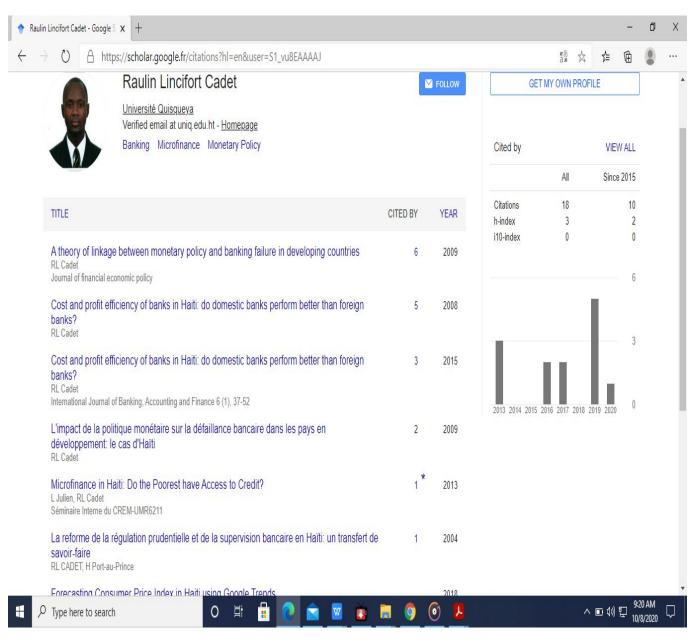


Figure 21: Profil du Dr Raulin CADET²¹ sur scholar.google.fr

²¹ https://scholar.google.fr/citations?user=S1_vu8EAAAAJ&hl=fr&oi=ao

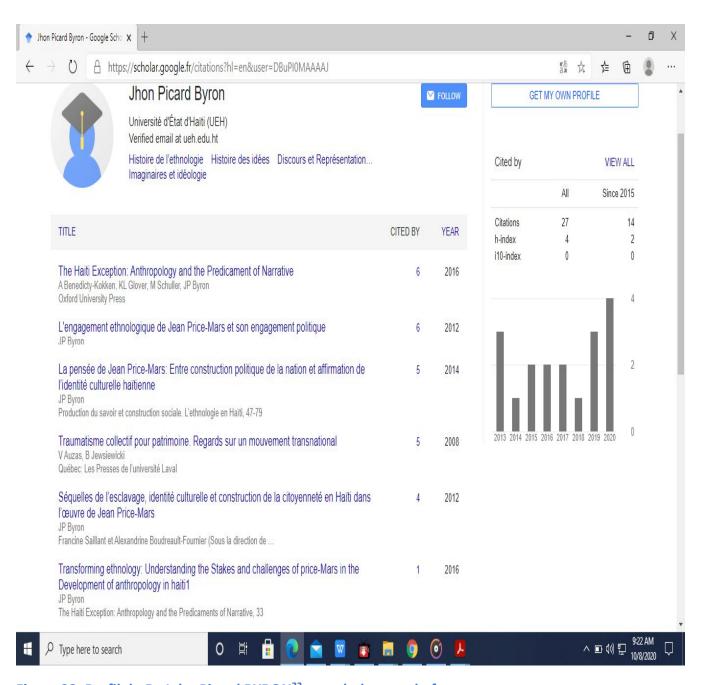


Figure 22: Profil du Dr John Picard BYRON²² sur scholar.google.fr

²² https://scholar.google.fr/citations?user=DBuPIOMAAAAJ&hl=fr&oi=ao

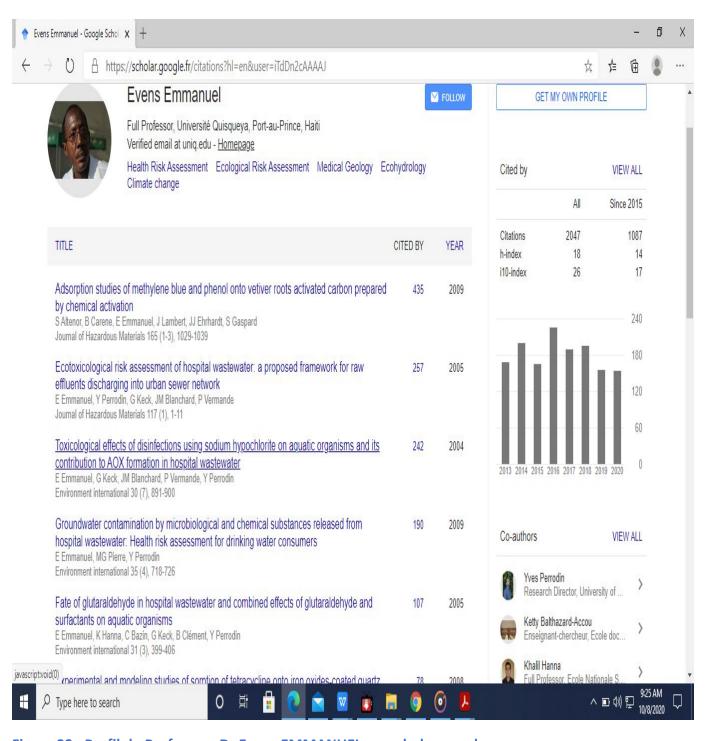


Figure 23: Profil du Professeur Dr Evens EMMANUEL sur scholar.google

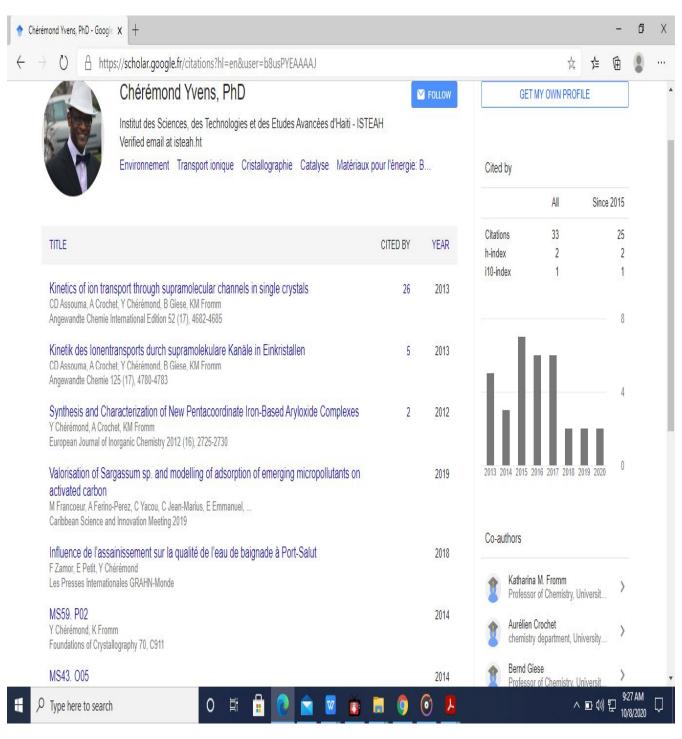


Figure 24: Profil du Dr Yvens CHEREMOND sur scholar.google

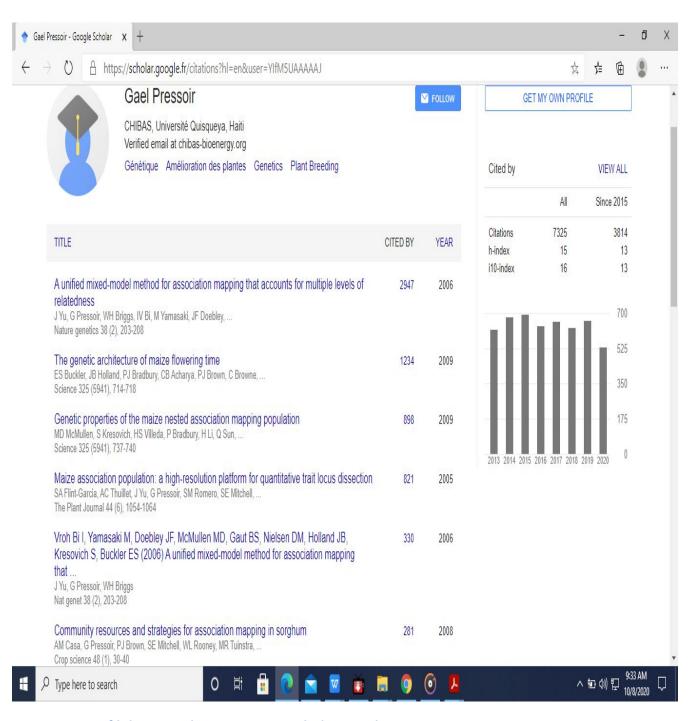


Figure 25: Profil du Dr Gael PRESSOIR sur scholar.google

III.2.8. Researchgate

ResearchGate est un site proposant un service de réseautage social pour chercheurs et scientifiques de toutes disciplines. Disponible gratuitement, il permet une recherche scientifique sémantique ainsi qu'une chronique de fichiers partagés. Le site propose aussi un serveur de fichiers publics (comme une gestion de littératures par notes en base de page), un forum, des discussions méthodologiques et des groupes d'échanges. ResearchGate annonce avoir plus de 11 millions de chercheurs et scientifiques dans 192 pays.

ResearchGate a été créé en 2008 par deux virologues (Ijad Madisch et Sören Hofmayer) et un informaticien (Horst Fickenscher).

Une des caractéristiques les plus distinctives est sans doute le moteur de recherche permettant de chercher simultanément dans les ressources internes du réseau ainsi que dans des bases de données bibliographiques comme PubMed, Citeseer, etc. L'entreprise se targue d'avoir 60 millions d'inscriptions donnant accès aux textes scientifiques.

ResearchGate propose une recherche par similitudes de fichiers pour aider les usagers à trouver facilement d'autres individus et documents liés aux sujets de leurs recherches. Par l'intermédiaire d'une analyse détaillée des profils, le site est à même de proposer à ses utilisateurs d'échanger avec leurs homologues scientifiques, d'adhérer à des groupes ciblés et d'accéder à des ressources liées aux intérêts de recherche. Plusieurs milliers de groupes ont déjà été créés dans les cadres de ResearchGate.

En novembre 2009, la plateforme a lancé ResearchBlog, le blog officiel de la communauté de ResearchGate. Ce blog contribue à faciliter la communication en permettant aux usagers de publier des notes générales ainsi que des brefs articles scientifiques. ResearchGate offre également une très large bourse d'emplois internationale pour scientifiques proposant une recherche par mots-clés, fonction, domaine d'activité et pays.

Certaines organisations et conférences scientifiques utilisent ResearchGate comme point de rencontre commun afin de collaborer et communiquer. La plateforme est en train de lancer plusieurs nouvelles applications, dont des conférences virtuelles.

Depuis le mois d'août 2012, il attribue un score (« RG Score ») à chaque personne inscrite, score censé refléter la qualité et la quantité des recherches scientifiques menées par la personne. Ce score d'une personne est fondé sur les interactions qu'elle a avec d'autres personnes inscrites (téléchargements d'articles, questions, réponses à des questions). Plus une personne est en contact avec des chercheurs dont le score est élevé, plus son score augmente.

Bien qu'invoquant les principes généraux du libre accès à des fins de marketing, le site n'est en réalité pas en open access. Il ne permet notamment pas la récupération automatique des métadonnées, alors que l'interopérabilité est un principe de base de l'open access.

En octobre 2017, Elsevier et d'autres éditeurs de revues scientifiques attaquent ResearchGate devant une cour de justice régionale allemande en lui reprochant de mettre en danger la pérennité de l'édition scientifique traditionnelle par la libre mise à disposition de contenus soumis à droits d'auteur.

[en ligne] URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/ResearchGate

Les figures 27 à 33 fournissent le profil de plusieurs enseignants-chercheurs haïtiens sur ResearchGate.net.

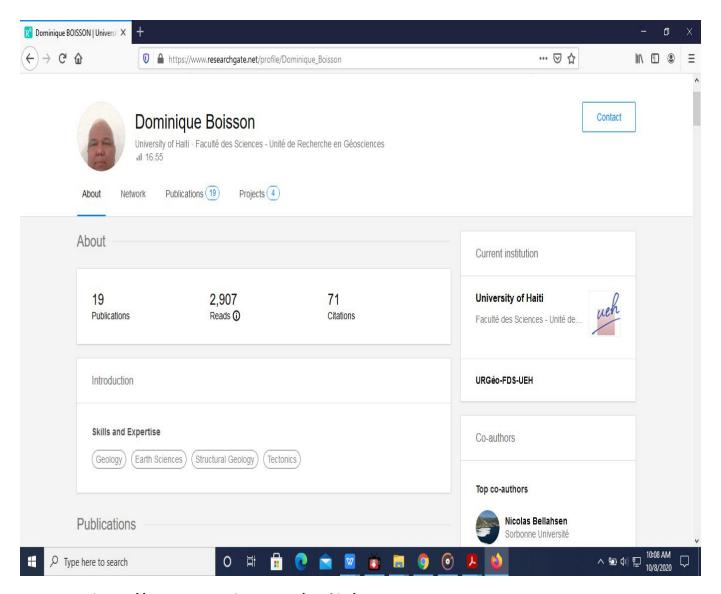


Figure 26: https://www.researchgate.net/profile/Dominique_Boisson

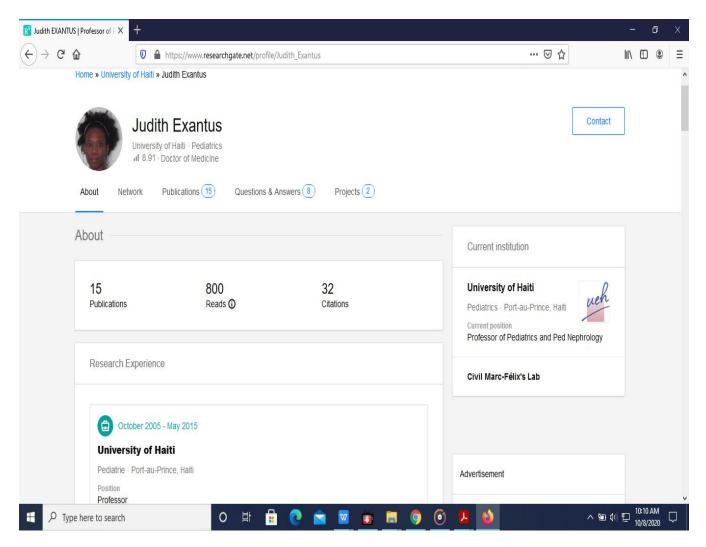


Figure 27: https://www.researchgate.net/profile/Judith_Exantus

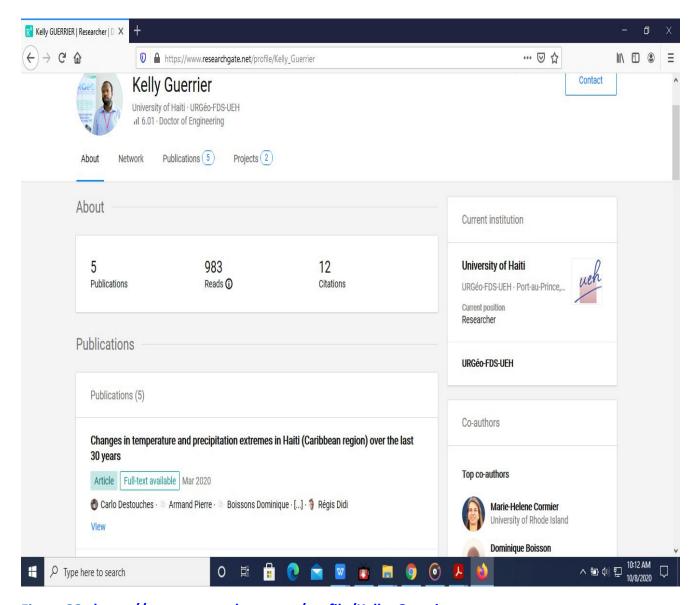


Figure 28 : https://www.researchgate.net/profile/Kelly_Guerrier

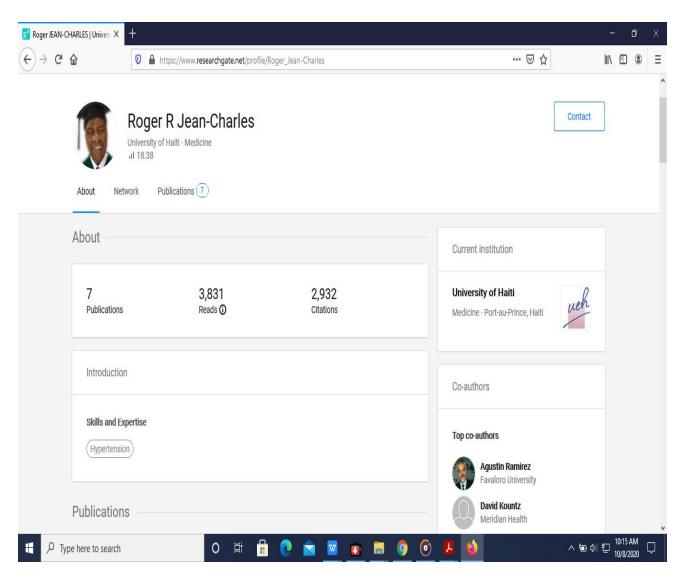


Figure 29 : https://www.researchgate.net/profile/Roger_Jean-Charles

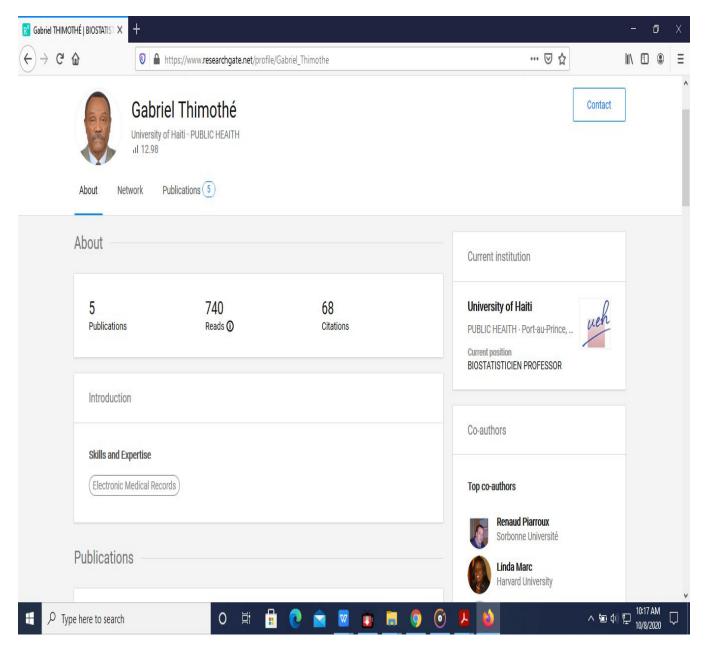


Figure 30 : https://www.researchgate.net/profile/Gabriel_Thimothe

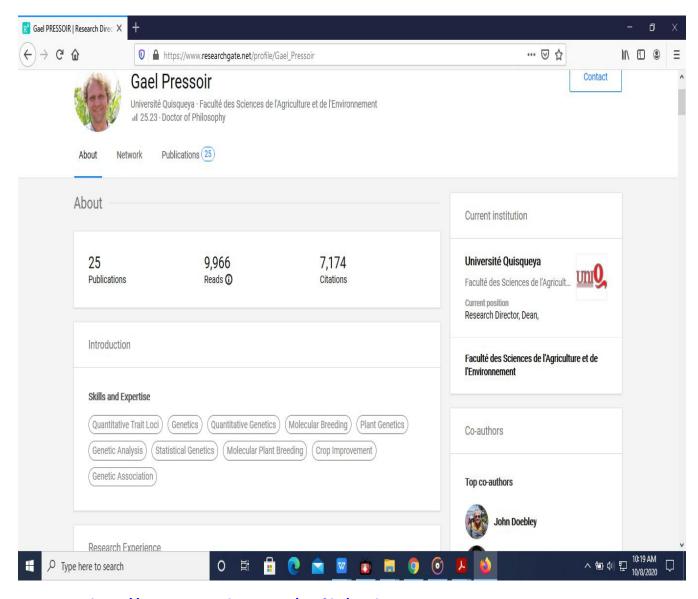


Figure 31: https://www.researchgate.net/profile/Gael Pressoir

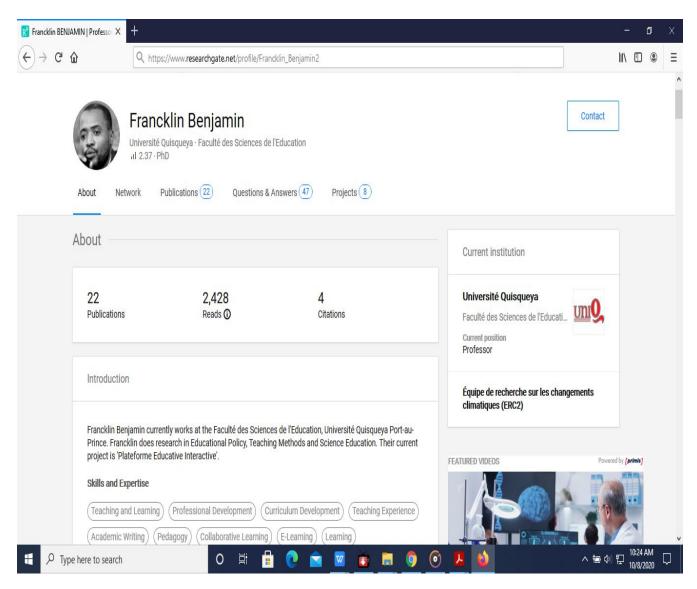


Figure 32: https://www.researchgate.net/profile/Francklin_Benjamin2

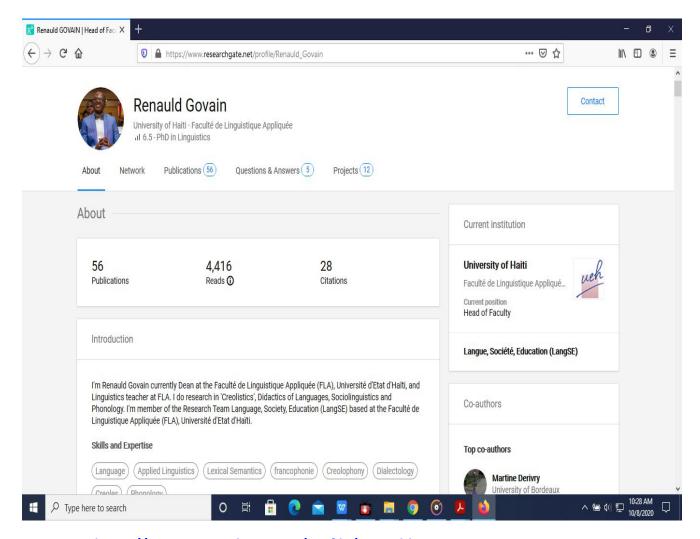


Figure 33 : https://www.researchgate.net/profile/Renauld_Govain

III.2.9. ORCID

ORCID (acronyme de « Open Researcher and Contributor ID ») a été établi pour créer et tenir à jour un registre d'identifiants uniques pour les chercheurs et constitue une méthode transparente de liaison des activités des chercheurs à ces identifiants. Il vise à résoudre le problème d'ambiguïté des noms et d'identification des chercheurs en attribuant à chacun un identifiant numérique unique qui perdure dans le temps. À la différence des autres identifiants, ORCID ne se limite pas à une discipline ou à une région géographique, à un éditeur commercial en particulier ou à un fournisseur d'information.

[en ligne]. URL: https://orcid-ca.org/fr/node/1

III.2.10. 10 bonnes raisons de créer son identifiant chercheur ORCID ID (Deboin, 2015)

1. Disposer gratuitement d'un identifiant unique, permanent et universel, l'ORCID ID

Tout chercheur peut demander et obtenir un identifiant ORCID ID, code alphanumérique pérenne pour être identifié de façon univoque dans un environnement numérique donné (revue en ligne, base de données bibliographique, système d'information, etc.).

2. En finir avec les confusions de noms d'auteurs dans les publications

L'identifiant unique ORCID ID attribué à un chercheur est relié aux publications (articles, ouvrages) et aux autres produits (brevets, jeux de données, réponses à projets, bourses) dont ce chercheur est l'auteur, quelle que soit la forme sous laquelle son nom apparait dans ces différents produits.

3. S'appuyer sur l'organisation internationale à but non lucratif orcid.org

ORCID.org est une organisation internationale à but non lucratif dont le siège est aux États-Unis. ORCID est une communauté ouverte d'individus, d'universités, d'organismes de recherche nationaux ou privés, d'agences de financement, d'entrepôts de données et de sociétés professionnelles.

4. Gérer son identité via son espace personnel dans le registre ORCID

L'inscription d'un chercheur à ORCID peut se faire sur le site orcid.org. En s'enregistrant pour obtenir un ORCID ID, le chercheur accède à une page web pour saisir et alimenter les rubriques composant son identité. Les enregistrements ORCID composent le registre ORCID.

5. Maîtriser l'accès aux informations de son identité ORCID

Chaque chercheur inscrit définit le type d'accès qu'il autorise à chaque rubrique de son enregistrement ORCID: public (everyone), réservé à certaines organisations (trusted parties), ou privé (only me). Il peut modifier le type d'accès de chaque rubrique à tout moment.

6. Utiliser son ORCID ID pour répondre à un appel à projets ou à une bourse

Certaines agences de financement (H2020) demandent aux candidats de saisir leur identifiant ORCID dans le formulaire de candidature. Cet identifiant relie une candidature à son candidat, et permet de lui attribuer la qualité d'auteur des dossiers qu'il a soumis et des résultats qu'il a obtenus.

[en ligne]. URL: https://coop-ist.cirad.fr/content/download/5892/43243/version/5/file/CoopIST-+10+raisons-identifiant-ORCID+ID-novembre2015.pdf

7. Utiliser son ORCID ID pour soumettre un article

De nombreux éditeurs scientifiques intègrent l'identifiant ORCID dans leur système de soumission en ligne d'articles. L'auteur peut créer son ORCID ID, le saisir, ou demander à ce qu'il soit collecté à partir du répertoire ORCID. L'ORCID ID est alors relié à l'article soumis et affiché dans l'article.

8. Utiliser son ORCID ID pour déposer des jeux de données dans un entrepôt

Certains entrepôts de données (data repositories) ont intégré l'identifiant ORCID ID dans leur plateforme de dépôt pour que les jeux de données soient attribués à leurs auteurs de façon univoque et correctement cités après publication ou stockage.

9. Utiliser son ORCID ID pour être distingué dans les bases de données

L'identifiant ORCID d'un chercheur peut être intégré, affiché et recherché dans certaines bases de données bibliographiques par le biais des références de ses publications. Les références d'un auteur peuvent également être exportées de ces bases vers l'enregistrement ORCID de cet auteur.

10. Utiliser son ORCID ID pour être plus visible sur les réseaux sociaux

Certains réseaux sociaux scientifiques proposent à chacun de ses membres de saisir dans son profil son identifiant ORCID. Dans son enregistrement ORCID, le chercheur peut aussi saisir le nom et l'URL de ses différents profils sur les réseaux sociaux.

Marie-Claude Deboin Délégation à l'information scientifique et technique, Cirad Novembre 2015

[en ligne]. URL: https://coop-ist.cirad.fr/content/download/5892/43243/version/5/file/CoopIST+10+raisons-identifiant-ORCID+ID-novembre2015.pdf

Utilisez votre ORCID ID pour marquer et retrouver vos publications

L'identifiant ORCID ID d'un auteur est relié aux bases de données bibliographiques par le biais des publications qui y sont référencées. Des exports de références peuvent être réalisés entre le profil de l'auteur créé dans la base de données et l'enregistrement (ORCID Record) de l'auteur créé dans le répertoire ORCID.

Exemple de la base <u>Scopus</u> - En associant vos identifiants Scopus et ORCID ID, les références de vos publications indexées dans Scopus pourront être importées dans votre page ORCID, et votre ORCID ID sera affiché dans les références de vos publications dans Scopus. La mise en relation de vos identifiants Scopus et ORCID ainsi que des références de vos publications entre Scopus et ORCID se fait par un service web dédié Scopus to ORCID: http://orcid.scopusfeedback.com/.

Exemple de la base <u>Web of Science</u> **(WoS)** - Si vous avez un identifiant ResearcherID créé dans la base WoS et un identifiant ORCID ID, vous pouvez relier ces deux identifiants. Vos données de publications seront synchronisées entre les deux systèmes d'information : vous pourrez alimenter la liste de vos publications sous <u>ResearcherID</u> à partir de votre liste de publications ORCID et vice versa.

[en ligne]. URL: https://coop-ist.cirad.fr/etre-auteur/creer-un-orcid-id/6-utilisez-votre-orcid-id-pour-marquer-et-retrouver-vos-publications

III.2.11. Des chercheurs et des étudiants vivant en Haïti détenteurs d'un ORCID ID

Le tableau 1 donne une liste de chercheurs, de doctorants et d'étudiants master 2 ayant un numéro ORCID.

Tableau 2 : Chercheurs et étudiants MSC et PhD - vivant en Haïti – détenteurs d'un ORCID ID

Prénom et Nom	Grade	Numéro ORCID
Renauld GOVAIN	PhD	0000-0003-2831-2412
Kelly GUERRIER	PhD	0000-0002-1412-080X
Raulin CADET	PhD	0000-0002-4914-2304
Francklin BENJAMIN	PhD	0000-0002-6280-5731
Evens EMMANUEL	Professeur (PhD, HDR Sciences)	0000-0001-8865-3409
Max François MILLIEN	Doctorat en médecine vétérinaire	0000-0002-9775-4364
Naomie DUVELSAINT	MD, étudiante M2 MPH	0000-0002-9091-6455
Bettie GARÇON	MD, étudiante M2 MPH	0000-0001-8278-4870
Erlyne SIMÉON	BS, étudiante M2 MPH	0000-0002-7834-2110
Yolette JÉRÔME	Étudiante en doctorat	0000-0002-1153-357X
Gaston JEAN	PhD	0000-0002-7168-4900
Vaucanson GUILLAUME	MD, étudiant M2 MPH	0000-0002-3857-9092
Ketty BALTHAZARD-ACCOU	PhD	0000-0002-7175-8543
Emmanuela JOSEPH	BS, étudiante M2 MPH	0000-0001-5442-5424
Ruth Myrtho CASSÉUS	Étudiante en doctorat	0000-0003-0727-5501
Christophe PROVIDENCE	PhD	0000-0003-4213-6996
Gassendy CALICE	Étudiant en doctorat	0000-0001-6999-2237
Hubermane CIGUINO	Étudiant en doctorat	0000-0001-8869-0998
Bénédique PAUL	PhD	0000-0003-0419-2129
Jean-Baptiste ANTÉNORD	Étudiant en doctorat	0000-0003-3895-8786
Neptune PRINCE	Étudiant en doctorat	0000-0002-6824-7400
Anne-Laurence VERRET	Étudiante en doctorat	0000-0002-3387-8181
Ammcise APPLY	BS, étudiante M2 MPH	0000-0001-7372-3232
David NONCENT	Étudiant en doctorat	0000-0003-4461-2984
Daphnide ST-LOUIS	BS, étudiante M2 MPH	0000-0002-5146-3780
Daphnée MICHEL	MD, étudiante M2 MPH	0000-0001-5389-8342

III.2.12. PUBLONS



Publications and citations are not the only measure of a researcher's impact. World-class researchers also advance research through peer review, journal editing work, and community engagement. Slowly but surely, we're heading towards a more comprehensive way of evaluating researchers based on more of their contributions.

With your Publons profile you can easily track and show a more complete record of your work as an author, peer reviewer and editor, in one place.

Add past reviews to your profile today using one of the methods below:

- Search your inbox for "thank you for reviewing" emails from journals, forward these to <u>reviews@publons.com</u> and we'll add the review for you
- Complete the form on your dashboard

We also partner with thousands of journals so any future peer reviews you complete for partner journals can be instantly added to your profile. Read more about adding reviews to Publons <u>here</u>.

Have you handled manuscripts as a journal editor? You can add these to your profile to get recognition for your journal editing work, to reward your journal's reviewers, and provide feedback on the quality oftheir work.

[en ligne] URL: https://publons.com



Les publications et les citations ne sont pas la seule mesure de l'impact d'un chercheur. Les chercheurs de calibre mondial font également progresser la recherche par le biais de revues par les pairs, de travaux de révision de journaux et d'engagement communautaire. Lentement mais sûrement, nous nous dirigeons vers une méthode plus globale d'évaluation des chercheurs en fonction de leurs contributions.

Avec votre profil Publons, vous pouvez facilement suivre et afficher un enregistrement plus complet de votre travail en tant qu'auteur, relecteur et éditeur, en un seul endroit.

Ajoutez les avis précédents à votre profil aujourd'hui en appliquant l'une des méthodes ci-dessous:

- Recherchez dans votre boîte de réception les mots de remerciement pour avoir consulté les courriels des revues, faites suivre ces courriels
 - à reviews@publons.com et nous ajouterons la critique pour vous
- Complete the form on your dashboard (Remplissez le formulaire sur votre tableau de bord)

Nous travaillons également en partenariat avec des milliers de revues afin que toutes les évaluations par les pairs que vous réalisiez pour les revues de partenaire puissent être instantanément ajoutées à votre profil. En savoir plus sur l'ajout d'avis à Publons <u>here</u> (ici).

Avez-vous manipulé des manuscrits en tant qu'éditeur de journal? Vous pouvez les ajouter à votre profil pour que votre travail d'édition de revue soit reconnu, pour récompenser les relecteurs de votre revue et pour fournir des commentaires sur la qualité de leur travail.

La figure 34 fournit le score de la République d'Haïti dans PUBLONS alors que la 35 donne le nombre d'IES en Haïti ayant un enregistrement sur PUBLONS.

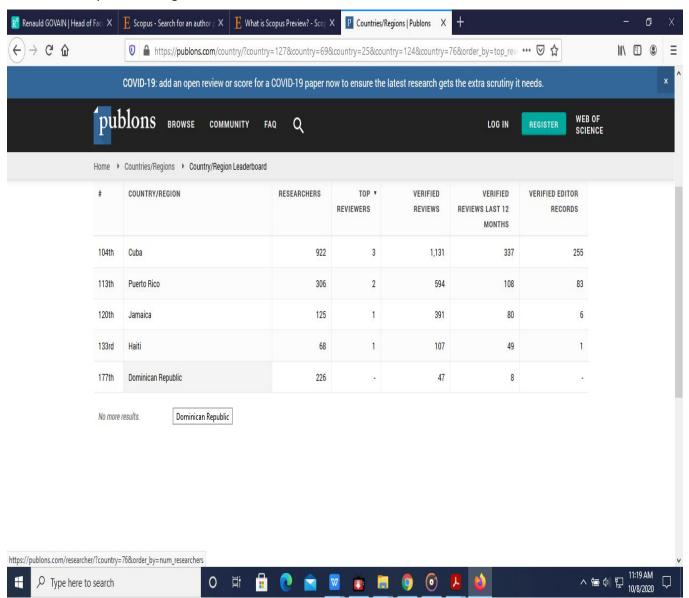


Figure 34 : Haïti - Classement Pays/Grandes Antilles/Caraïbes - nombre d'articles relus et vérifiés par PUBLONS au 8 octobre 2020.

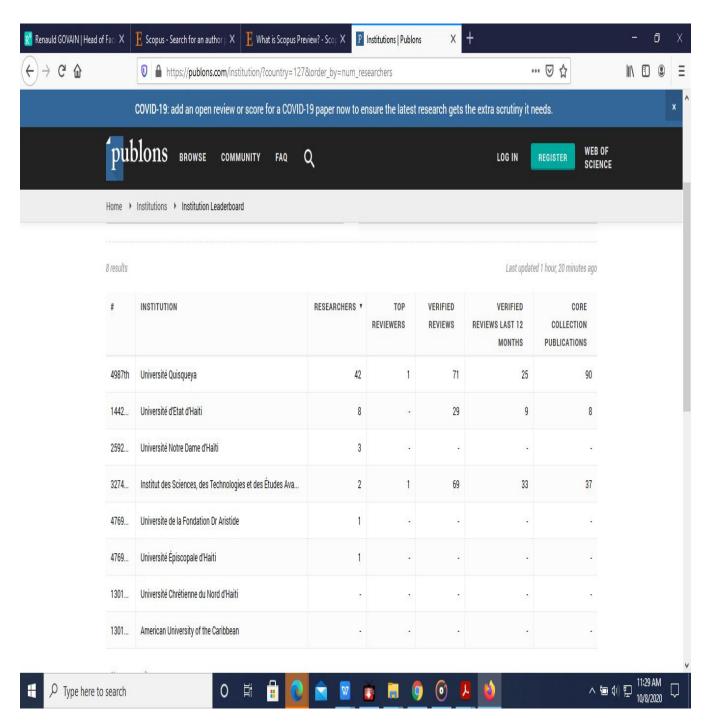
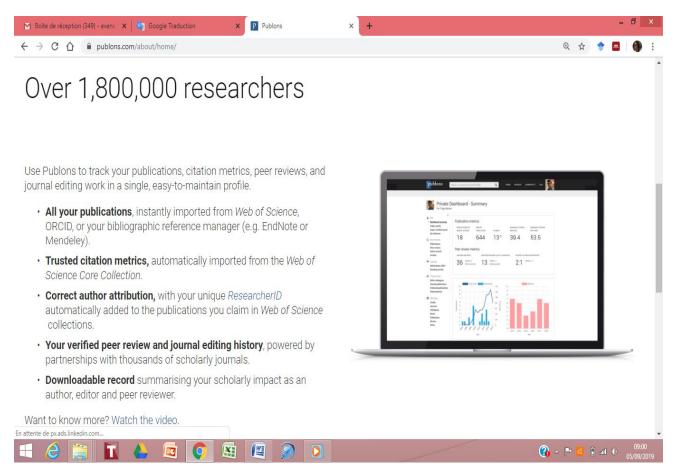


Figure 35 : IES en Haïti – enregistrés dans PUBLONS



Plus de 1 800 000 chercheurs

Utilisez Publons pour suivre vos publications, statistiques de citation, revues par des pairs et édition de journal dans un seul profil facile à gérer.

- **Toutes vos publications**, importées instantanément depuis Web of Science, ORCID ou votre gestionnaire de références bibliographiques (par exemple, EndNote ou Mendeley).
- Métriques de citation approuvées, importées automatiquement à partir de la collection Web of Science Core.
- Authentification des contributions de l'auteur, votre identifiant unique ResearcherID étant automatiquement, il est ajouté aux publications que vous revendiquez dans les collections Web of Science.
- Votre historique vérifié par les pairs et l'édition de revues, alimenté par des partenariats avec des milliers de revues savantes.
- Notice téléchargeable résumant votre impact scientifique en tant qu'auteur, éditeur et relecteur.

Encadré 11 : Avantages offerts par PUBLONS

Les figures 36 et 37 fournissent respectivement le profil de Dr Judith EXANTUS ainsi que celui de Dr Stanley DUMEUS, enseignants-chercheurs de l'Université d'État d'Haïti, sur PUBLONS.

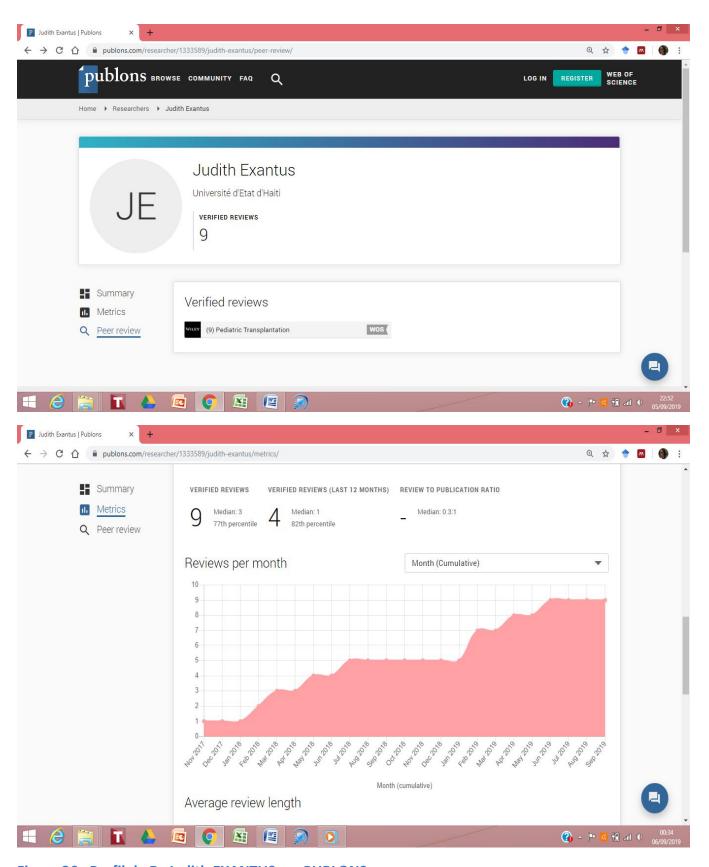


Figure 36: Profil de Dr Judith EXANTUS sur PUBLONS

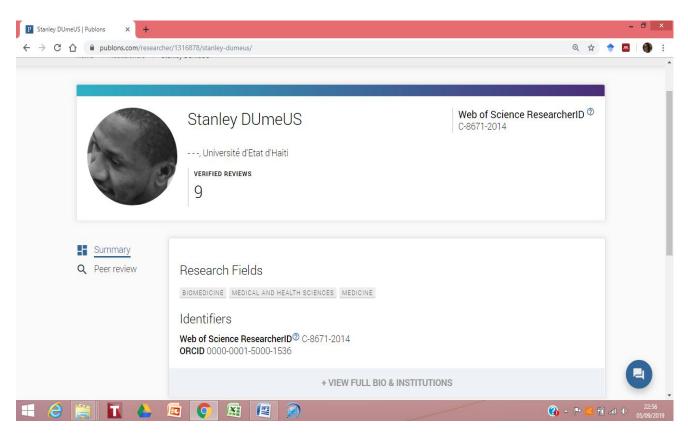


Figure 37: Profil de Dr Stanley DUMEUS sur PUBLONS

Publons offers two services for journals

<u>Recognition Service</u> - this is a workflow solution to make it easy to offer your peer reviewers recognition for their work

Reviewer Connect - this is a search tool to help you find the right reviewers.

Both of these work really well for journals once they have launched, I'm happy to discuss them with you but I should flag that I don't think you'll be able to get much use form our services until your journals are up and running.

The quotes of the two services for journals:

Recognition service -

1 journal - 1500 USD per year

2 journals - 2000 USD per year

Reviewer Connect -

1 journal - 2500 USD per year

2 journals - 3500 USD per year

Contact: partnerships@publons.com

Encadré 12 : Publons' services for journals

III.2.13. Perspectives d'actions pour la CORPUHA

Les informations collectées au cours de la phase expérimentale de ce travail laissent comprendre qu'il existe actuellement six (6) revues scientifiques éditées par des chercheurs haïtiens vivant en Haïti, 6 projets en cours d'élaboration. La Commission de recherche et d'innovation propose à la CORPUHA d'entamer des démarches auprès des bailleurs de fonds nationaux et internationaux pour lancer un projet de soutien à l'enregistrement des revues scientifiques haïtiennes dans PUBLONS, l'octroi de DOI²³ pour les articles, etc.

Proposition

Soutien aux publications scientifiques

Appel d'offres 2019 pour le soutien aux revues scientifiques éditées par des chercheurs haïtiens

Dans le souci de mieux contribuer au ranking scientifique d'Haïti, la CORPUHA décide d'apporter un soutien à la production scientifique haïtienne, en aidant les revues scientifiques existant ou en construction. Un appel annuel est lancé vers le mois d'octobre jusqu'au 31 mars. Un conseil scientifique composé de relecteurs pour des revues accompagnera le Bureau de la CORPUHA dans le choix des projets répondant aux standards internationaux.

Cet appel d'offres vise à soutenir la publication de revues scientifiques en ligne. La CORPUHA apportera une subvention directe devant prendre en charge les deux services offerts par PUBLONS aux revues, l'acquisition des DOI (Digital object identifier). Le financement est fixé à 6000 USD maximum par dossier retenu.

Encadré 13 : Proposition de la commission à la CORPUHA – Soutien aux publications scientifiques

²³ Le *Digital Object Identifier* (DOI, littéralement « identifiant d'objet numérique ») est le cœur d'un mécanisme d'identification de ressources numériques, comme les revues, articles scientifiques, rapports, vidéos, etc. Il est parfois comparé aux ISSN ou ISBN pour le web, mais c'est aussi une alternative à l'instabilité des URL par l'association de la localisation du document et des métadonnées qui lui sont liées. [en ligne]. URL: http://www.maisondesrevues.org/253



Want training and experience in peer review?

Thank you again for joining the Publons community. You've been with us a month now so we wanted to check in to see if you have any questions or suggestions for us based on your first month.

Are there any reasons you haven't added any reviews or publications to your profile yet? Is there anything we can do to help there?

If you don't have any reviews to add because you haven't yet been asked to review, there are other ways you can get value out of Publons. For example, PhD students and early-career scientists use Publons as a way of demonstrating their expertise by writing post-publication reviews of any articles they've read.

You can also <u>enrol now</u> for the <u>Publons Academy</u>, a free service to help train reviewers and deepen the international reviewer pool with skilled graduates. In the course you will learn from and work with experienced peer reviewers, journal editors, and Nobel Prize winners to gain experience in writing great peer reviews.

All the best.

Team Publons

Copyright © 2019 Publons, All rights reserved.

Send questions to: info@publons.com

Send review receipts to: reviews@publons.com

Encadré 14 : PUBLONS -- Post-publication reviews

III.2.14. Perspectives d'actions pour la CORPUHA

La Commission propose à la CORPUHA l'idée de conseiller aux IES accueillant des doctorants d'encourager ces étudiants et les jeunes chercheurs à faire leur enregistrement sur PUBLONS et de s'initier dans la post-publication review.

En effet, les étudiants en doctorat et les scientifiques en début de carrière utilisent Publons pour démontrer leur expertise en rédigeant des rapports de relecture des articles qu'ils ont lus.

Les doctorants et les jeunes chercheurs peuvent également s'inscrire à Publons Academy, un service gratuit destiné à former les examinateurs et à renforcer le bassin d'évaluateurs internationaux composé de diplômés qualifiés. Par le biais de ce service, les doctorants et les jeunes chercheurs travailleront avec des relecteurs expérimentés, des éditeurs de revues scientifiques, et des lauréats de prix Nobel, au contact desquels ils acquerront de l'expérience dans la rédaction d'excellents rapports de relecture d'articles scientifiques.



What is the difference between pre-publication and post-publication reviews on Publons?

Peer reviews on Publons can be one of two types: pre or post-publication. Pre-publication reviews are those commissioned by a journal or conference during a manuscripts path to publication (or not). Post-publication reviews are those written about articles you have read and wish to share your thoughts on. These are not considered for a journal.

We are aware that this dichotomy does not encapsulate the wide world of peer review. There are journals for instance who commission and publish reviews of articles which have already been published. If you are unsure about how to add your reviews or if you feel we have added your reviews incorrectly, please don't hesitate to get in touch.

[en ligne] URL: https://publons.freshdesk.com/support/solutions/articles/12000012194

Encadré 15 : Différence entre les pré-publications et post-publications relectures sur Publons

La post-publication review sur PUBLONS offre aujourd'hui aux structures de recherche de l'Université haïtienne, particulièrement celles qui accueillent des doctorants, et à la CORPUHA plusieurs avantages. Elle permet aux structures de recherche, par des séminaires de laboratoire ou des ateliers de lectures scientifiques, la possibilité de créer de vraies animations scientifiques autour d'un thème, de développer l'esprit critique des doctorants, et d'augmenter leur capital de publication.

En effet, PUBLONS accorde un DOI à toute post-publication review qui aurait obtenue deux endossements de la part de collègues du même laboratoire ou d'autres structures de recherche. L'obtention de ce DOI peut conduire l'auteur de la post-publication review à télécharger son texte comme étant une publication originale (document de travail par exemple) sur

researchgate. La figure 38 donne la liste des post-publications reviews de Madame Ruth Myrtho CASSÉUS, doctorante en économie au CREGED de l'Université Quisqueya.

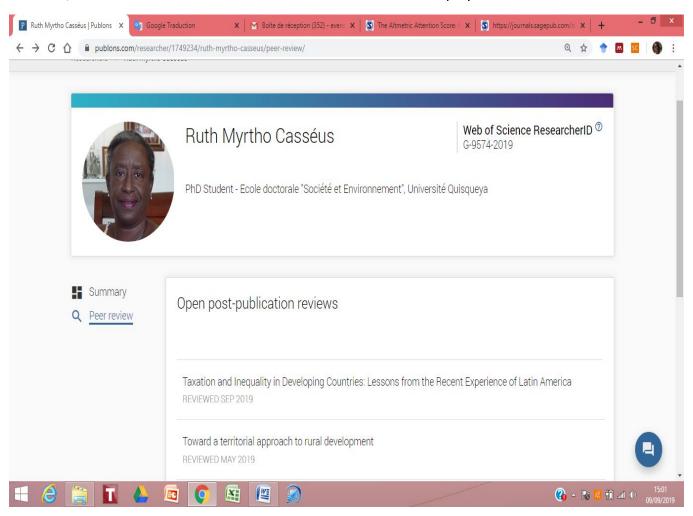


Figure 38 : Liste des post-publications review de la doctorante Ruth Myrtho CASSÉUS

Par ailleurs, PUBLONS offre également la possibilité de tweeter les post-publications reviews. Poster un tweet est une invitation à des personnes intéressées par le sujet, et celles qui suivent l'auteur du tweet de réagir sur le message. L'ensemble de ces réactions augmentera le score d'attention altmetric²⁴ de l'article faisant objet de la post-publication review.

²⁴ Selon Elmore (2018) « Vous avez peut-être remarqué un beignet aux couleurs vives avec un numéro central en parcourant les articles les plus cités ou les plus lus sur le site Web de notre revue Toxicologic Pathology (http://journals.sagepub.com/home/tpx, consultés pour la dernière fois le 5 décembre 2017) ou lorsque vous parcourez des articles associés à d'autres sites Web. Cette mesure de l'impact de la recherche est Altmetric, abréviation de mesures alternatives, donut et score. En résumé, il peut fournir des informations sur les interactions savantes basées sur le Web pour l'article qui vous intéresse, y compris le vôtre (Hirsch 2005; Melero 2015; Warren, Raison et Dasgupta 2017). Ce score est destiné à être complémentaire aux métriques traditionnelles, basées sur des citations, la plupart des données étant dérivées de flux de médias sociaux basés sur le Web. Comme il est mis à jour dans des flux quotidiens ou en temps réel, vous pouvez savoir où les articles sont partagés et discutés au sein d'un

Les figures 39 et 40 fournissent le score d'attention altmetric de la post-publication review de mai 2019 de M. Hubermane CIGUINO, en économie au CREGED de l'Université Quisqueya.

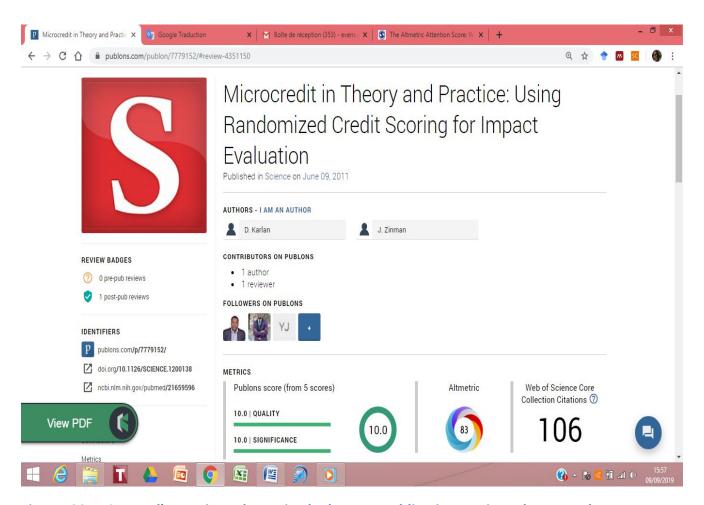


Figure 39 : Score d'attention altmetric de la post-publication review de M. Hubermane CIGUINO (mai 2019)

public plus large. Comparés à d'autres mesures de l'impact de la recherche, les 2 principaux avantages de Altmetric sont la disponibilité immédiate d'informations sur la portée et l'influence d'un article et la possibilité de suivre l'évolution de l'attention au fil du temps ».

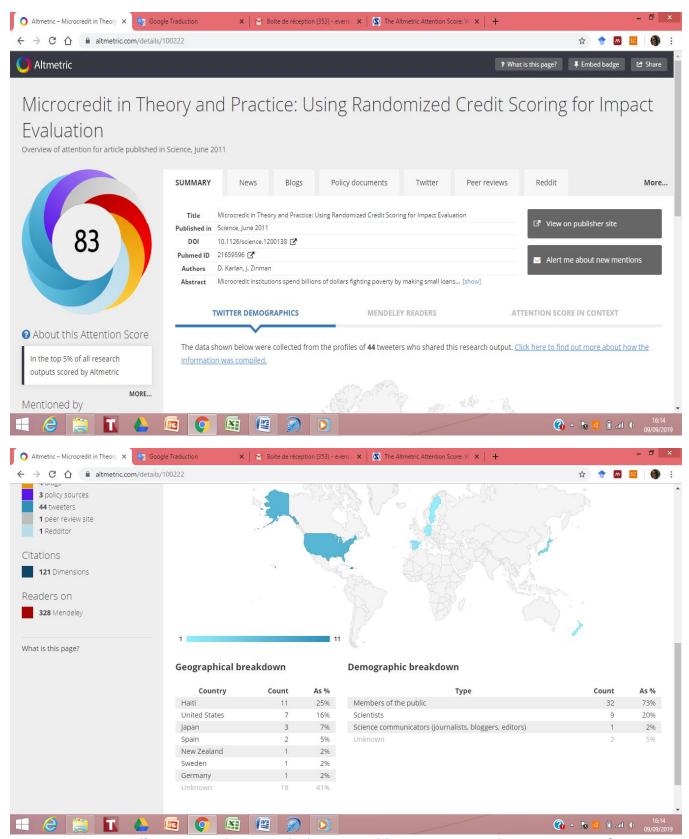


Figure 40 : Score d'attention altmetric de la post-publication review de M. CIGUINO (mai 2019) — Bénéfice pour Haïti

III.2.15. Des identifiants ouverts pour la science ouverte

Des identifiants ouverts pour la science ouverte : synthèse

Action concertée au bénéfice des chercheurs et des institutions

IdHal, OrcID, Wosld, ArXivID, DOI, ISSN, ISBN, Handle, IdRef, VIAF, ISNI...

Pourquoi tant d'identifiants ? Pour qui ? Pour quoi faire ?

La quasi-totalité de la production scientifique mondiale est désormais signalée ou disponible sur le web. Des millions d'objets scientifiques (publications, données et autres objets numériques) produits par autant d'auteurs ou de contributeurs affiliés à des centaines de milliers d'organisations sont désormais trouvables grâce à des systèmes d'identifiants pérennes nombreux et variés.

Ces systèmes ont été développés au cours des années récentes, pour répondre à des besoins propres à chaque communauté ou à chaque usage, mais la plupart sont encore en phase de consolidation ou même de développement.

Les plus connus aujourd'hui sont souvent soutenus par des organisations à but non lucratif, mais financés par des fonds privés.

Pour répondre aux objectifs de la science ouverte, c'est-à-dire garantir la disponibilité libre et indépendante sur le long terme des informations scientifiques, il est nécessaire de s'assurer que les identifiants s'appuient sur une architecture ouverte, documentée, libre et qu'ils sont portés par et pour les communautés scientifiques.

La mise sur pied du Comité pour la Science ouverte a donné le coup d'envoi à une réflexion conduite par les opérateurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche français destinée à améliorer la structuration des identifiants les plus utiles, à accélérer leur adoption par les communautés, et à les rendre plus libres et pérennes.

Un identifiant?

C'est un numéro ou une étiquette alphanumérique, opaque ou explicite, lisible par des machines et par des humains, permettant de désigner et de retrouver de manière univoque et pérenne un objet, un document, une personne, un lieu, un organisme, ou toute entité, dans le monde réel et sur internet.

Les identifiants pérennes ou « **PIDs** » (Permanent IDentifiers) les plus connus sont aujourd'hui le DOI (Digital Object Identifier, https://doi.org/) pour les articles ou les chapitres de livres et les documents en général, ou encore les jeux de données, l'ORCID (Open Researcher or Contributor ID, https://orcid.org/) pour les auteurs de publications, ou l'ISSN (International Standard Serial Number, https://issn.org) pour les revues. Handle (https://www.handle.net/) est très répandu dans certaines communautés savantes.

Pour les chercheurs et les contributeurs aux productions scientifiques, plusieurs systèmes d'identifiants sont disponibles, dont l'usage varie selon les pays ou les communautés (ORCID, ScopusID, WosID, IdHal, ArXivID, ...). Grâce au travail des spécialistes de l'information, ils sont déjà relativement bien reliés entre eux — on dit aussi alignés — en comparaison des autres types d'identifiants, au travers de grands référentiels, comme IdRef (https://idref.fr) en France, ou ISNI (https://isni.org) à l'échelle internationale.

ſ...i

Des identifiants ouverts pour la science ouverte : synthèse [...]

[...]Pour les chercheurs et les contributeurs aux productions scientifiques, plusieurs systèmes d'identifiants sont disponibles, dont l'usage varie selon les pays ou les communautés (ORCID, ScopusID, WosID, IdHal, ArXivID, ...). Grâce au travail des spécialistes de l'information, ils sont déjà relativement bien reliés entre eux – on dit aussi alignés – en comparaison des autres types d'identifiants, au travers de grands référentiels, comme IdRef (https://idref.fr) en France, ou ISNI (https://isni.org) à l'échelle internationale.

Malgré ces limitations, on observe chaque jour que de nouvelles communautés de recherche, de nouvelles institutions, et de plus en plus de chercheurs individuels adoptent les identifiants afin de faciliter le repérage de leurs publications et de leurs données, de leur propre chef ou à la demande des éditeurs ou des financeurs, et de plus en plus souvent pour favoriser l'accès ouvert aux résultats de la recherche.

La recherche a besoin d'identifiants

Le développement de la science ouverte s'accompagne de celui des principes « FAIR : findable, accessible, interoperable, reusable », en français : « facile à trouver, accessible, interopérable et réutilisable ». Chaque principe est décomposé en 4 exigences. La première exigence du premier principe porte précisément sur l'attribution à la donnée d'un identifiant unique (« F1. (meta)data are assigned a globally unique and eternally persistent identifier »). Le rôle de l'identification unique ne peut donc être sous-estimé.

L'Union européenne soutient des projets transnationaux visant à développer l'utilisation des identifiants de manière coordonnée par les chercheurs et les institutions des différents pays, parmi lesquels Freya — Connected open identifiers for discovery, access, and use of research resources (https://www.project-freya.eu), dans lequel la France est représentée au sein du programme des « ambassadeurs ». Freya semble être amené à jouer un rôle important dans la définition de l'usage des identifiants dans l'European Open Science Cloud (https://www.eosc-portal.eu), plateforme européenne qui fédère les outils permettant aux chercheurs de stocker, gérer, analyser et réutiliser de larges quantités de données issues de la recherche.

[...]

Des identifiants ouverts pour la science ouverte : synthèse [...]

[...] Depuis 2012 la base Wikidata, issue de la fondation Wikimedia qui porte Wikipedia, est devenue progressivement le point de convergence mondial des identifiants ouverts. Les principaux systèmes d'identifiants décrits ci-dessus sont alignés avec Wikidata ou y versent leurs propres données.



Que faire à l'échelle nationale ?

Le contexte national et international constitue un **environnement propice à une action concertée en matière d'identifiants pour la science ouverte** :

La réflexion internationale sur les identifiants utiles pour la recherche (principalement ceux concernant personnes, organisations, publications, données) a conduit les communautés à produire des guides de bonne pratique et même des plans d'action.

En France, le plan national pour la science ouverte, manifestation d'une volonté politique forte, a accéléré un mouvement concerté autour d'une adhésion nationale à ORCID, un soutien à Open Citations qui s'appuie sur les DOI, ainsi qu'à un soutien aux principes FAIR, qui comprennent l'adoption d'identifiants uniques. Par ailleurs, le plan a créé le Comité pour la science ouverte, qui peut aujourd'hui à la fois proposer des objectifs opérationnels et coordonner un plan d'action national impliquant les acteurs de terrain.

[...]

Des identifiants ouverts pour la science ouverte : synthèse [...]

• [...] L'expérience acquise dans le développement des identifiants de publications (DOI) et des données de la recherche, le chemin parcouru, mais encore partiel dans l'adoption d'identifiants de personnes (ORCID et autres), et les tâtonnements dans l'identification des organisations, ont permis de comprendre l'importance d'une action politique en la matière. Ces acteurs de terrain ont acquis une connaissance assez fine des forces et des limitations des PIDs et des registres et veulent de nouveaux services pour mieux les exploiter.

L'année 2019 marque le lancement d'une action coordonnée au niveau national pour le développement en France des identifiants pérennes pour la science ouverte, qui conduira à la mise en oeuvre d'un réel plan d'action.

Considérant la nécessité et l'utilité d'adopter et de faire évoluer les systèmes internationaux d'identifiants, notamment les identifiants de personnes, de structures, de publications et de données de la recherche, le Comité pour la science ouverte définit plusieurs objectifs stratégiques :

- 1. disposer d'une stratégie nationale coordonnée, très fortement articulée avec le paysage international, notamment afin de rendre plus visible la recherche française,
- accélérer l'adoption des identifiants par les chercheurs, les laboratoires et les institutions, d'une part, et par les services numériques utilisés par l'ESRI, d'autre part,
- identifier des modèles économiques viables pour assurer un déploiement durable des identifiants,
- 4. améliorer l'interopérabilité et la normalisation des identifiants tout en s'assurant d'un contrôle par la communauté scientifique
- 5. contribuer au pilotage et à l'évolution des systèmes d'identifiants afin d'en garantir l'ouverture et l'indépendance sur le long terme.
- Cette action nationale coordonnée vise de manière concrète
 - le développement de services utiles à partir de cas réels permettant de démontrer les atouts des PIDs
 - la communication adaptée vers les chercheurs pour les guider dans leur usage quotidien des identifiants

Compte tenu des besoins identifiés et du niveau de maturité des solutions, elle se décompose en 4 actions distinctes menées en parallèle, classées selon l'urgence à agir et qui concernent :

- Les identifiants de structures et d'organisations, autour du Répertoire national des structures de recherche RNSR
- Les identifiants de chercheurs, en s'appuyant sur une adhésion collective à ORCID
- Les identifiants de publications, en amplifiant les usages du DOI
- Les identifiants de données, logiciels et objets numériques, en s'appuyant sur le groupe RDA France et les collèges et groupes de travail du CoSo.

[...]

III.2.16. Introduction du créole haïtien dans les publications scientifiques répertoriées

Les observations montrent que la recherche s'exprime en général en français en Haïti. Cela peut se comprendre aisément, car le français a longtemps été la langue de travail à l'université haïtienne où le CDH n'a jamais été introduit officiellement. Le créole y fait une entrée dirait-on timide, mais cela tend à montrer que, contrairement aux persistantes idées reçues, il réunit les conditions linguistiques pour être investi dans l'expression des réalités scientifiques. Certains croient que le créole n'est apte à produire que des discours vernaculaires et qu'il n'est pas un médium d'expression de réalités scientifiques :dans une interview au journal Haïti en marche du 11 mars 1998, le feu neurologue et écrivain haïtien Jean Métellus a déclaré que le créole ne pouvait exprimer que des poèmes parmi les activités de réflexions en ajoutant : « avec le créole on peut faire beaucoup de choses, mais on ne peut pas faire de la physique, on ne peut pas faire de la chimie, on ne peut pas faire des mathématiques, ni la médecine, ni la biologie ». Cette représentation du créole est encore bien vivante dans la vie nationale où les observateurs oublient qu'il ne suffit pas de dire que le propre d'une langue est d'exprimer toutes sortes de réalités, pourvu qu'elle soit employée à cette fin. Les catégories conceptuelles ne tombent pas du ciel, mais viennent à exister dans la langue à force que cette dernière est dans l'expression des réalités scientifiques.

Ceux qui croient que le créole ne peut pas exprimer la science évoquent la non-disponibilité des concepts dans la langue. Mais ces gens oublient que les concepts sont des éléments transversaux qui circulent d'une langue à l'autre le plus souvent sous les mêmes formes, avec bien évidemment des adaptations au système phonologique des langues emprunteuses. Il n'est certes pas ici le lieu d'entrer dans des détails théoriques, mais nous nous contenterons de souligner que la majorité des concepts sont des éléments transversaux dont la forme est empruntée par beaucoup de langues. Le concept est une idéation, une manière d'exprimer une réalité abstraite difficile à saisir au travers des mots de la langue de tous les jours. Il appartient à un champ scientifique ou technique donné « est scientifique ou technique un vocable qui appartient en propre à une communauté donnée, une communauté des savants ou corporation de métier » (Martin, 2007 : 29)²⁵.

Par ailleurs, dans l'histoire de l'université haïtienne (et du créole haïtien), onze (11) mémoires de premier cycle ont été élaborés et soutenus en créole à l'Université d'État d'Haïti : 7 à la Faculté de Linguistique Appliquée, 2 à la Faculté de Sciences humaines, 1 à la Faculté d'Ethnologie et 1 à l'École de Droit et des Sciences économiques des Cayes. Une étudiante américaine a élaboré et soutenu un mémoire de premier cycle en créole haïtien à Duke University aux États-Unis.

Des publications en créole sont recensées dans les domaines des sciences de l'homme et de la société dans les années 1970. On pourrait signaler, entre autres : *Ti dife boule sou istwa Ayiti* de Michel-Rolf Trouillot(1977) ; *Plant akpyebwatè Dayiti* de François Sévrin (2002) ; *Yonlekòltètanba nan yon peyi tèt anba* d'Yves Dejean (2006, 2013) ; *Akademi Kreyòl Ayisyen : Ki pwoblèm ? Ki avantaj ? Ki defi ? Ki avni ?*sous la direction de Renauld Govain (2013) avec une

98

.

²⁵Martin Robert (2007), « Traitement lexicographique des mots scientifiques et techniques » dans O. Bertrand, H. Gerner& B. Stumpf (dir.), *Lexiques scientifiques et techniques : constitution et approche historique*, Palaiseau, Éditions École Polytechnique, 27-32.

trentaine de contributions en créole haïtien, etc.Michel DeGraff (2014)²⁶ a contribué en créole haïtien aux actes du XIII^e colloque international du Comité international des Études créoles, où l'auteur plaide pour l'utilisation du créole dans l'éducation et dans la recherche dans le pays.

Depuis un certain temps, le Vice-rectorat à la recherche et à l'innovation (VIRRI) de l'Université Quisqueya se donne pour habitude de traduire en créole haïtien (avec la collaboration du laboratoire Langue, Société, Éducation (LangSÉ) les résumés de certaines productions scientifiques des laboratoires de recherche de cette université. Par exemple, les pré-actes du colloque international « Quel développement urbain pour la Ville post-crise ? », Port-au-Prince, les 25-27 avril 2017. Ces pré-actes sont disponibles sur la base de données HAL (en libre accès) du Centre national de la Recherche scientifique (CNRS). On peut vérifier cela en visitant le lien « https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01512254/document ». De même, les pré-actes des sessions sur l'eau « Apport de la recherche universitaire à la compréhension du stress qualitatif et quantitatif de l'eau en Haïti »dans le cadre de la 28e conférence de la HaitianStudies Association (Cap-Haïtien, 10-12 novembre 2016) ont été traduits en créole haïtien et sont disponibles sur la base de données HAL (voir : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01401087/document).

Le Collège doctoral d'Haïti a prévu que les thèses de doctorat qui se réaliseront sous son label présentent un résumé en créole haïtien (à côté du français et de l'anglais). Cette exigence vise à habituer la langue à l'expression de réalités scientifiques même si le résumé ne représente guère grand-chose dans le volume de la thèse. Ces initiatives et ces actions sont de nature à propulser l'emploi du créole haïtien dans l'expression de réalités scientifiques diverses, tant dans les sciences de l'homme et de la société que dans les sciences appliquées.

_

²⁶DeGraff, Michel (2014), Men anpil, chaypalou : an nou sèvi ak lang kreyòl la pou bon jan edikasyon ak rechèch ann Ayiti.In Arnaud Carpooran (dir.), Langues créoles, mondialisation et éducation. Actes du XIII^e colloque du CIEC, Maurice, CSU - ELP, 455-492.

III.2.17. Perspectives pour la CORPUHA

Les informations disponibles dans les bases de données internationales mettent en évidence la grande qualité de la production scientifique des chercheurs vivant en Haïti et leur contribution au renforcement de la publication conjointe internationale. Cependant, il est important d'avancer que la recherche bien qu'elle se fasse en Haïti, n'est pas pourtant nationale et haïtienne.

La notion de recherche nationale, et dans le cas qui nous concerne de recherche haïtienne, est celle qui est financée à partir des taxes des contribuables. De ce point, il devient pertinent de poser les questions suivantes :

- Quel est en pourcentage du PIB le poids de la recherche haïtienne dans le budget national ?
- Quel est le nombre d'appels à projets scientifiques lancés par l'État haïtien au cours des dix (10) dernières années ?
- Quelle est la représentation sociale de la recherche et des chercheurs haïtiens chez les hauts responsables du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle ?
- Qui finance la recherche scientifique en Haïti?
- « En l'absence d'une réflexion nationale liée à des actions concrètes pour la réforme de l'enseignement supérieur et sur la nécessité de doter le pays d'une politique nationale en matière de recherche scientifique, comment Haïti pourra-t-elle sortir de sa situation de pays moins avancé et entrer dans une logique de développement humain durable ? En l'absence de professionnels formés à un haut niveau scientifique, pouvant élaborer des scénarios, mettre au point des procédés et développer des modèles, validés sur le plan international, comment l'État haïtien pourra-t-il adopter des politiques pour remédier à la dramatique dégradation de l'environnement géophysique du pays ? » (Emmanuel, 2008).

« Le financement public au niveau national de la recherche, avancent Emmanuel et al. (2019), permet à l'État de favoriser et d'augmenter la production de nouvelles connaissances. Ces savoirs, une fois validés par les pairs, se soumettent au secteur privé ou public pour la création de la richesse nationale. En dehors de la production de nouvelles connaissances, aucun développement n'est possible. Réduire le financement de la recherche scientifique revient à stopper le développement économique, créer les déséquilibres sociétaux et renforcer les inégalités sociales. »

Bill Gates: "En 2035, il n'y aura presque plus de pays pauvres"

Publié le : 22/01/2014 - 19:22 Modifié le : 22/01/2014 - 19:46

Texte par :Anne-Diandra LOUARN

À la tête, avec son épouse Melinda, d'une fondation caritative très active, le milliardaire américain Bill Gates est persuadé que les pays en développement deviendront bientôt des pays "à revenus intermédiaires".

La prédiction semble pour le moins optimiste. "D'ici 2035, il n'y aura presque plus de pays pauvres dans le monde", avance <u>Bill Gates</u> à l'occasion de la publication, le 21 janvier, de la <u>lettre</u> annuelle de sa fondation caritative. Parmi les 36 pays les plus pauvres du monde* - ceux dont le PIB par habitant est inférieur à <u>1 035 dollars/an</u> -, presque tous seront devenus "ce que l'on appelle aujourd'hui des pays à revenus intermédiaires inférieurs, sinon mieux", croit savoir le co-fondateur de Microsoft.

Cette bouffée d'enthousiasme, Bill Gates l'explique par le fait que les nations les plus pauvres vont, selon lui, poursuivre leur développement en s'appuyant sur les modèles économiques de leurs voisins les plus productifs. Nouveaux vaccins, semences de meilleure qualité, révolution numérique ou encore main d'œuvre soutenue par une meilleure éducation... Autant de leviers qui aideront les populations à sortir de la misère et attireront de nouveaux investissements. "À ma naissance [en 1955, ndlr], la plupart des pays du monde étaient pauvres. Au cours des vingt années à venir, les pays désespérément pauvres deviendront l'exception plutôt que la règle. Des milliards de personnes auront été extirpées de la misère. Pour moi, l'idée que je vivrai pour assister à cela est tout simplement incroyable", déclare-t-il.

Le milliardaire (à nouveau première fortune américaine en 2013), prévoit, toutefois, que "quelques rares pays" resteront "à la traîne". En cause : "la guerre, la politique (comme la Corée du Nord, sauf changement radical) ou leurs conditions géographiques (comme les pays enclavés d'Afrique centrale)." Représentant 70 % des 36 pays pauvres*, l'Afrique est loin d'être tirée d'affaire, mais Bill Gates estime que tous les pays d'Asie, d'Amérique centrale (à l'exception d'Haïti, éventuellement) et du Sud auront rejoint les pays à revenus moyens d'aujourd'hui. "Près de 90 % des pays auront des revenus plus élevés que ceux de l'Inde d'aujourd'hui. Ce sera là une réalisation remarquable", ajoute-t-il.

Des projections déjà vues depuis les années 1940

Contacté par FRANCE 24, Javier Herrera, chercheur-économiste à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), se montre un peu plus pessimiste sur la question. "Ce n'est pas la première fois que l'on annonce de telles prédictions. À la fin des années 1940, déjà, les experts américains tablaient sur la fin de la pauvreté grâce à l'avènement des nouvelles technologies. Plus récemment, il y a dix ans, un économiste très renommé, Jeffrey Sachs, tenait un discours similaire dans un livre intitulé 'La fin de la pauvreté'. Mais elle existe toujours...", décrit-il.

Selon l'expert de l'IRD, la réduction de la pauvreté qu'a pu constater Bill Gates "s'explique par la performance de la Chine" qui vient, en fait, doper les chiffres. Autre point faible dans le discours du milliardaire américain : "à aucun moment les équipes de Bill Gates ne semblent s'interroger sur la durabilité de la réduction de la pauvreté. Ils partent du principe que la croissance très forte de ces pays va continuer, mais, rien que du point de vie environnemental, les ressources naturelles de certains pays sont vouées à s'épuiser. Et aucun d'entre eux n'est à l'abri d'un choc climatique [tsunami, sécheresse, tremblement de terre, etc. Ndlr]", ajoute Javier Herrera.

[...]

Bill Gates: "En 2035, il n'y aura presque plus de pays pauvres"

Publié le : 22/01/2014 - 19:22 Modifié le : 22/01/2014 - 19:46

Texte par :Anne-Diandra LOUARN

À la tête, avec son épouse Melinda, d'une fondation caritative très active, le milliardaire américain Bill Gates est persuadé que les pays en développement deviendront bientôt des pays "à revenus intermédiaires".

[...]En face, pour l'ex-PDG de Microsoft, une des solutions pour maintenir et encourager la croissance consiste à faire évoluer les mentalités. "Il serait juste d'affirmer que le monde a tellement changé que les termes 'pays en développement' et 'pays développés' n'ont plus de raison d'être", défend-il. Ce que réfute, pour sa part, Javier Herrera, pour qui un simple changement de vocabulaire ne conduira pas à faire avancer la situation. "Il faudrait commencer par durcir les critères qui définissent le seuil de pauvreté dans le monde, aujourd'hui de 1,25 dollar par jour. Je ne connais pas un seul pays 'riche' qui vivrait avec cette somme", dit-il. Pour le chercheur, un système où le seuil de pauvreté serait "relatif" (c'est-à-dire qu'il s'adapte aux revenus des ménages, comme en France) serait bien plus juste que la méthode actuelle qui détermine le seuil à partir d'une "valeur absolue" applicable à tous les pays pauvres, sans distinction.

"Les pays pauvres ne sont pas condamnés à le rester"

Mais il en faudra plus pour altérer la motivation de Bill et Melinda Gates. Foncièrement convaincus que "les pays pauvres ne sont pas condamnés à rester pauvres", ils font également appel à la générosité des donateurs et des États. "Pour la Norvège, le pays le plus généreux au monde, le montant [des aides, ndlr] est de moins de 3 %. Il est de moins de 1 % dans les cas des États-Unis", calcule-t-il pour encourager les dirigeants à s'investir davantage, car "il reste plus d'un milliard de personnes vivant dans des conditions de pauvreté extrême."

Eux-mêmes ont décidé, depuis quelques temps déjà, de reverser 95 % de leur fortune personnelle à des œuvres de charité et entendent bien montrer l'exemple. "Nous avons tous l'occasion de créer un monde où la misère constitue l'exception plutôt que la règle, où les enfants ont tous la même chance de s'épanouir, où qu'ils soient nés. Pour ceux d'entre nous qui croient en la valeur de chaque vie humaine, aucun travail en cours n'est source d'inspiration plus forte dans le monde d'aujourd'hui", concluent-ils dans la lettre de leur fondation.

* Liste alphabétique des pays les plus pauvres selon les critères 2012 de la Banque mondiale. Par ordre alphabétique : Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Birmanie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Centrafrique, Comores, Corée du Nord, RD-Congo, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Kenya, Kirghizistan, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tajikistan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zimbabwe.

[en ligne] URL. https://www.france24.com/fr/20140122-bill-gates-2035-il-ny-aura-presque-plus-pays-pauvres-developpement-fondation

Encadré 16 : Haïti le seul PMA des Amériques en 2035 – Bill Gates 21 janvier 2014

La relation entre développement socio-économique et la recherche doit interpeller et inciter, la CORPUHA, entre autres, à renforcer les démarches entreprises par des chercheurs haïtiens pour qu'un millième du PIB soit désormais consacré à la recherche scientifique. À moins de quatre (4) mois du dixième anniversaire du séisme du 12 janvier 2010, où l'université haïtienne, symbole de la pensée haïtienne, de la science haïtienne (si elle existe), a failli disparaitre, il revient à la CORPUHA non seulement de faire un bilan sur la reconstruction symbolique du paysage universitaire, mais également de questionner et de réagir par rapport au silence inconscient de la société haïtienne et des autorités

publiques sur l'effondrement de l'université en Haïti. La commission reproduit dans l'encadré 16 des éléments pouvant aider la CORPUHA dans la structuration de ce bilan. Il s'agit des conclusions de l'atelier Conclusions de l'Atelier V « Gouvernance du système d'enseignement supérieur et appui à la recherche ». Séminaire sur l'enseignement supérieur haïtien. Paris, 11-12 mars 2010

Conclusions de l'Atelier V

« Gouvernance du système d'enseignement supérieur et appui à la recherche » Séminaire sur l'enseignement supérieur haïtien. Paris, 11-12 mars 2010

1) Refondation du système d'enseignement supérieur et de la recherche haïtiens

Elle se fondera sur la création **d'une gouvernance institutionnelle globale** pour l'enseignement supérieur, la recherche et la technologie à Haïti dont les missions majeures seront :

- Accréditation des diplômes (LMD)
- Création du statut d'enseignant-chercheur
- Définition des critères de recrutement des enseignants chercheurs
- Suivi, promotion et contrôle de qualité des enseignants-chercheurs et des programmes d'enseignement
- Création d'un Conseil national des Recteurs

2) Articulation externe de la gouvernance et coopération bilatérale franco-haïtienne

Pour l'enseignement supérieur et la recherche, la coopération franco-haïtienne s'articulera sur

- Co-diplômation France-Haïti
 - Masters
 - Doctorats
- Formation de 1000 Maîtres de conférences en 10 ans dans des écoles doctorales franco-haïtiennes (UAG et Universités métropolitaines)
- Construction d'un système durable de laboratoires dans les universités avec, dans une phase transitoire, création d'Unités Mixtes internationales de recherche (UMI/ LMI)
- Co-financement des opérations (AUF, AIRD, organismes français et haïtiens....)

3) Objectifs pour les dix années futures

Les objectifs à atteindre seront :

- Création d'un corps d'Enseignants-chercheurs à plein temps
- Coordination des structures et accréditation des cursus LMD
- Renforcement des Masters franco-haïtien fonctionnels : STIC, Toxicologie, Mémoire et patrimoine, SHS, environnement.
- Renforcement des plateformes techniques existantes (Pasteur, IRD, CIRAD...)
- Création de Masters professionnels selon les besoins estimés du pays
- Recrutement de 1000 Maîtres de conférence docteurs en 10 ans formés dans le cadre de la coopération franco-haïtienne
- Création d'Instituts de recherche
- Création d'unités mixtes internationales de recherche (UMI, LMI) dans les universités (organismes de recherche et universités en France et en Haïti)
- Partenariat Universités-organismes de recherche
- Mise en place d'un système d'accréditation
- Mise en place d'un système d'évaluation

4) Axes scientifiques prioritaires Recherche-Action

À ce stade de connaissance des besoins, les principales thématiques qui se dégagent sont :

- Génie urbain / reconstruction durable
- Sismologie
- Santé
- Agronomie (semences, agrobiologie, forêts, agroalimentaire...)
- Hydrologie
- Pêche maritime, aquaculture
- Sciences humaines et sociales (didactique des langues)
- Aménagement du territoire
- Mathématiques et applications (modélisation, aide à la décision) -Informatique/Électronique

5) Estimation budgétaire

L'estimation budgétaire, à porter pour la conférence prochaine de New York, est de l'ordre de 500 M€. Elle se décompose de la façon suivante :

- Chaire UNESCO (soutien ponctuel): estimation des besoins, cahier des charges, vision globale de l'offre de formation:
- Master : 15 K€/ étudiant / an (environnement, mobilité et bourse)
- Docteur: 50 K€ / doctorant / an (environnement et salaire) soit 150 K€ par doctorant, soit 150 M€ pour 1000 docteurs en dix ans
- Laboratoire de 20 chercheurs : 20 M€ /10 ans (+ construction) (soit 200 M€ pour 10 laboratoires sur dix ans)

6) Mise en œuvre

Les points stratégiques suivants sont ressortis :

- Déclaration de Paris en vue de la conférence de New York
- Comité de suivi franco-haïtien (CORPUCA-Recteurs haïtiens, UAG, AUF, AIRD-CPU)
 - Estimation des besoins et chiffrage des projets
 - Préparation rencontre Haïti en juin 2010
 - Préparation appel d'offres 2010 (domaine formation et recherche)
 - Crédit d'amorçage (AIRD 300 K€; FSP MAEE)
- Portail Web AIRD (Observatoire et plan d'action)
- ANR Appel d'offre : Séisme Haïti (Clôture : 9 avril 2010, financement : septembre 2010) deux équipes FR ; former des équipes haïtiennes par la coopération

JL Clément et G. De Noni, Paris le 12/03/2010.

Encadré 17 : Conclusions de l'Atelier V « Gouvernance du système d'enseignement supérieur et appui à la recherche »

Les points 5 et 6 de ces conclusions justifient la nécessité pour la CORPUHA de procéder à un véritable bilan des actions entreprises en Haïti entre janvier 2010 et décembre 2019 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il serait peut-être intéressant que ce bilan soit accompagné d'une analyse économique de l'investissement national (public et privé) dans ce secteur.

Dans la déclaration de Paris du 12 mars 2010 (voir annexe 3), il est dit, entre autres, « Les représentants de la communauté académique et scientifique française et les responsables des institutions d'enseignement supérieur haïtiens membres de la CORPUCA²⁷, réunis à Paris les 11 et 12 mars, à l'invitation du gouvernement français : [...]

²⁷ « La Conférence régionale des Recteurs, Présidents et Directeurs d'Institutions dans la Caraïbe (CORPUCA) regroupe les Recteurs, Présidents ou Directeurs des établissements universitaires membres de l'Agence universitaire de la Francophonie dans la Caraïbe.

Cette conférence est un forum d'échanges, de concertation et d'initiative entre les responsables des universités de son réseau. Au niveau régional, elle a pour mission de renforcer, entre ses membres, la coopération en matière de formation universitaire et de recherche, et les mobilités interuniversitaires qui sont leur corollaire. La CORPUCA définit les priorités de la coopération, et se consacre à identifier et à mettre en place des formations régionales d'excellence au sein de ses établissements.

Elle construit et anime un espace commun de coopération entre les universités membres d'Haïti, de République dominicaine, de Cuba et des départements français d'Amérique. Elle favorise, inspire et guide les partenariats dans cet espace commun ». [en ligne]. URL: https://www.auf.org/caraibe/a-propos/instances-regionales/.

[...] Et en accord avec l'Agence Inter-établissements de la Recherche pour le Développement (AIRD), la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR),

- demandent à la communauté internationale de sanctuariser une part significative estimée à 500 millions d'euros sur 10 ans, ou au moins équivalente, en proportion, à la part que les pays développés consacrent au budget de l'enseignement supérieur et de la recherche – de l'aide financière internationale qui sera décidée à l'occasion de la conférence de New York du 31 mars 2010.
- 2. s'engagent à mettre en œuvre les conclusions des travaux des rencontres universitaires France Haïti des 11 et 12 mars à Paris. »

Au cours de la décennie 2010-2019, l'Université haïtienne n'a pas eu le privilège d'obtenir le support favorable de l'État haïtien pour finalement recevoir de la communauté internationale le montant estimé dans la déclaration de Paris pour la mise en œuvre des programmes de formation à et par la recherche, ainsi que le développement des infrastructures scientifiques permettant le développement économique et social du pays. Cependant, des acteurs nationaux²⁸ du secteur et d'autres de la coopération ont identifié de nouvelles pistes pouvant accompagner l'enseignement supérieur et la recherche en Haïti dans l'implémentation du programme « Haïti 2030 ».

En effet, Emmanuel (2019) a demandé à « l'État haïtien et aux représentants de la francophonie en Haïti d'étudier la possibilité que 5 à 10 % de l'aide internationale qu'accordent les États francophones au pays soient orientés vers le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Haïti ». Bonneau (2019), cité par Worlgenson Noël (2019), avance « Aujourd'hui, tous les travaux de recherche sont menés sans financement. Il y a pourtant 900

Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs des pays francophones, Monsieur le Représentant de l'OIF, Monsieur le Directeur du BC de l'AUF, je souhaite vous inviter au cours de vos différentes discussions à étudier la possibilité que 5 à 10 % de l'aide internationale qu'accordent les États francophones au pays soient orientés vers le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Haïti.

Le deuxième point fait référence à l'absence aujourd'hui d'un institut francophone dans la Caraïbe. Cet espace est peuplé d'arrière-petits-enfants de migrants, venus par la mer. Il me semble intéressant de questionner la faisabilité de la Création d'un Institut Francophone de la Mer dans la Caraïbe, lequel serait implanté en Haïti.

Le troisième et dernier point pose la pertinence d'une question de recherche « Quel est le devenir de la Francophonie dans les Amériques ? » Répondre à cette question renvoie à la construction de plusieurs variables que le temps ne nous permet pas d'énumérer ce soir. Toutefois, elle nous invite à penser à la tenue en Haïti d'un sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Francophonie, où Politiques, Scientifiques et Société civile prendraient le temps qu'il faut pour débattre, entre autres, des résultats de recherche de cette thématique qui semble être une vraie question sociétale de la Francophonie » (Emmanuel, 2019).

²⁸ « Recevoir la distinction de la Francophonie au nom de la francophonie universitaire impose une révision des objectifs de la lutte en faveur de la réduction des disparités sociales. Cette démarche, le scientifique ne peut l'adopter qu'en faisant une abstraction de sa propre réalité de recherche pour mieux objectiver l'espace dans lequel il évolue. Ce soir, l'objet de recherche est l'Université haïtienne. À l'intérieur de l'espace universitaire francophone de la Caraïbe, et en dépit des multiples difficultés qu'elle confronte, l'Université haïtienne a la lourde responsabilité de s'affirmer. La nécessité d'extérioriser l'Université en Haïti me conduit à soumettre à votre réflexion trois points que je juge importants.

millions de dollars d'aide publique au développement versés dans ce pays chaque année en moyenne. C'est un paradoxe, parce que, les travaux de capitalisation, et de recherche sont menés soit par des experts internationaux qui compilent des travaux antérieurs, des rapports qui ont été déjà faits, soit ce sont des universités étrangères... ». Il propose alors qu'une partie de l'aide destinée au développement (soit 0,5% ou 1%) s'oriente vers le financement des travaux de recherche ».

Haiti-Université

« On ne finance pas la recherche haïtienne...», déplore Laurent Bonneau

« En Haïti, aujourd'hui, l'université est assez faible. La recherche encore plus. On ne finance pas la recherche haïtienne ». C'est le constat établi par le français Laurent Bonneau dont la mission en tant que conseiller de coopération et d'action culturelle au sein de l'ambassade de France en Haïti arrive à terme. Pour lui, il s'agit d'un paradoxe, car, ajoute-t-il, c'est un pays où, pour faire le développement, on a quand même besoin de faire de la recherche.

Publié le 2019-09-05 | Le Nouvelliste

Il existe un problème de financement de la recherche en Haïti. À l'instar de plus d'un, Laurent Bonneau, qui participait à la cérémonie, le 27 août 2019, consacrée à des doctorants haïtiens dans le cadre de la première édition du concours « Ma thèse en 180 secondes », rappelle qu'il n'est pas possible de faire du développement sans de la recherche.

« Aujourd'hui, tous les travaux de recherche sont menés sans financement. Il y a pourtant 900 millions de dollars d'aide publique au développement versés dans ce pays chaque année en moyenne. C'est un paradoxe, parce que, les travaux de capitalisation, et de recherche sont menés soit par des experts internationaux qui compilent des travaux antérieurs, des rapports qui ont été déjà faits, soit ce sont des universités étrangères... », a balancé M. Bonneau observant, durant son temps passé dans le pays, que l'on ne finance pas la recherche haïtienne. Il estime qu'il s'agit quand même d'un paradoxe dans un pays où, pour faire le développement, on a besoin de faire de la recherche.

Laurent Bonneau propose alors qu'une partie de l'aide destinée au développement (soit 0,5% ou 1%) s'oriente vers le financement des travaux de recherche. Que chaque projet de développement soit accompagné par un chercheur ou un doctorant au bout d'un an par exemple. Cela permettrait, croit-il, de travailler pour l'université et pour le chercheur qui réalise un certain nombre de travaux. « C'est très peu de choses en termes d'argent, croit-il, ajoutant que cela permettrait de travailler pour l'université ou pour le doctorant qui réalise un certain nombre de travaux ».

Pour Laurent Bonneau, la recherche haïtienne doit se mettre au service du développement. Il croit que l'on doit accorder une meilleure attention à cette activité. Cela aiderait les chercheurs qui entreprennent des travaux tant bien que mal, et qui sont dépourvus de moyens à revenir dans le pays, après avoir réalisé des études ailleurs. Car, croit-il, ils ne reviennent pas (souvent), parce que les conditions ne s'y prêtent pas, conditions qui leur permettraient de développer leurs capacités. [...]

Worlgenson Noël

[en ligne]. URL: https://lenouvelliste.com/article/206472/on-ne-finance-pas-la-recherche-haitienne-deplore-laurent-bonneau

Encadré 18 : Haïti – Université. Financement de recherche

La commission reproduit de manière sommaire dans ce rapport quelques composantes du programme « Haïti 2030 », tel qu'il a été présenté le 12 juillet 2019 à la délégation de l'IRD à Bondy par le Directeur du Collège doctoral d'Haïti (CDH).

Haïti 2030

Apport de la recherche et de l'enseignement supérieur à l'atteinte des ODD en Haïti

IRD et AUF:
Partenaires
prioritaires
(incontournables) de
cette démarche.



Haïti 2030

Propositions d'actions



- Création d'un co-lab ou UMI région Caraïbe en agro-éco (IRD, AUF, CIEC)
 Site Martinique Souveraineté alimentaire et changements climatiques.
- Séminaires thématiques de recherche: Sustainability science, Management de la recherche, Maladies infectieuses émergentes, Variabilité climatique, etc (à identifier après le séminaire de décembre 2019).
- Évaluation des laboratoires de recherche et des chercheurs. (Collaboration IRD/AUF/SCAC Ambassade de France).
- Évaluation des Écoles doctorales membres du Collège doctoral d'Haïti. (Collaboration AUF/SCAC Ambassade de France/IRD).

Haïti 2030

Propositions d'actions



- 1. Montage et lancement d'une structure de recherche multiinstitutionnelle dans le champ de l'urbain – (CO-LAB, GDRI, UMI,...) regrouperait des chercheurs affiliés aux institutions suivantes : LADMA-Université d'Etat d'Haïti, CRAPU-Université Quisqueya, Institut de recherche pour le développement (IRD), Université des Antilles, etc.
- Les assises franco-haïtiennes « Sciences et innovation »: tenue de la première édition en juin 2020.

Figure 41 : Haïti 2030 – Actions proposées par le CDH à l'Institut de recherche pour le Développement

La mise en œuvre des idées de projets proposés par le Collège doctoral d'Haïti pour les discussions sur le montage du programme « Haïti 2030 » ne peut être retenue en dehors du leadership et de l'implication de la CORPUHA. La commission souhaite que le Bureau de la CORPUHA puisse étudier la possibilité d'une rencontre entre la Direction du CDH, la DRC de l'AUF, le SCAC de l'Ambassade de France et la Représentation Mexique, Amérique centrale, Cuba et Haïti de l'Institut de recherche pour le Développement sur la mise en place d'un comité ad hoc devant travailler sur le montage de ce programme. En effet, concevoir et mettre en opération dès l'année 2019 « Haïti 2030 » devront fournir des outils de développement permettant au pays de plus être un pays moins avancé en 2035.

III.3. L'organisation des unités de recherche au sein des institutions membres de la CORPUHA

III.3.1. Mise en contexte

En août de l'année 2010, Monsieur le Professeur Bernard CERQUIGLINI, recteur de l'AUF, a rendu une visite de sympathie et de solidarité à la communauté universitaire d'Haïti, et plus particulièrement aux IES membres de l'agence. Au cours d'une rencontre avec les recteurs des universités haïtiennes, MM. les Professeurs Jean Vernet HENRY et Jacky LUMARQUE, respectivement recteur de l'Université d'État d'Haïti et le recteur de l'Université Quisqueya, ont conjointement formulé la demande de création en Haïti d'un Institut de recherche. Inscrite dans le projet « Horizons francophones²⁹ » de l'agence, cette demande a incité l'AUF, l'UEH et l'UniQ à mettre en place un groupe de travail sur le renforcement de l'offre de formation et de recherche au 3^e cycle universitaire (ou doctorat³⁰) en Haïti. Les résultats de la réflexion menée

²⁹ « Dans l'environnement dynamique d'aujourd'hui, l'AUF renouvelle ses engagements vis-à-vis de ses membres pour les aider à mieux répondre aux attentes des enseignants, des chercheurs, des étudiants, des responsables universitaires. Consolidant son action dans le domaine de la gouvernance des universités, elle développe les partenariats dont elle a besoin pour remplir ses missions.

Les écoles doctorales se réfèrent aussi bien à la formation qu'à la recherche : c'est la formation par et à la recherche que l'Agence accompagne sans relâche depuis plusieurs années.

Dans sa programmation quadriennale 2013-2017, l'Agence s'est engagée à favoriser le perfectionnement des enseignants-chercheurs en poste. Pour cela, elle a ouvert un chantier visant la formation des formateurs et par extension la diversification de l'offre de formation. Plus concrètement, il s'agit d'établir des écoles et collèges doctoraux dans les régions où le besoin existe.

L'Agence a lancé en 2010 le projet « Horizons francophones », espace régional de formation du corps enseignant à la recherche. Ce projet institue des réseaux d'universités développant des partenariats scientifiques durables afin d'amener au niveau doctoral, de l'habilitation ou de l'agrégation d'université des enseignants-chercheurs, sans les couper pour de longues périodes de leur université d'origine.

De même, notre dispositif « Collèges doctoraux » renforce les capacités de formation par et à la recherche des établissements des pays en développement par l'appui aux jeunes doctorants. La vocation régionale d'un collège et son offre de mobilité favorisent le décloisonnement des chercheurs et leur ouverture internationale. L'Agence soutient également des équipes de recherche internationales engagées dans des problématiques émergentes. Elle le fait en développant des projets inter-universitaires régionaux ou inter-régionaux » (AUF, 2014).

³⁰ « Le doctorat est le plus élevé des trois grades universitaires. Il correspond au grade de docteur et sa collation est attestée par un diplôme délivré par les universités ou par d'autres établissements d'enseignement supérieur habilités à cet effet.

La possession d'un doctorat donne droit à l'usage du titre de docteur, toutefois dans certains pays, notamment en France, il est d'usage que seuls les docteurs dans les disciplines de santé (médecins, vétérinaires, dentistes) portent le titre de docteur comme civilité (abréviation D). Cet usage coutumier est illégal et ne constitue en rien une interdiction : la Cour de cassation de la France a rappelé avec fermeté en 2009 que le titre de docteur pouvait être porté par les titulaires d'un doctorat de troisième cycle universitaire et que la contestation de ce fait pouvait valoir diffamation. De plus, les diplômes d'État de docteur (en médecine, médecine vétérinaire, pharmacie, odontologie) donnent droit à l'usage du titre, mais ne confèrent pas le grade universitaire de docteur. Par exemple, les études de médecine impliquent la soutenance d'une thèse d'exercice, et la délivrance d'un diplôme d'État de docteur en médecine.

Le doctorat est conféré, en principe, après plusieurs années de recherche postérieures à l'obtention du grade de master et à la suite de la soutenance d'une thèse portant sur la réalisation de travaux scientifiques originaux. La préparation du doctorat constitue le troisième cycle de l'enseignement supérieur. Il sanctionne « une formation par

au sein de ce groupe ont conduit à la création le 8 décembre 2011 du Collège doctoral d'Haïti. L'annexe 4 précise les différentes étapes de pilotage de ce projet.

III.3.2. Le Collège doctoral d'Haïti

Le Collège doctoral d'Haïti (CDH) est créé en partenariat avec l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) et l'Université Quisqueya (UniQ) dans le cadre d'une convention³¹ signée le huit décembre deux mille onze entre l'UEH et l'UniQ, en présence de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et de l'Ambassade de France en Haïti.

Le CDH entend soutenir les stratégies des établissements membres, renforcer leurs capacités par une coopération scientifique, en vue de structurer un espace national de formation à et par la recherche.

Le CDH a pour mission de promouvoir la recherche scientifique au niveau national, avec la participation de tous les établissements d'enseignement supérieur membres du CDH, en créant un lieu d'échanges et de réflexions sur la formation à la recherche.

Ses objectifs généraux sont :

- contribuer à doter le pays d'une masse critique de scientifiques de haut niveau,
- renforcer les capacités des universités partenaires en matière de recherche,

la recherche, à la recherche et à l'innovation » et « une expérience professionnelle de recherche ». [en ligne]. URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Doctorat en France

³¹ Dans son préambule, la convention du 8 décembre 2011, donnant naissance au CDH stipule ce qui suit : « Le contexte en Haïti est marqué notamment par une politique de l'enseignement supérieur et de la recherche défaillante, l'absence d'encadrement normatif (organisation, accréditation, validation des études, diplômes, grades académiques, etc.), une faible capacité de régulation étatique, une multiplicité d'établissements et de programmes sans contrôle ni garantie de qualité, une quasi-inexistence de formations de 3^e cycle, une quasi-absence d'écoles doctorales, une faible qualification du corps professoral et une absence de véritable statut de celui-ci.

Il n'existe que très peu d'équipes ou de laboratoires de recherche. Beaucoup de thèses effectuées à l'étranger traitent de problématiques inexploitables ou n'ayant pas d'écho dans le pays. Cette distance par rapport aux préoccupations régionales contribue, dans la grande majorité des cas, au phénomène de fuite de cerveaux.

Il importe donc de développer la recherche. Les besoins les plus importants et les plus urgents se situent au niveau des études doctorales, et plus particulièrement de la formation des chercheurs à la recherche. Selon Rapport au Président de la République, Pour un pacte national sur l'éducation en Haïti (août 2010), 332 p., moins de 10% des enseignants disposent d'un doctorat.

Le projet de création d'un Collège doctoral d'Haïti (CDH) répond à cette préoccupation. Il permettrait de former des formateurs et, plus particulièrement, de former une cinquantaine de chercheurs de haut niveau tous les ans, au terme d'un cursus à temps plein de trois ans.

Le projet veut soutenir les stratégies des établissements membres et renforcer leurs capacités par une coopération scientifique, en vue de structurer un espace national de formation à la recherche. Il a l'ambition de contribuer à améliorer ta gouvernance universitaire au niveau national, d'élaborer une vraie politique nationale de recherche, et de faire des recommandations sur les stratégies de validation et d'accréditation des structures de la recherche ».

- contribuer à la valorisation du statut du personnel enseignant-chercheur dans les universités haïtiennes,
- contribuer à moderniser les structures de recherche dans la perspective de produire des travaux remplissant des critères scientifiques reconnus par la communauté scientifique internationale, et développer une recherche adaptée aux besoins du pays et de la région,
- accompagner les établissements d'enseignement supérieur membres qui le souhaitent à organiser et renforcer leur propre structure de recherche.

Le CDH poursuit également les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ former des docteurs,
- créer des nouveaux laboratoires et renforcer les laboratoires existants,
- ✓ accompagner les universités membres à développer leur propre formation doctorale,
- ✓ promouvoir la diffusion des recherches scientifiques,
- ✓ mutualiser les ressources des établissements membres,
- ✓ encourager la mobilité interuniversitaire des doctorants,
- ✓ favoriser des rencontres de doctorants, réaliser périodiquement des doctoriales.

Le CDH bénéficie du soutien logistique et financier de l'Agence universitaire de la Francophonie. L'ensemble des établissements d'enseignement supérieur haïtiens membres de la CORPUHA et de l'AUF peut adhérer au CDH dans les conditions définies par les statuts de ce collège.

Le CDH est doté d'un Conseil d'administration, d'un Bureau, d'un Conseil scientifique et d'un Comité de direction. La composition, les compétences et le fonctionnement de ces organes sont régis par les statuts. Un règlement intérieur établi, précise le mode de fonctionnement de ces divers organes.

Après un cycle de 3 ans de fonctionnement, le Conseil scientifique de l'AUF a commandité la première évaluation internationale du CDH.

III.3.3. Apports du CDH au système de l'enseignement supérieur haïtien

Le CDH, la mutualité des universités haïtiennes membres de l'AUF, introduit dans le paysage universitaire haïtien beaucoup d'éléments innovants. Il inaugure dans la recherche universitaire locale une nouvelle ère, celle de l'évaluation périodique par les pairs, qui est l'un des éléments essentiels dans le fonctionnement de tout système d'enseignement supérieur. De sa création en décembre 2011 à février 2019, le CDH a fait un « grand virage scientifique » avec notamment l'évaluation des équipes de recherche de trois entités (UEH, UniQ et ESIH) et de l'école doctorale de l'ESIH.

Aujourd'hui, le CDH est passé de 2 à 9membres : (i) 3 écoles doctorales - École doctorale en Informatique et Télécommunication de l'ESIH; École doctorale en SHS de l'UEH; École doctorale « Société et Environnement » de l'UniQ; (ii) 6 équipes de recherches : CREGED de l'UniQ, LADIREP de l'UEH, LAQUE de l'UniQ, l'URGéo de l'UEH, le SITERE de l'ESIH et le LangSE de l'UEH.

Les évaluateurs recommandent ponctuellement aux gérants du CDH d'entreprendre les actions suivantes:

- Recherche prioritaire d'autres sources de financement durable du CDH à long terme.
- Ouverture de la formation doctorale, dans une nouvelle phase du projet, à des individus qui ne font pas partie de la carrière universitaire.
- Négociation avec l'AUF sur la possibilité d'utiliser des ressources de développement au profit de la structure des laboratoires de recherche associés au projet.
- Création de plus grands canaux de communication et transparence des informations entre la gestion du CDH et les doctorants.
- Application des ressources de technologie de communication (CLOM) pour optimiser les dépenses engendrées par les activités d'enseignement réalisées par des enseignements d'universités étrangères partenaires.
- Développement la réglementation, notamment celle relative aux procédures de formation doctorale et de développement de la recherche au sein des universités haïtiennes.
- Encouragement permanent de l'adhésion de nouveaux partenaires académiques haïtiens.

Encadré 19 : Constats et recommandations de la commission d'évaluation internationale d'octobre 2015 du CDH

Avec ces avancées, le CDH lance des signaux clairs et visibles dans le domaine de la recherche universitaire au niveau national. En effet, les universités haïtiennes, au niveau de leurs unités et/ou laboratoires de recherche, doivent désormais s'inscrire dans une dynamique internationale, par la mise en œuvre de projets et/ou programmes de recherche sur des problématiques nationales qui s'installent dans la durée avec bien entendu le partage des résultats, entre autres, par des publications conjointes nationales et internationales dans des revues internationales.

Au vu de tout ce qui a été reproduit ci-dessus, ainsi que de ce que constate le rapport d'autoévaluation, les évaluateurs :

- Considèrent que le projet CDH est très méritoire et d'importance fondamentale pour la consolidation d'un système durable de formation supérieure et de recherche à Haïti, avec la particularité de se déployer dans une logique de formation des docteurs au sein même du pays, renforçant les structures universitaires nationales et en les intégrant à des universités étrangères de rang mondial.
- Estiment souhaitable que l'AUF maintienne et renouvelle son appui financier au projet, mais avec des mécanismes de nature à orienter la direction du projet vers la recherche d'autres sources de financement destinées à devenir durables sur le long terme.
- Appellent à la conclusion d'une nouvelle convention, ou un avenant à la présente convention, prenant en compte les recommandations formulées dans la partie antérieure de ce rapport.

Encadré 20 : Conclusion du rapport de la première évaluation internationale du CDH

Dans le contexte haïtien marqué par l'absence de normes et de régulation de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CDH sert de référence et d'assurance qualité pour ses membres tant en matière de travaux doctoraux, d'enseignement au niveau du 3e cycle, de labélisation ou accréditation des laboratoires de recherche, et l'habilitation des enseignants-chercheurs détenteurs d'un doctorat. Le CDH a été approché par le ministère de l'Éducation nationale pour faciliter l'évaluation par la CIDEGEF des écoles en sciences de la gestion des Universités Publiques Régionales.

En offrant aux enseignants-chercheurs de travailler dans des structures nationales sur des problématiques propres à la réalité haïtienne, le CDH non seulement forme des cadres pouvant accompagner le pays dans son développement, mais également redéfinit le positionnement d'Haïti dans le classement de la compétitivité par la qualité des travaux réalisés et leur publication au niveau international.

Neuf ans après la catastrophe qui a effondré l'Université haïtienne, et au lendemain de la période d'urgence, le CDH reste le projet devant faciliter la fondation de la nouvelle université haïtienne.

La nouvelle convention du CDH (voir annexe 5) offre à la CORPUHA l'opportunité d'inscrire tous ses membres dans la dynamique du projet « Horizons francophones de l'AUF ».

III.3.4. Contribution du CDH à l'organisation des laboratoires de recherche

Au cours des années universitaires 2014-2015 et 2015-2016, 6 laboratoires de recherche accueillant des doctorants ont été évalués et adhérent au CDH. La candidature de 6 nouveaux laboratoires est présentée, par les plus hautes autorités des universités membres, pour une adhésion selon la procédure adoptée par le Conseil scientifique du CDH. Les termes de référence de l'évaluation des unités et laboratoires de recherche universitaires sollicitant une adhésion au CDH sont disponibles à l'annexe 7.

Dans l'esprit de consolider ces premières actions de structuration et de modernisation de la recherche universitaire en Haïti, le CDH a organisé en octobre 2015 un séminaire sur le management de la recherche (voir annexe 8) à l'intention des directeurs de laboratoire membres et candidats au CDH, des directeurs de thèse.

Ce séminaire a eu, entre autres objectifs, de partager avec les laboratoires de recherche universitaires en Haïti, des savoirs et savoir-faire sur (i) la gestion d'équipes de recherche, de programmes et/ou projets de recherche, (ii) sur les politiques de publication, (iii) les statuts ou règlements internes d'un laboratoire, (iv) la coopération scientifique internationale au sein d'un laboratoire de recherche, (v) la gestion des doctorants incluant l'encadrement des thèses et la cotutelle internationale de thèse, et (vi) l'habilitation à diriger des recherches.

En se basant sur l'organisation de la recherche au sein des laboratoires de recherche universitaires européens et plus particulièrement français, le Conseil scientifique du CDH a

donné le 5 octobre 2015 son approbation à une proposition d'organisation des laboratoires de recherche adhérés au CDH. Les figures 46 à 50 résument le projet de statuts ou règlements internes pour les laboratoires de recherche des IES membres du CDH. Le tableau xxx présente les thématiques centrales et axes de recherche des laboratoires du CDH.

Statuts des laboratoire de recherche

- Dénomination et rôles
- · Objet, missions et activités
 - Thématique centrale de recherche
 - = Axes de recherche
 - = Rôle d'un Coordonnateur d'axe de recherche
 - · Politique de publications
- Composition et organisation d'un laboratoire
- Missions de la direction
- · Conseil de laboratoire
- Assemblée générale
- Contrats, subventions
- · Déontologie, rigueur scientifique

Figure 42 : Sommaire des statuts ou règlements internes pour les laboratoires adhérés au CDH

Dénomination et rôles d'un LdR

Qu'est-ce qu'un laboratoire de recherche?

- Une structure constituée donnant un cadre de travail aux chercheurs.
- Le cadre le plus immédiat de la vie scientifique, permettant à des chercheurs travaillant sur des problématiques voisines d'interagir.

Activités organisées?

- Des séminaires scientifiques
- Des rencontres périodiques de chercheurs
- Des doctoriales
- Des concours scientifiques où des chercheurs extérieurs sont invités à venir présenter leurs travaux.

Figure 42 : Dénomination et rôle d'un laboratoire de recherche

Des Contrats et Subventions

- Recherche et réalisation de contrats permettant le financement du laboratoire → activités de premier plan, prépondérantes pour les membres de toute structure de recherche affiliée à l'Université.
- Recherche et négociation des contrats effectuées directement par des membres d'un laboratoire.
- Gestion de tout contrat assurée par le laboratoire (la signature du Directeur est nécessaire).

Figure 43: Des contrats et subvention

Gestion des Contrats et Subventions

- Partie financière et partie technique obligatoires dans tout contrat de recherche, de transfert industriel ou relatif à des collaborations diverses, négocié par un membre du laboratoire. L'ensemble des membres du laboratoire figurant comme acteurs d'un contrat sont totalement bénéficiaires de son montant.
- Responsable rattaché impérativement à chaque contrat, décidant de l'utilisation des fonds, sous couvert du Directeur qui vérifie la légalité de leurs utilisations.
- Pour les réponses à appels d'offre, organisation par le Conseil du laboratoire de l'arbitrage et de la cohérence des réponses en fonction des intentions, des besoins de chacun et de l'intérêt de tous.

Figure 44 : Gestion des contrats et subventions

Déontologie et rigueur scientifique

La déontologie et la rigueur scientifiques des membres du laboratoire concernent:

- · le respect, au sens large, du travail d'autrui
- la diffusion d'informations exactes ,notamment les publications effectivement acceptées, les personnes effectivement encadrées.

Les membres du laboratoire s'engagent ainsi à *être* intègres et probes de sorte que leur comportement ne donne pas une mauvaise image du laboratoire au sein et hors de l'Université.

Figure 45 : Déontologie et rigueur scientifique

Tableau 3 : Les thématiques centrales et axes de recherche des 6 laboratoires du CDH

Nom du Laboratoire	Sigle	Thématique centrale de recherche	Axes de recherche
Centre de Recherche en Gestion et en Economie du Développement	CREGED	Les stratégies de croissance et de développement économiques	Axe 1 : Entrepreneuriat et innovation Axe 2 : Financement du développement
Laboratoire « LAngages Discours REprésentations »	LADIREP	Langages, discours et représentations	Axe 1 : Socialisation, Cognition et Langage Axe 2 : Dynamiques sociopolitiques, Productions du savoir anthropologique et circulation des idées Axe 3 : Cultures, Identités, Mémoires, Patrimoines et Tourisme
Laboratoire « Langue, Société, Éducation »	LangSÉ	Les espaces haïtiens et caribéens, créolophones en général et en contextes francophones	Axe 1 : syntaxe, morphologie, phonologie (SMorPho) Axe 2 : sémantique, énonciation, acquisition (SENAc) Axe 3 : sociolinguistique, didactique, créolistique (SoDiCré)
Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement	LAQUE	Évaluation de l'impact des pollutions liées aux activités industrielles et urbaines sur les écosystèmes aquatiques tropicaux insulaires	Axe 1 : Gestion de la ressource en eau et santé humaine Axe 2 : Impacts écotoxiques des activités humaines sur les milieux récepteurs Axe 3 : Gestion et procédés de traitement des déchets, effluents et milieux pollués
Unité de Recherche en Géosciences	URGéo	Environnement physique du pays et les risques géologiques	Axe 1 : Instabilités de talus rocheux Axe 2 : Comportement des sols et des fondations Axe 3 : Failles actives et la sismologie appliquée Axe 4 : Géophysique et la géodésie appliquée
Laboratoire « Simulation, Télécommunications, Réalité virtuelle »	SITERE	Informatique et Télécommunications	Axe 1 : Systèmes intelligents, systèmes interactifs et systèmes cognitifs Axe 2 : Systèmes répartis et programmation distribuée Axe 3 : Signal, images et vision

Par ailleurs, le Collège doctoral haïtien (CDH) a lancé en mai 2015, avec le soutien de l'Institut de la Recherche pour le Développement (IRD), la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) et l'AUF le projet intitulé « Renforcement des capacités en recherche des enseignants-chercheurs haïtiens » (annexe 9).

En effet, le CDH favorise en Haïti la formation de docteurs, l'organisation de séminaires à leur intention et à celle des responsables d'équipes de recherche, l'évaluation de ces équipes, l'association / habilitation des équipes évaluées pour accueillir des doctorants, le renforcement des capacités en recherche des jeunes enseignants-chercheurs, la soutenance de thèses de doctorat et l'augmentation du nombre d'HDR... L'ensemble de ces actions ne peut que garantir l'importante contribution de la Direction Caraïbe à l'atteinte des objectifs globaux de l'AUF, et plus particulièrement celui de la formation et du perfectionnement des enseignants-chercheurs en poste. L'annexe 10 de ce document permet d'apprécier la volonté de 5 enseignants-chercheurs impliqués dans la direction de laboratoire de recherche et de direction de thèses de doctorat de devenir professeur des universités ou directeurs de recherche. S'inscrivant dans le cadre du projet « Renforcement des capacités en recherche des enseignants-chercheurs haïtiens », leur démarche offre à court terme la possibilité à leur université de rattachement d'augmenter leur taux de diplomation, de publication, et l'amélioration du partenariat scientifique international. À moyen et à long terme, la décision de ces 5 enseignants-chercheurs augmentera le potentiel de cotutelle des IES déterminés à être de manière irréversible des universités en plein exercise.

III.3.5. Perspectives pour la CORPUHA

Le CDH regroupe aujourd'hui les écoles doctorales des trois universités référentes (Université d'État d'Haïti, Université Quisqueya et École Supérieur d'Infotronique d'Haïti) et six (6) laboratoires de recherche. Il est ouvert aux laboratoires de recherche et aux écoles doctorales des autres universités ou établissements d'enseignement supérieur haïtiens membres de la CORPUHA et de l'AUF. Les recteurs et directeurs des autres IES membres de la CORPUHA sont invités à prendre connaissance, à l'annexe 6 de ce document, de la procédure de demande d'adhésion au CDH. La commission recherche et innovation recommande à la CORPUHA d'entreprendre des démarches auprès de l'AUF pour une demande d'adhésion au bénéfice de ses membres qui ne sont encore reçus dans le réseau de 900 établissements constituant l'Agence universitaire de la Francophonie. Les membres de cette commission se chargent de leur côté d'entamer des démarches auprès de l'exécutif du CDH pour que ce dernier puisse porter à l'attention du Conseil scientifique du collège une demande de dérogation permettant aux IES, membres de la CORPUHA, mais n'ayant pas encore été accueilli au sein des membres de l'AUF, de pouvoir soumettre une demande d'adhésion au CDH.

En effet, le CDH peut accueillir en son sein des unités de recherche ou laboratoires de recherche, appartenant aux universités référentes ou aux autres universités et établissements d'enseignement supérieur haïtiens membres de la CORPUHA et de l'AUF, sous condition d'avoir été reconnus aptes à accueillir et encadrer des doctorants. Le Conseil scientifique a défini les

objectifs et la procédure d'évaluation et d'habilitation des écoles doctorales candidates à une adhésion au CDH.

Le Conseil scientifique du CDH a également défini les objectifs et la procédure d'évaluation des unités de recherche et laboratoires candidats à une adhésion. La mise en œuvre de cette procédure d'évaluation revient, pour leurs unités de recherche et laboratoires, aux établissements disposant d'écoles doctorales, sous le contrôle de leurs Conseils scientifiques. Pour les unités de recherche et laboratoires appartenant à des universités ne disposant pas encore d'écoles doctorales, la procédure est mise en œuvre par le CDH sous le contrôle de son Conseil scientifique.

La procédure d'évaluation des unités de recherche et laboratoires candidats à une adhésion au CDH a notamment pour objectif de juger de la capacité de ces structures à accueillir et encadrer des doctorants.

À côté de l'adhésion pleine au CDH, le Conseil scientifique pourra reconnaître le statut d' « équipe de recherche associée » au CDH à des structures jugées de qualité, mais ne disposant pas (ou pas en nombre suffisant) de personnels habilités à diriger des thèses. Ces structures associées, appelées à devenir à terme des unités ou laboratoires membres du CDH, pourront accueillir, en partenariat avec une structure membre du CDH, des doctorants en stage de recherche.

Tableau 4 : Programmation de la deuxième évaluation internationale des laboratoires du CDH

Nom du Laboratoire	Sigle	Responsable	Univ	Évaluations - CDH	
			•	1 ^e	2 ^e
Centre de Recherche en	CREGED	Dr Raulin CADET	UniQ	Janvier	Mars
Gestion et en Economie du				2015	2021
Développement					
Laboratoire « LAngages	LADIREP	Dr John Picard BYRON	UEH	Février	Mars
Discours REprésentations				2015	2021
»					
Laboratoire « Langue,	LangSÉ	Dr Renauld GOVAIN	UEH	Octobre	Octobre
Société, Éducation »				2016	2021
Laboratoire de Qualité de	LAQUE	Dr Osnick JOSEPH	UniQ	Janvier	Mars
l'Eau et de				2015	2021
l'Environnement					
Unité de Recherche en	URGéo	Pr Dominique BOISSON	UEH	Nov. 2016	Nov. 2021
Géosciences					
Laboratoire « Simulation,	SITERE	Dr BenManson TOUSSAINT	ESIH	Février	Février
Télécommunications,				2015	2022
Réalité virtuelle »					

La reconnaissance de cette capacité est accordée, au vu des résultats de l'évaluation, pour une période d'une durée déterminée de 5 ans. Au cours de l'année universitaire 2020-2021 quatre

(3) laboratoires de recherce rattachée aux 3 universités référentes, et 3 autres en 2021-2022, devront à nouveau mettre en œuvre la procédure d'évaluation des unités de recherche et laboratoires candidats à un renouvellement de leur adhésion au CDH (voir tableau 4). Dans la foulée des demandes de renouvellement d'adhésion, il paraît tout à fait justifier que la Présidence de la CORPUHA sollicite de la Direction du CDH l'adhésion de nouveaux laboratoires rattachés aux IES membres et non encore membres de l'AUF. La direction du CDH pourra se fait le devoir d'accompagner ces universités dans l'évaluation internationale de leurs structures de recherche.

III.4. L'efficacité des unités de recherche universitaire de la CORPUHA

Les petits pays de la CARICOM sont vulnérables à différents chocs économiques et environnementaux. Jusqu'à présent, ils ne sont pas parvenus à mettre en place et à mettre en oeuvre des cadres stratégiques efficaces pour stimuler la STI. Par conséquent, les défis majeurs de la région en matière d'énergie, d'eau, de sécurité alimentaire, de tourisme durable, de changement climatique et de réduction de la pauvreté ne reçoivent pas des entreprises scientifiques le niveau de ressources nécessaires pour faire avancer les choses.

Il est encourageant de noter que la CARICOM s'est fixé une stratégie de développement régional à long terme, le Plan stratégique pour la Communauté des Caraïbes 2015-2019. En outre, l'engagement dans la STI est un élément décisif de la réussite de ce plan, ainsi d'ailleurs que de plusieurs documents de planification nationale, comme la Vision 2020 de la Trinité-et-Tobago, la Vision 2030 de la Jamaïque ou le Plan stratégique de la Barbade pour 2005-2025. Il faut à présent adopter des politiques qui rompent avec les déficits de mise en oeuvre du passé et emploient efficacement la STI pour accélérer le processus de développement.

En dépit de l'absence de cadres stratégiques efficaces de STI et malgré un soutien public hésitant vis-à-vis de l'enseignement supérieur, il est réconfortant d'observer quelques éclaircies à l'horizon :

- En dix ans, la Grenade s'est imposée comme un contributeur régional de poids en matière de STI, en grande partie grâce à la productivité croissante de l'Université de Saint-Georges ;
- Le campus de l'UWI à Mona est parvenu à réduire sa dépendance vis-à-vis de financements publics en baisse en créant ses propres sources de revenus ;
- L'Institut de recherche sur la médecine tropicale de l'UWI continue de publier des articles de haute volée dans des revues internationales de premier plan ;
- Une petite entreprise privée de R&D, la Bio-Tech R&D Institute Limited, s'est hissée en cinq ans seulement sur la scène internationale en présentant des articles, des brevets et des produits commerciaux dont les ventes dégagent désormais des profits.

Ainsi que l'observait Kahwa (2003) il y a dix ans et comme le montrent les récents succès décrits plus haut, faute d'une politique publique solide visant à soutenir la STI et é l'inscrire dans le processus de développement national, ce sont les chercheurs eux-mêmes qui conçoivent des méthodes innovantes pour la stimuler. Il est grand temps que la région se lance dans une démarche de recensement détaillé des politiques de STI afin d'avoir un état des lieux précis de la situation actuelle.

Ce n'est qu'à cette condition que les pays pourront concevoir des politiques fondées sur des éléments probants qui proposent des stratégies crédibles pour augmenter les investissements dans la R&D, par exemple. Les conclusions de l'analyse de situation pourront être utilisées à diverses fins : mobiliser des ressources et un soutien stratégique en faveur de la STI ; cultiver la participation industrielle a la R&D en alignant les efforts consentis sur les besoins de l'industrie ; réformer ou fermer progressivement les institutions publiques de R&D les moins performantes ; étudier des solutions socialement et politiquement plus séduisantes pour récolter des fonds en faveur de la R&D ; aligner l'aide ou les prêts internationaux et multilatéraux sur les débouchés pertinents de la R&D ; et élaborer des protocoles de mesure et de récompense des succès individuels et institutionnels en matière de R&D. Avec des dirigeants aussi instruits

Encadré 21 : Tendances en matière de productivité scientifique dans la Caraïbe (UNESCO, 2016)

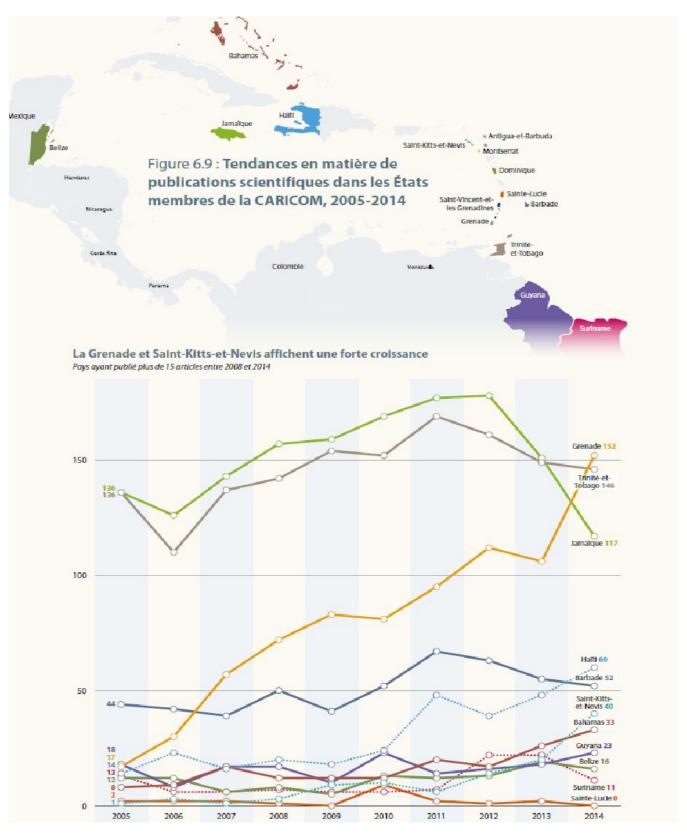


Figure 47 : Tendances en matière de publications scientifiques dans les États membres de la CARICOM 2005-2014 (UNESCO, 2016) – (a)

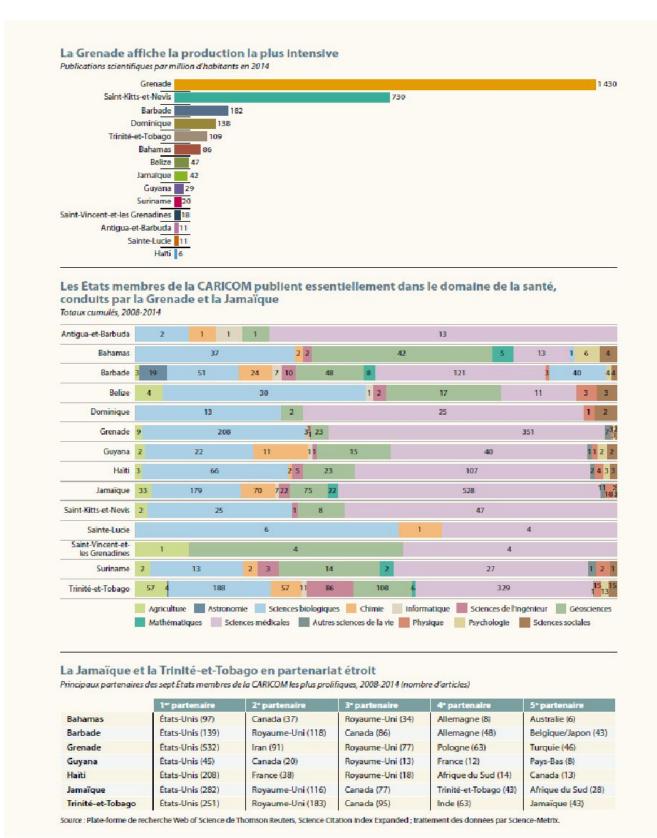
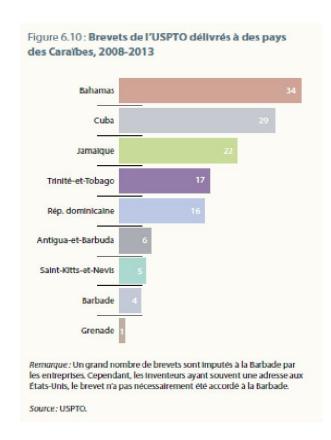


Figure 48 : Tendances en matière de publications scientifiques dans les États membres de la CARICOM 2005-2014 (UNESCO, 2016) – (b)



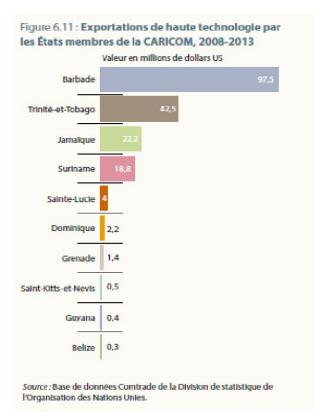


Figure 49 : Brevets délivrés aux pays de la Caraïbe -- 2008-2013 et explorations de hautes technologies par les États membres de la CARICOM - 2008-2013 (UNESCO, 2016)

Selon la Banque Mondiale (2003) « Les économies en développement et en transition font face, dans l'environnement mondial, à d'importantes nouvelles tendances qui affectent non seulement la forme et le mode de fonctionnement, mais aussi l'objectif même des systèmes d'enseignement supérieur. On peut citer, parmi les aspects les plus cruciaux du changement, les effets convergents de la mondialisation, l'importance grandissante du savoir comme moteur principal de la croissance et la révolution de l'information et de la communication. L'accumulation et l'application du savoir sont devenues des facteurs majeurs de développement économique et sont de plus en plus à la base de l'avantage concurrentiel d'un pays dans l'économie mondiale. La conjugaison de phénomènes, tels que l'accroissement de la puissance de l'outil informatique, la baisse des prix des matériels et des logiciels, l'amélioration des technologies de communication sans fil et par satellite et la réduction des coûts des télécommunications, a pratiquement levé les obstacles traditionnels à l'accès et à l'échange d'informations qu'étaient le temps et l'espace.

Ces mutations se traduisent autant par des opportunités que par des menaces. S'agissant des avantages, d'une part le rôle de l'enseignement supérieur dans la construction des économies du savoir et des sociétés démocratiques est plus déterminant que jamais. En effet, l'enseignement supérieur est essentiel à la création de la capacité intellectuelle dont sont tributaires la production et l'utilisation du savoir, ainsi qu'à la promotion des pratiques

d'apprentissage permanent qui sont nécessaires à la mise à jour des connaissances et des compétences individuelles. D'autre part, l'émergence de nouveaux types d'établissements d'enseignement supérieur et de nouvelles formes de concurrence amène les institutions traditionnelles à changer leurs modes de fonctionnement et de formation et à tirer profit des opportunités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). S'agissant des inconvénients, cette transformation technologique fait courir le risque réel d'un élargissement de la fracture numérique entre les pays et au sein de ceux-ci.

En dépit de l'avènement de ces nouvelles opportunités et de ces nouveaux enjeux, la plupart des pays en développement et en transition continuent à se débattre avec les difficultés découlant de solutions inappropriées aux problèmes lancinants que connaissent leurs systèmes d'enseignement supérieur. On peut relever parmi ces défis persistants la nécessité d'étendre la couverture de l'enseignement supérieur de manière durable, les inégalités d'accès et de parcours académiques, les problèmes de qualité et de pertinence de l'enseignement et la rigidité des structures administratives et des pratiques de gestion » (Banque Mondiale, 2003).

Selon Noël (2000) « Le plan d'action adopté au sommet³² des Amériques de décembre 1994 avait, entre autres, recommandé l'organisation d'une réunion des Ministres de la région responsable de la Science et de la Technologie, car le développement de ces dernières est considéré comme un facteur déterminant dans les stratégies destinées à combattre l'extrême pauvreté et à préserver l'environnement. Cette réunion eut lieu en mars 1996 à Cartagène en Colombie, comme convenu par les Ministres des Affaires Étrangères lors de la session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'OEA en 1995, en Haïti. La réunion de Cartagène a donné naissance à deux documents fondamentaux : a) la Déclaration de Cartagène qui énonce les principes concernant «La connaissance, le développement durable et la coopération hémisphérique dans les Amériques»; b) le plan d'action qui vise au renforcement de la coopération hémisphérique en matière de science et de technologie. Dans le cadre de la réunion de Cartagène, la RICYT (Red Iberoamericana de Indicadores de Ciencia y Tecnologia), a adopté pour ses pays membres les indicateurs élaborés par l'OCDE (1996) pour la validation des travaux scientifiques. De ces indicateurs on peut citer :

- 1- Population
- 2- Produit intérieur brut (PIB)
- 3- Dépense en «Science et Technologie (S&T)»
- 4- Dépense en S&T en relation au PIB
- 5- Dépense en «Recherche et Développement (R+D)»

_

³² Organisé par l'OEA, le premier sommet des Amériques, tenu à Miami en décembre 1994, réunissant les chefs d'État et de Gouvernement, a donné lieu à un ensemble d'initiatives visant à renforcer la coopération en matière de développement entre les Etats de la région et favoriser leur intégration à différents points de vue afin de préparer la création de la zone de libre-échange des Amériques. C'est le cas du Conseil Inter-Américain de Développement Intégré (CIDI) qui répond à un consensus sur la nécessité de nouvelles formes de coopération pour le développement, capables de renforcer les institutions démocratiques, lutter contre la pauvreté, encourager une économie plus ouverte et garantir l'usage rationnel des ressources naturelles et la conservation de l'environnement.

- 6- Chercheurs (en personnes physiques) par disciplines scientifiques
- 7- Diplômés universitaires (niveau de maîtrise ou équivalents)
- 8- Diplômés universitaires (niveau de doctorat)
- 9- Demande de patentes
- 10- Publications par millions d'habitants.

En 2014, Haïti a eu seulement 6 publications par million d'habitants (UNESCO, 2016). Pour une réelle analyse comparative des tendances en matière de production scientifique et de performance en STI entre Haïti et les autres pays de la Caraïbe, il semble important d'être informé de l'institution haïtienne qui est chargée de transmettre les informations nationales à l'UNESCO³³. La CORPUHA devrait être au cœur de ce processus.

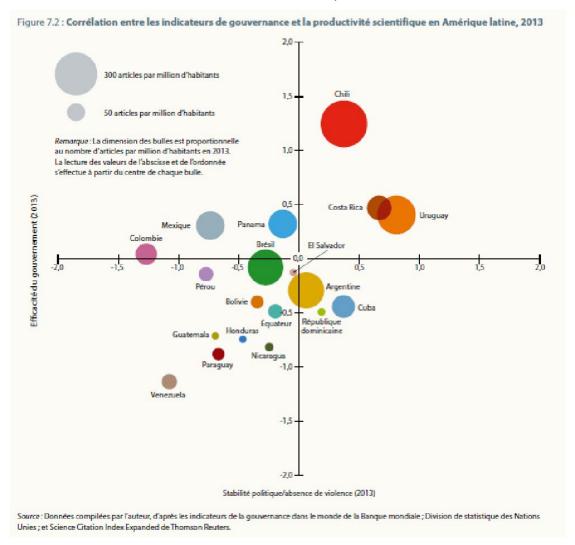


Figure 50 : Corrélation entre les indicateurs de gouvernance et la productivité scientifique en Amérique latine, 2013 (UNESCO, 2016)

³³ L'Institut de statistique de l'UNESCO doit recevoir périodiquement des Etats-membres les informations nationales sur ces indicateurs afin de procéder à l'estimation du ranking scientifique du pays.

Selon l'UNESCO (2016) « La stabilité politique, l'absence de violence, l'efficacité du gouvernement et le contrôle de la corruption sont essentiels à la réalisation des objectifs de développement à long terme d'un pays et à l'amélioration de ses performances scientifiques et technologiques. Cependant, seuls le Chili, le Costa Rica et l'Uruguay affichent des valeurs positives pour tous ces indicateurs de gouvernance. La Colombie, le Mexique et le Panama peuvent se targuer d'avoir un gouvernement efficace, mais sont privés de stabilité politique en raison de conflits internes. L'Argentine, Cuba et la République Dominicaine affichent de bons résultats en matière de stabilité politique, mais leur mise en oeuvre des politiques laisse à désirer. Dans les autres pays, les valeurs de ces deux indicateurs sont négatives. Il est intéressant de noter la forte corrélation existant entre une bonne gouvernance et la productivité scientifique (Figure 54) »

III.5. Les principaux éléments handicapant le développement de la recherche au sein des IES

Au cours des trois dernières décennies, l'efficacité des unités de recherche ainsi que celle de la gestion de la recherche sont devenues une question décisive pour les institutions d'enseignement supérieur. Selon la Banque mondiale (2003) « une transformation et une croissance durables de l'économie dans son ensemble ne peuvent (...) être réalisées sans la contribution (...) d'un système d'enseignement supérieur innovant ». En effet, « les établissements d'enseignement occupent une bonne place dans la création et la transmission du savoir, l'amélioration de l'environnement global des activités politiques, économiques, sociales et culturelles et dans la production de la valeur ajoutée en soutenant les dynamiques d'innovation » (AUF, 2014). En Haïti, la production scientifique (recherche) - moteur essentiel de la société et de l'économie fondée sur le savoir – bien qu'elle ne soit pas à un stade embryonnaire, reste cependant une action volontariste. Plusieurs facteurs peuvent être convoqués pour tenter d'expliquer cette observation :

- L'absence du statut d'enseignant-chercheur et/ou de chercheur,
- L'absence d'un plan de carrière pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs,
- Définition des critères de recrutement des enseignants chercheurs,
- suivi, promotion et contrôle de qualité des enseignants-chercheurs et des programmes d'enseignement et de recherche,
- La faible quantité de docteurs dans les laboratoires de recherche,
- Le volume trop important de travaux pour celles et ceux qui s'adonnet réellement aux activités de recherche, d'enseignement et de management de la recherche,
- L'absence de politique de reconnaissance du travail des chercheurs,
- Les faux temps plein,
- Le niveau salarial,
- L'indisponibilité de fonds de recherche propre aux chercheurs seniors,
- L'absence de prix nationaux STI
- Etc.

La commission juge inutile de statuer sur le développement de ces facteurs. Elle se contente tout simplement de porter à l'attention de la CORPUHA la nécessité de réfléchir sur la mise en place d'un mécanisme permettant aux véritables chercheurs des IES membres d'entretenir et de maintenir, selon les standards internationaux, leur savoir et savoir-faire scientifiques.

La commission recommande à la CORPUHA de mettre tout en œuvre pour de dynamiser la culture de la recherche au sein des IES membres. Pour mieux agir sur les facteurs limitants, il semble important que la CORPUHA étudie la possibilité de prendre en charge l'affiliation à l'Académie des sciences de la Caraïbe (ASC) des responsables de laboratoires ainsi que celle des responsables d'axes de recherche. Cette démarche pourrait éventuellement être accompagnée d'une manifestation d'intérêt de la CORPUHA pour l'organisation d'un des colloques de l'ASC en Haïti.

Par ailleurs, il serait également pertinent d'étudier avec l'AUF la possibilité de tenir un des colloques internationaux annuels en Haïti.

La nécessité de développer une culture de la recherche plus dynamique et plus répandue constitue l'un des plus grands défis auxquels font face les pays de la CARICOM. S'il existe certainement des niches d'excellence, il faut néanmoins encourager plus de monde à suivre leur passion pour la recherche. Les scientifiques eux-mêmes doivent faire un pas de géant pour passer d'une science d'un bon niveau à une science de haut niveau.

Malgré des fonds limites, l'Académie des sciences des Caraibes, créée en 1988, s'efforce d'assurer la visibilité internationale des scientifiques de la région en organisant des conférences bisannuelles pour faire connaître les recherches menées dans les Caraibes. Elle travaille également en étroite collaboration avec des institutions similaires telles que le Réseau interaméricain des académies des sciences ou le Groupe interacadémies.

Le Conseil des Caraibes pour la science et la technologie, une instance intergouvernementale, fait également de son mieux pour fournir un soutien aux scientifiques de la région, mais il continue de souffrir des « difficultés opérationnelles » décelées en 2007 (Mokhele, 2007). Les ressources humaines et financières nécessaires pour atteindre les objectifs du Conseil ne se sont pas matérialisées.

Nouvelle encourageante, les prix nationaux de l'innovation connaissent un renouveau : les candidats concourent pour recevoir des prix et attirer l'attention des investisseurs, dans l'espoir d'obtenir un capitalrisque et de pouvoir approfondir le développement de leur produit avec des chercheurs universitaires et d'autres parties intéressées. De tels concours ont été organisés en Jamaïque, à la Barbade et à la Trinitéet-Tobago. Ces manifestations sont prises au sérieux par les innovateurs. La visibilité et le montant du prix (allant de 2 500 dollars E.-U. environ et 20 000 dollars E.-U. en Jamaïque, en fonction des fonds disponibles) semblent être une bonne motivation. Les prix sont souvent remis par de hauts dirigeants lors de galas élégants.

Encadré 22 : Dynamiser la culture de la recherche, une nécessité (UNESCO, 2016)

IV. Conclusion et recommandations

L'objectif de ce rapport a été de réaliser l'état des lieux de la recherche au sein des IES membres de la CORPUHA. Pour atteindre cet objectif, la commission recherche et innovation a d'abord élaboré et soumis au 18 IES membres de la conférence un questionnaire ainsi qu'une fiche de présentation des structures de recherche existantes.

Trois (3) IES sur 18 ont fourni les informations sollicitées. Il s'agit de : (i) l'Université INUKA, (ii) l'Université d'État d'Haïti, (iii) l'Université Quisqueya.

Les informations reçues de ces universités mettent en évidence l'existence d'un vrai potentiel de recherche en Haïti. Bien qu'elles ne permettent pas de procéder à des analyses statistiques approfondies, elles offrent cependant à la commission de mieux formuler les équations de recherche pour obtenir des bases de données scientifiques internationales des indicateurs pouvant faciliter une meilleure appréciation des tendances en matière de publications scientifiques et de STI en Haïti.

Par ailleurs, la Commission a jugé utile de questionner certaines bases de données scientifiques internationales. Elle a donc formulé l'équation de recherche « Haiti scientific ranking » et a procédé à l'analyse des résultats obtenus. Les informations disponibles dans les bases de données internationales mettent en évidence la grande qualité de la production scientifique des chercheurs vivant en Haïti et leur contribution au renforcement de la publication conjointe internationale. Cependant, la commission croit qu'il est important de souligner que la recherche bien qu'elle se fasse en Haïti, n'est pas pourtant nationale et haïtienne.

Au vu de tout ce qui a été reproduit ci-dessus, la commission recherche et innovation formule les propositions suivantes :

- La CORPUHA doit entreprendre des démarches auprès des plus hautes autorités du pays pour qu'un pourcentage du PIB soit affecté dans le budget national du pays à la recherche scientifique haïtienne.
- Il semble pertinent pour le développement et la gestion des activités de recherche, qui devront être financées à partir du trésor public, que la CORPUHA travaille sur la proposition de création d'une agence nationale de la recherche. Cette proposition non sollicitée devra, après consultation, être soumise aux plus hautes autorités du pays pour les suites nécessaires.
- L'existence de six (6) revues scientifiques éditées par des chercheurs haïtiens vivant en Haïti, et celle de 6 projets de revues scientifiques en cours d'élaboration ont été identifiées. Les revues existantes ne disposent de DOI, et n'ont pas non plus d'accord avec PUBLONS. Il revient à la CORPUHA d'entamer des démarches auprès des bailleurs de fonds nationaux et internationaux pour lancer un projet de soutien à l'enregistrement des revues scientifiques haïtiennes dans PUBLONS, l'octroi de DOI pour les articles, etc. Cette démarche qui s'inscrit de l'URGENCE DE L'ESSENTIEL devra être mise en œuvre dans la perspective de : (i) augmenter le nombre de publications par million d'habitants du pays, (ii) rendre le pays plus compétitif en termes de relecteurs scientifiques internationaux (international peer reviewers), d'éditeurs scientifiques, et (iii) réduire au maximum les frais de publication en Open Access.

- Les revues scientifiques éditées par des chercheurs haïtiens, et soutenues par les fonds alloués par le trésor public devront exiger dans leurs instructions aux auteurs l'obligation d'avoir, entre autres, dans leur soumission un résumé en créole haïtien.
- Il est souhaite que la CORPUHA propose à ses membres un projet de résolution sur la nécessité d'adopter pour les cinq (5) années à partir de l'année 2019-2020 obligeant : (i) les enseignants-chercheurs détenteurs d'un MSc de publier au niveau international au moins un article tous les deux ans (soit 0,5 article par an), (ii) les enseignants-chercheurs détenteurs d'un PhD de publier au niveau international au moins deux articles tous les deux ans (soit 1 article par an), (iii) qu'une prime soit accordée au premier auteur (vivant en Haïti et rattaché à un IES membre de la CORPUHA) de tout article publié dans une revue scientifique (à comité de lecture) à caractère international non encore référencée par le Web of Science, (iv) qu'une prime plus importante soit accordée au premier auteur (vivant en Haïti et rattaché à un IES membre de la CORPUHA) de tout article publié dans une revue scientifique (à comité de lecture) à caractère international ayant un facteur d'impact (ou impact factor supérieur ou égal à 1), (v) À l'aube de l'année universitaire 2019-2020, il parait tout à fait pertinent pour la CORPUHA de se fixer, entre autres, pour objectif de promouvoir, d'inciter et d'accompagner les laboratoires des IES membres à la publication conjointe nationale, issue de la collaboration entre des chercheurs de différentes IES membres de la CORPUHA, dans les revues scientifiques WOS.
- La mise en œuvre des idées de projets proposés par le Collège doctoral d'Haïti pour les discussions sur le montage du programme « Haïti 2030 » ne peuvent être retenues en dehors du leadership et de l'implication de la CORPUHA. La commission souhaite que le Bureau de la CORPUHA puisse étudier la possibilité d'une rencontre entre la Direction du CDH, la DRC de l'AUF, le SCAC de l'Ambassade de France et la Représentation Mexique, Amérique centrale, Cuba et Haïti de l'Institut de recherche pour le Développement sur la mise en place d'un comité ad hoc devant travailler sur le montage de ce programme. En effet, concevoir et mettre en opération dès l'année 2019 « Haïti 2030 » devront fournir des outils de développement permettant au pays de plus être un pays moins avancé en 2035.

V. Références bibliographiques

AUF (2017). Stratégie de l'AUF 2017-2021. Construire ensemble le Nouvel Espace Universitaire Francophone. Adoptée par la 17e Assemblée générale de Marrakech, le 10 mai 2017. Paris : AUF, 52p.

AUF (2014). Le livre blanc des écoles doctorales de la Francophonie. AUF, Bureau de l'Afrique de l'Ouest. Paris : AUF, 96p.

Ayala F.J (1996) La culture scientifique de base. Rapport sur la science dans le monde de 1996. Paris: UNESCO, Paris.

Banque mondiale. (2003). Construire les sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'enseignement supérieur. Les Presses de l'Université Laval, 275p.

Burright M. (2006). Google scholar—science and technology, Issues in Science and Technology Librarianship, no Winter: 1-4.

Connell H. (2005). La gestion de la recherche universitaire : Relever le défi au niveau des établissements. Paris : Éditions OCDE. https://doi.org/10.1787/9789264017467-fr.

Deboin, M.C. 2015. Connaître les conditions d'utilisation des réseaux sociaux pour diffuser ses publications. Montpellier (FRA) : CIRAD, 8 p. http://url.cirad.fr/ist/resaux-sociaux-scientifiques

Elmore, S. A. (2018). The altmetric attention score: what does it mean and why should I care? Toxicologic Pathology, Vol 46, Issue 3. https://doi.org/10.1177/0192623318758294

Emmanuel E. et Prévil C. (2018). Mot des coéditeurs. Cahier thématique – Gestion de l'environnement et développement durable, Haïti Perspectives, 6 (3) : 15-16.

Emmanuel E. (2016). Mot du Professeur Evens EMMANUEL, directeur du Collège doctoral d'Haïti. Semaine de l'enseignement superieur, de la recherche & du développement en Haïti. Séquence Enseignement supérieur-recherche et développement-secteur privé en Haïti. Port-au-Prince : MENFP, 07 Juin 2016, 4p. Disponible sur :

https://www.academia.edu/27816453/S%C3%A9quence Enseignement sup%C3%A9rieur-recherche et d%C3%A9veloppement-secteur priv%C3%A9 en Ha%C3%AFti. Consulté le 30 août 2019.

Emmanuel E., Gervais G.W., Millien M.F. (2019). Freezing of the Brazilian science spending: the death of a development model for research in Haiti. PUBLONS Post-publication review. http://dx.doi.org/10.14322/PUBLONS.R4592943

Emmanuel E. (2019). Propos du Professeur Evens EMMANUEL, Vice-recteur à la recherche et à l'innovation de l'Université Quisqueya - Distinction de la Francophonie. Port-au-Prince, le 20 mars 2019. https://www.academia.edu/38600460/Propos du Professeur Evens EMMANUEL Distinction de la Francophonie 20032019

Emmanuel E. (2008). Résumé d'ouvrages et travaux: Évaluation des risques sanitaires liés aux mélanges chimiques contenus dans l'eau destinée à la consommation humaine. Mémoire HDR, Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Lyon:INSA, 150 p.

Falagas M. E., Pitsouni E. I., Malietzis G. A., Pappas G. (2008). Comparison of PubMed, Scopus, web of science, and Google scholar: strengths and weaknesses. The FASEB journal, 22(2), 338-342.

Gilles A. (1996). Littérature et sciences haïtiennes, répertoire des écrivains et chercheurs d'origine haïtienne au Canada 1963-1995. Port-au-Prince : Institut Haïtien de Recherche et d'Études Sociales.

IHSI (2015). Population totale, population de 18 ans et plus ménages et densités estimées en 2015. Portau-Prince : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique/Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS), 131p.

IHSI (2018). Projection de la population de 2018. Port-au-Prince : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique/Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS). Information disponible sur : http://www.rgph-haiti.ht . Consulté le 22 août 2019.

Jacsó P. (2009). Google Scholar's ghost authors. Library Journal. 134 (18): 26-27.

Jacsó P. (2010). Metadata mega mess in Google Scholar. Online Information Review. 34 (1):175 191. DOI 10.1108/14684521011024191

Kahwa I. A. (2003). Developing world science strategies. Science, 302: 1677.

Lemarchand, G. A. (2012). The long-term dynamics of co-authorship scientific networks: Iberoamerican countries (1973–2010). Research Policy, 41(2), 291-305.

Mathurin C. (1999). Rapport de mission, Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS) du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) de la République d'Haïti sur la Commission du Programme du Marché Commun des Connaissances Scientifiques et Technologiques (MERCOCYT) et du Comité Inter-Américain de la Science et de la Technologie (COMCYT). Port-au-Prince : MENJS.

Mokhele K. (2007). Using Science, Technology and Innovation to Change the Fortunes of the Caribbean Region. UNESCO et Comite directeur pour la science et la technologie de la CARICOM. UNESCO: Paris.

Noël W. (2019). « On ne finance pas la recherche haïtienne...», déplore Laurent Bonneau. Le Nouvelliste. https://lenouvelliste.com/article/206472/on-ne-finance-pas-la-recherche-haitienne-deplore-laurent-bonneau

Noël J.M.R. (2000). L'état de la Science et Technologie dans la région de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Port-au-Prince : Université d'État d'Haïti (Faculté des Sciences).

OCDE (2005). La gestion de la recherche universitaire : Développer la recherche dans les nouveaux établissements. Paris : Éditions OCDE. https://doi.org/10.1787/9789264006973-fr.

OCDE (2007). Inventions Génétiques. Science, technologie et industrie. Tableau du Bord de l'OCDE 2007. Paris : Éditions OCDE.

OCDE (1996). Propuesta de norma prática para encuestas de investigación y desarrollo experimental, Manuel de Frascati 1993. Paris : Éditions OCDE.

Panayotou T. (1990). Gestion des ressources naturelles en vue d'un développement durable en Haïti. Port-au-Prince : BDPA/SETAGRI.

Saint-Vil J. (1985). Le relief d'Haïti. In : Atlas d'Haïti. Bordeaux : Centre d'Études de Géographie Tropicale (CEGET-CNRS), Université de Bordeaux 3.

UNESCO. Rapport de l'UNESCO sur la Science : vers 2030. Paris : éd. UNESCO, 2016. 796 p. ISBN 978-92-3-200106-1.

Vasselin, F. (2004). Production de connaissance, une approche en termes de processus de valorisation économique. *Cahiers de la MSE*, 2004-37.

Vicente, J. (2003). Économie de la connaissance. Institut d'Études Politiques de Toulouse, cours en ligne (http://badjoke. demic. eu), Chapitres, 1(2), 3.

VI. Liste des annexes

- Annexe 1- Questionnaire adressé aux responsables des universités membres
- Annexe 2- Fiche de présentation d'unité ou de laboratoire de recherche universitaire
- Annexe 3- Convention du 11 mars 2016 du CDH
- Annexe 4- Procédure d'adhésion des unités et laboratoires de recherche universitaires au Collège doctoral d'Haïti
- Annexe 5- Termes de référence de l'évaluation des unités et laboratoires de recherche universitaire sollicitant une adhésion au CDH
- Annexe 6- Termes de référence du séminaire sur le management de la recherche d'octobre 2015
- Annexe 7- Lancement du projet « Renforcement des capacités en recherche des enseignantschercheurs haïtiens » - Mission en France d'enseignants-chercheurs d'Haïti, 25-31 mai 2015
- Annexe 8- Notice biographique et argumentaire pour l'HDR de 5 enseignants-chercheurs

CORPUHA

Commission de recherche et d'Innovation État des lieux de la recherche au sein des IES

Contexte

Dans le cadre de l'accompagnement de la réforme de l'enseignement supérieur, la Conférence des Recteurs, Présidents et Dirigeants d'Universités et d'institutions d'Enseignement Supérieur Haïtiennes (CORPUHA) a mis en place une commission chargée de la recherche et de l'innovation.

Le but de cette Commission est de proposer des stratégies devant conduire les universités membres de la CORPUHA à engager le processus d'intégration de la recherche comme une fonction inhérente de l'institution universitaire moderne. Il s'agit d'aider les établissements universitaires à identifier et à surmonter les obstacles les empêchant de prendre le tournant de la recherche (scientifique) - comme une dimension également constitutive de sa mission – nécessaire à leur modernisation, et à produire des savoirs sur la réalité du pays (physique et humaine).

Cette commission se propose d'entreprendre un état des lieux de la recherche au sein des institutions membres de la CORPUHA. L'étude verra, d'une part, à éclairer et à approfondir l'orientation, l'organisation et le fonctionnement des unités de recherche, à mettre au jour les résultats générés ainsi que les principaux problèmes confrontés par ces structures, et d'autre part, à proposer des stratégies, des mécanismes pour faire de la recherche une fonction à part entière de la mission des institutions haïtiennes d'enseignement supérieur.

Dans le souci d'atteindre, avec la participation de l'ensemble des 18 membres de la CORPUHA, l'objectif de ce travail, la Commssion a jugé utile d'entreprendre une enquête auprès des hauts responsables des IES membres. C'est dans cet esprit qu'elle a l'honneur de soumettre à votre attention ce questionnaire, en vous remerciant de bien vouloir lui retourner vos réponses à l'adresse suivante :

evens.emmanuel@uniq.edu

Statut du répondeur : (Président, Recteur ou Directeur général)

Nom de l'institution :
Date de création
Nom de la plus haute autorité :
Courriel :
Téléphone :

³⁴ Ce questionnaire disponible sur : https://form.jotformeu.com/83456293151357 . La Commission de recherche et d'innovation remercie les plus hautes autorités des IES membres de la CORPUHA de bien vouloir accepter de répondre également à la version numérique du questionnaire.

Niveau(x) de formation supérieure offerte par votre institution :

Diplôme (Bac+2), Licence (Bac+3 / Bac+4), Diplôme d'ingénieur ou d'architecte (Bac+5) Diplôme de médecine générale, Master 1 et 2, Doctorat ou PhD

Votre institution a-t-elle une thématique centrale d'enseignement et de recherche ? Oui Non

Si oui, pouvez-vous la partager avec la CORPUHA?

Votre institution dispose-t-elle d'un site web du type :

www.nomdel'institution.edu ou www.nomdel'institution.edu.ht

Votre institution dispose-t-elle d'un plan de carrière et un statut pour les membres du corps enseignant ? Oui Non

Si oui, pouvez-vous la partager avec la CORPUHA?

Avez-vous dans votre institution des enseignants-chercheurs permanents à plein temps ? Oui Non

Les enseignants-chercheurs de votre institution ont-ils un courriel du type :

prénom.nom(de l'enseignant-chercheur)@nomdel'institution.edu

ou

prénom.nom(de l'enseignant-chercheur)@nomdel'institution.edu.ht

Les enseignants-chercheurs de votre institution sont-ils enregistrés dans des réseaux internationaux de chercheurs ? Par exemple :

http://www.savoirsenpartage.auf.org de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Si oui, pouvez-vous nous fournir quelques exemples.

https://www.academia.edu

Si oui, pouvez-vous nous fournir quelques exemples.

https://www.researchgate.net

Si oui, pouvez-vous nous fournir quelques exemples.

Votre institution dispose-t-elle de(s) laboratoire(s) de recherche ? Oui Non

Si non, avez-vous l'intention de lui doter d'une structure minimale de recherche ? Oui Non

Si oui, pouvez-nous partager avec la CORPUHA le(s) domaine(s) dans lequel ou lesquels comptez-vous développer ses compétences en recherche ?

Dans la mesure où votre institution dispose déjà de(s) laboratoire(s), acceptez-vous de remplir la fiche de présentation pour le laboratoire ou chacun des laboratoires ?

Le laboratoire ou les laboratoires de recherche de votre institution est-il ou sont-ils affiliés au Collège doctoral d'Haïti (CDH) ? Oui Non

Si oui, pouvez-vous partager avec la CORPUHA la liste des laboratoires ou le nom de celui affilié au CDH?

Pouvez-vous fournir le nombre total de publications et de brevets de votre institution pour les cinq dernières années

- Articles dans des revues avec impact factor (ISI) :
- Articles dans des revues internationales avec comité de lecture non indexées à ISI :
- Articles dans des revues scientifiques nationales avec comité de lecture :
- Communications orales dans des colloques internationaux avec actes :
- Communications orales dans des colloques internationaux sans actes :
- Présentation de posters dans des colloques internationaux avec actes :
- Présentation de poster dans des colloques internationaux sans actes :
- Ouvrages collectifs publiés chez une maison d'édition académique :
- Nombre de thèses de doctorat soutenues :
- Brevets:

Merci de partager avec la CORPUHA la liste des principales publications scientifiques de votre institution pour les cinq (5) dernières années ?

La Commission de recherche et d'innovation de la CORPUHA vous remercie de votre collaboration.

CORPUHA

Commission de recherche et d'Innovation État des lieux de la recherche au sein des IES

Nom du laboratoire
Sigle – Nom Université de rattachement Responsable : Courriel : Téléphone :
Date de création :
Nombre de chercheurs affiliés au laboratoire :
Contexte
Thématique centrale de recherche

Axe de recherche

(avec les noms des chercheurs membres)

Domaines de compétences
Budget annuel et provenance
Thèses de doctorat en cours
Principales publications scientifiques (ouvrages, articles dans des revues à comité de lecture) :
Principales animations scientifiques menées (colloques):
Principales ressources documentaires : volumes, abonnement à bases de données en ligne
Date des évaluations
Première évaluation :
Partenaires nationaux
Partenaires internationaux
Contact
Email:

Annexe 3 – Déclaration de Paris sur l'enseignement supérieur et la recherche en Haïti

Déclaration de Paris

Les représentants de la communauté académique et scientifique française et les responsables des institutions d'enseignement supérieur haïtiens membres de la CORPUCA, réunis à Paris les 11 et 12 mars, à l'invitation du gouvernement français :

- Consternés par la catastrophe qui a frappé Haïti tout entier et l'Université haïtienne en particulier lors du séisme du 12 janvier,
- Conscients de l'ampleur des dégâts et de l'importance de l'aide à mobiliser pour gérer l'urgence et pour préparer la reconstruction du pays à moyen et long termes,
- Assurés que la France peut fournir un appui particulièrement significatif dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Convaincus que l'efficacité de l'effort de coopération à mettre en place est intimement liée à la qualité de sa coordination et de sa cohérence globale,
- Intéressés à rechercher la meilleure coordination des nombreuses actions de solidarité en faveur d'Haiti,
- Résolus à engager la reconstruction et même la refondation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Haïti,
- Reconnaissant le rôle fondamental de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la reconstruction et le développement économique,
- Considérant que les dispositifs de formation doivent reposer sur des infrastructures modernes, sur des ressources humaines de qualité et sur un environnement intellectuel, culturel et professionnel attractif,

Et en accord avec l'Agence inter-établissements de la Recherche pour le Développement (AIRD), la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR),

- 1. demandent à la communauté internationale de sanctuariser une part significative – estimée à 500 millions d'euros sur 10 ans, ou au moins équivalente, en proportion, à la part que les pays développés consacrent au budget de l'enseignement supérieur et de la recherche – de l'aide financière internationale qui sera décidée à l'occasion de la conférence de New-York du 31 mars 2010,
- 2. s'engagent à mettre en œuvre les conclusions des travaux des rencontres universitaires France Haïti des 11 et 12 mars à Paris.

Paris, le 12 mars 2010

Les signataires de la <u>Déclaration de Paris</u> I Chan Peny, rectour UNDIT ~ , rectan AUF G AIRD frectance # DG AIRD Inesident Corruct Reetrice Universiti Carni DIRECTEUR ENST Feole Supérieure d'Enfohonique d'Acit, (esiH) Sour A.G INUQUA

Annexe 4- Différentes étapes de pilotage du Collège doctoral d'Haïti

- Août 2010 (Port-au-Prince) : Visite de Monsieur le Recteur de l'AUF en Haïti
- Demande de création en Haïti d'un Institut de recherche formulée conjointement par le recteur de l'Université d'État d'Haïti et le recteur de l'Université Quisqueya.
- Novembre 2010 (Montréal) : Réunion de présentation du projet « Horizons Francophones » de l'AUF et mise en corrélation dudit projet avec celui de la création de collèges doctoraux en Haïti.
- Décembre 2010 (Paris) : Réunion de travail sur le cadrage de projet de création d'un Collège doctoral en Haïti.
- Mai 2011 (Port-au-Prince): Réunions sur le montage du Collège doctoral d'Haïti et création d'un groupe de travail, composé d'enseignants-chercheurs haïtiens, pour le montage du dossier du Collège doctoral d'Haïti.
- Juin septembre 2011 (Port-au-Prince) : Réunion du groupe de travail.
- Octobre 2011 (Port-au-Prince) : Réunion entre le groupe de travail et le nouveau Directeur du BC de l'AUF. Transmission au BC de l'AUF de la documentation sur le CDH.
- Novembre et décembre 2011 (Port-au-Prince) : Présentation des premières conclusions du groupe de travail aux rectorats des deux universités.
- 8 décembre 2011 (Port-au-Prince) : Signature par le recteur de l'Université d'État d'Haïti et le recteur de l'Université Quisqueya de la Convention créant le CDH en présence de l'AUF et de l'Ambassade de France en Haïti.
- 9 décembre 2011(Port-au-Prince) : Présentation du CDH au Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la recherche, et aux recteurs des autres universités haïtiennes membres de l'AUF.
- 27 juillet 2012 (Port-au-Prince): Signature par les recteurs des statuts du CDH.
- 5 février 2013 (Port-au-Prince) : Première réunion du Conseil d'administration et lancement du CDH. Nomination du Comité de direction et du Conseil scientifique du CDH.
- 9 juillet 2013 (Port-au-Prince) : Première réunion du Conseil scientifique du CDH.
- Octobre 2013 (Port-au-Prince) : Accueil des premiers doctorants détenteurs d'une allocation du BC de l'AUF.
- Novembre 2013 avril 2015 (Port-au-Prince) : Organisation de séminaires de méthodologie au bénéfice des doctorants.
- Janvier et février 2015 (Port-au-Prince) : Évaluation par des commissions d'experts internationaux de 4 laboratoires (d'accueil de doctorants) sollicitant leur adhésion au CDH.
- Février 2015 (Port-au-Prince) : Évaluation du dossier de l'École doctorale en informatique et télécommunication de l'École supérieure d'infotronique d'Haïti.
- Mars 2015 : Adhésion de 4 laboratoires universitaires et d'une nouvelle école doctorale au CDH.
- Juillet et août 2015 (Port-au-Prince) : Rédaction des rapports d'activités du CDH pour une évaluation de son fonctionnement par le Conseil scientifique de l'AUF.
- Mai 2015 : Montage et lancement du projet « Renforcement des capacités en recherche des enseignants-chercheurs haïtiens »

- Octobre 2015 : Première évaluation internationale du CDH pour le compte du Conseil scientifique de l'AUF.
- Mars 2016 : Cérérémonie officielle de présentation du CDH. Signature d'une nouvelle convention.
- Avril 2016 janvier 2018 : Mise en œuvre du projet de renforcement des capacités en recherche des directeurs de laboratoires accueillants des doctorants et des directeurs de thèse.
- Octobre 2016 (Port-au-Prince) : Évaluation par des commissions d'experts internationaux de 2 nouveaux laboratoires (d'accueil de doctorants) sollicitant leur adhésion au CDH.
- Décembre 2018 janvier 2019 : Évaluation internationale, pour le compte de l'État français, des projets financés par l'Ambassade de France en Haïti et mis en œuvre au CDH.
- Février 2019 : Deuxième évaluation internationale du CDH pour le compte du Conseil scientifique de l'AUF.



CONVENTION CADRE

ENTRE:

L'Université d'Etat d'Haïti ci-après dénommée «UEH»

L'Université Quisqueya ci-après dénommée «uniQ»

L'Ecole Supérieure d'Infotronique d'Haïti ci-après dénommée «ESIH»

ET EN PRESENCE

DU /DE:

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)

La Conférence des Recteurs, Présidents et Directeurs d'institutions universitaires d'Haïti (CORPUHA)

La Conférence régionale des Recteurs, des Présidents et des Directeurs des institutions universitaires de la Caraïbe (membres de l'AUF) (CORPUCA)

ET DU/DE:

L'Agence universitaire de la Francophonie

L'Ambassade de France en Haïti

L'UNESCO

La Conférence des Présidents d'université (CPU), France

L'Institut de recherche pour le Développement (IRD), France

Considérant la nécessité que soit appuyée en Haïti une politique de l'enseignement supérieur et de la recherche offrant l'encadrement normatif (organisation, accréditation, validation des études, diplômes, grades académiques etc.), la régulation étatique du système de l'enseignement supérieur, le contrôle de qualité des programmes et des établissements universitaires, la qualification du corps professoral et le statut de celui-ci;

Considérant la Convention signée le 8 décembre 2011 entre l'UEH et l'uniQ, et en présence de l'AUF et de l'Ambassade de France en Haïti, créant le Collège doctoral d'Haïti (CDH);

Considérant les statuts du CDH signés le 27 juillet 2012 par l'UEH et l'uniQ;

Considérant que cette Convention participe à l'institutionnalisation de la formation et de la recherche au niveau du doctorat en Haïti;

Considérant que le CDH ne constitue pas une nouvelle personne juridique, mais représente une alliance conventionnelle des universités haïtiennes pour la concrétisation d'un projet fédérateur et structurant de la recherche en Haïti;

Considérant que le CDH ne prétend pas remplacer, ni concurrencer, les universités haïtiennes. De même, il ne prétend pas se substituer aux instances officielles régulatrices de la formation supérieure dans le pays;

Considérant que le CDII, à partir de la mutualité des universités haïtiennes membres de la CORPUHA et/ou de l'AUF, inaugure dans la recherche universitaire locale une nouvelle ère, celle de l'évaluation périodique par les pairs, qui est l'un des éléments essentiels dans le fonctionnement de tout système d'enseignement supérieur;

Considérant que le CDH est passé de février 2013 à février 2015 de 2 à 3 programmes doctoraux ou écoles doctorales membres : École doctorale en Informatique et Télécommunication de l'ESIH; Programme doctoral en SHS de l'UEH; École doctorale « Société et Environnement » de l'UniQ; et dispose de 4 équipes de recherches affiliées : CREGED de l'UniQ, LADIREP de l'UEH, LAQUE de l'UniQ et le SITERE de l'ESIH;

Considérant que la mission première du CDH est de structurer la recherche scientifique au niveau national, avec la participation de tous les établissements d'enseignement supérieur membres de CORPUHA et/ou de l'AUF, en créant un lieu d'échanges et de réflexion sur la formation à la recherche;

Considérant que les objectifs généraux du CDH sont de contribuer à doter le pays d'une masse critique de scientifiques et d'experts de haut niveau et renforcer les capacités des universités partenaires en matière de recherche et d'innovation; de contribuer à la valorisation du statut du personnel enseignant-chercheur dans les universités haïtiennes : de contribuer à moderniser les structures de recherche dans la perspective de produire des travaux satisfaisant des critères scientifiques reconnus par la communauté scientifique internationale; et développer une recherche adaptée aux besoins du pays et de la région en lien avec les demandes sociétales; d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur membres qui le souhaitent, à organiser et renforcer leur propre structure de recherche;

Considérant que le développement du CDH nécessite d'établir de nouveaux partenariats scientifiques, sociaux et financiers, complémentaires à la contribution de l'AUF, pour son action et l'atteinte de ses objectifs;

Considérant que le CDH veut soutenir les stratégies des établissements haîtiens membres de la CORPUHA et/ou de l'AUF, et renforcer leurs capacités par une coopération scientifique, en vue de structurer un espace national de formation à la recherche:

Considérant la nécessité d'étendre les résultats (enseignement, recherche et gouvernance) de la première phase de fonctionnement du CDH vers l'ensemble des établissements membres de la CORPUHA et/ou de l'AUF;

Sur recommandation du Conseil scientifique du CDH, et approbation du Conseil d'Administration du CDH:

il est convenu ce qui suit

Article 1

Les établissements signataires s'engagent à poursuivre les objectifs spécifiques fixés par le CDH: contribuer à former des docteurs, encourager la formation de nouveaux laboratoires, renforcer les laboratoires existants, accompagner les universités membres à développer et structurer leur propre formation doctorale, encourager et promouvoir la cotutelle ou la codirection des thèses, définir des critères de direction des thèses et former des directeurs de thèse, renforcer les capacités en recherche des enseignants-chercheurs détenteurs de doctorat, promouvoir la diffusion des recherches scientifiques, mutualiser les ressources des établissements membres de l'AUF et de la CORPUHA, encourager la mobilité interuniversitaire des doctorants, favoriser des rencontres de doctorants, réaliser périodiquement des doctoriales, ainsi que de mobiliser les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs ci-décrits.

Article 2

Le CDH cible les programmes doctoraux, écoles doctorales, laboratoires, unités et équipes de recherche appartenant aux établissements d'enseignement supérieur haïtiens membres de la CORPUHA et/ou de l'AUF, qui concourent à la formation des docteurs dans les domaines retenus par le Conscil d'administration sur proposition du Conseil scientifique.

Article 3

Les organes du CDH sont le Conseil d'administration doté d'un Bureau, le Conseil scientifique et le Comité de direction.

Le Conseil d'administration est chargé d'établir la politique générale, d'approuver le budget et les contributions financières, de signer les contrats et conventions avec les tiers et de ratifier les propositions présentées par le Conseil scientifique. Le Conseil d'administration établit les statuts du CDH. Le Conseil scientifique dispose d'une compétence générale en matière scientifique, et notamment en ce qui concerne la proposition de réglementation et d'organisation de la formation doctorale. Il est chargé de l'élaboration des programmes des séminaires, des autres composantes de l'offre de formation et des activités scientifiques du CDH, de les soumettre pour ratification au Conseil d'administration, et d'en assurer le suivi. Le Comité de direction est l'organe exécutif du CDH.

Article 4

La demande d'adhésion au CDH est présentée par la plus haute autorité de l'université qui en fait la demande au Conseil d'administration.

La demande est instruite par le Comité de direction du CDH sur la base des conditions d'adhésion et d'un dossier déterminé par le Conseil d'administration sur proposition du Conseil scientifique. Elle est ensuite transmise à celui-ci. Le Conseil scientifique désigne un comité d'experts issus du réseau des universités membres de l'AUF qui seront chargés

d'évaluer de lui faire un rapport sur la demande. Le Conseil scientifique transmet ensuite son avis au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration se prononce sur avis du Conseil scientifique.

L'adhésion au CDH d'un laboratoire, unité ou équipe de recherche implique l'existence d'une structure habilitée à accueillir et à encadrer des doctorants. Cette adhésion implique aussi l'acceptation pleine et entière par ce laboratoire, unité ou équipe de recherche des dispositions précisées dans la présente convention ainsi que des statuts du CDH.

Article 5

Le CDH est établi en Haïti. Le CDH exerce sa mission dans des conditions de fonctionnement qui le place en toute autonomic par rapport à ses partenaires techniques et financiers.

Article 6

La présente convention cadre sera mise en œuvre par le biais de conventions d'application et plans opérationnels.

Article 7

La présente convention est signée pour une durée de 4 ans à partir de sa signature, renouvelable par reconduction explicite.

Article 8

Toute demande de modification ou de résiliation doit être soumise à l'attention du Conseil d'administration.

Fait en quatre (4) exemplaires originaux à Port-au-Prince, Haïti, le 11 mars 2016 ;

Pour l'Université d'Esat d'Haïti

Jean Vernet HENRY, Recteur

Pour l'Université Quisqueya

Jacky Lumarque, Recteur

Pour l'Ecole Supérieure d'Infotronique d'Haïti

Patrick Attié, Directeur général

Annexe 6- Procédure d'adhésion des unités et laboratoires de recherche universitaires au Collège doctoral d'Haïti

1- Finalités et responsabilités

Le CDH regroupe les écoles doctorales des deux universités référentes (Université d'Etat d'Haïti et Uaniversité Quisqueya). Il pourra intégrer à terme des écoles doctorales susceptibles d'être créées par d'autres universités ou établissements d'enseignement supérieur haïtiens membres de la CORPUHA et de l'AUF.

Peuvent adhérer également au CDH des unités de recherche ou laboratoires de recherche, appartenant aux universités référentes ou aux autres universités et établissements d'enseignement supérieur haïtiens membres de la CORPUHA et de l'AUF, sous condition d'avoir été reconnus aptes à accueillir et encadrer des doctorants.

Il revient au Conseil scientifique du CDH de définir les objectifs et la procédure d'évaluation et d'habilitation des écoles doctorales candidates à une adhésion au CDH et de la mettre en œuvre.

Il revient également au Conseil scientifique du CDH de définir les objectifs et la procédure d'évaluation des unités de recherche et laboratoires candidats à une adhésion. La mise en œuvre de cette procédure d'évaluation reviendra, pour leurs unités de recherche et laboratoires, aux établissements disposant d'écoles doctorales, sous le contrôle de leurs Conseils scientifiques. Pour les unités de recherche et laboratoires appartenant à des universités ne disposant pas encore d'écoles doctorales, la procédure sera mise en œuvre par le CDH sous le contrôle de son Conseil scientifique. Toutefois, dans une première phase expérimentale, la mise en œuvre de la procédure sera assurée par le CDH, en étroite relation avec les universités concernées, y compris pour les universités référentes.

2- Principes et objectifs

La procédure d'évaluation des unités de recherche et laboratoires candidats à une adhésion au CDH a notamment pour objectif de juger de la capacité de ces structures à accueillir et encadrer des doctorants.

La reconnaissance de cette capacité pourra être accordée, au vu des résultats de l'évaluation, pour une période d'une durée déterminée de 5 ans. Un nouvel agrément devra être demandé au terme de cette période.

À côté de l'adhésion pleine au CDH, le Conseil scientifique pourra reconnaître le statut d' « équipe de recherche associée » au CDH à des structures jugées de qualité, mais ne disposant pas (ou pas en nombre suffisant) de personnels habilités à diriger des thèses. Ces structures associées, appelées à devenir à terme des unités ou laboratoires membres du CDH, pourront

accueillir, en partenariat avec une structure membre du CDH, des doctorants en stage de recherche.

3- Procédure

a- constitution du dossier de demande d'adhésion

Ce dossier doit comprendre:

- 1- une lettre de demande d'adhésion de la structure de recherche au CDH dûment signée par la plus haute autorité de l'université demanderesse.
- 2- un dossier de présentation de la structure
 - pour les laboratoires ayant plusieurs années d'existence ce dossier sera constitué de deux documents principaux :
 - a) un rapport d'activités et de prospective;

ce document devra contenir notamment : (i) une introduction avec une présentation de la structure, de sa genèse, de sa problématique ; (ii) la description de sa ou ses thématiques de recherche et de ses différents axes de recherche ; (iii) la composition et l'organisation de l'entité ; (iv) son implication ou sa contribution dans les programmes de formation (LMD) de l'université de rattachement ; (v) ses actions de valorisation économique, sociale et culturelle auprès de la société ; (vi) sa stratégie de coopération scientifique interuniversitaire ; (vii) ses moyens humains, matériels et financiers ; (viii) une fiche de présentation de chacun des membres de la structure ; (ix) la liste des publications de la structure (articles publiés dans des revues avec comité de lecture ; communications orales dans des conférences nationales et internationales avec actes ; présentations par affiches dans des conférences nationales et internationales avec actes ; chapitres parus dans des ouvrages collectifs ; ouvrages édités et publiés par des presses académiques ; thèses de doctorat soutenues ; (x) son projet et ses perspectives pour les 5 années à venir.

- b) le recueil des publications produites et validées par les pairs au cours des 5 dernières années ; il est constitué des tirés à part de : (i) articles publiés dans des revues avec comité de lecture ; et (ii) chapitres parus dans des ouvrages collectifs.
- pour les structures récemment créées

le dossier sera constitué d'un rapport de présentation, qui mettra notamment en avant : (i) les grandes lignes du projet scientifique (cadre conceptuel et théorique, questionnement, justification de l'équipe) ; (ii) la ou les thématiques centrales de recherche avec les différents axes de recherche ; (iii) la composition et l'organisation de la structure ; (iv) l'implication ou la contribution de la structure dans les programmes de formation (LMD) de l'université de rattachement ; (v) ses perspectives de valorisation ; (vi) sa stratégie de coopération scientifique interuniversitaire ; (vii) ses moyens humains, matériels et financiers ; (viii) une fiche de présentation de chacun des membres de la structure.

3- le CV et la copie du diplôme le plus élevé de chacun des membres de l'équipe.

b- soumission du dossier

La plus haute autorité de l'université de rattachement de la structure soumettra le dossier à la Direction du CDH, laquelle la présentera au Conseil scientifique.

c- constitution de la commission d'experts internationaux

Le Conseil scientifique du CDH procédera à la constitution d'une commission d'au moins trois experts, de niveau professeurs des universités, directeurs de recherche ou assimilés.

Dans ce dessein, le Conseil scientifique demandera à l'établissement concerné de faire des propositions. Ces propositions devront :

- éviter tout risque de conflit d'intérêts,
- tenir compte, autant que faire se peut, du souci de parité,
- diversifier l'appartenance institutionnelle et géographique des personnalités proposées.

Le Conseil scientifique tiendra compte de ces propositions pour la constitution de la commission, mais il pourra également les modifier en désignant des personnalités non proposées par l'établissement concerné.

d- évaluation par la commission

La commission procède à l'évaluation sur la base d'une grille qui lui sera proposée par le Conseil scientifique du CDH

Cette grille fera notamment apparaître les critères suivants :

- production et qualité scientifique,
- rayonnement et attractivité académiques,
- interactions avec l'environnement social, économique et culturel,
- organisation et vie de l'unité ou du laboratoire,
- implication dans la formation par la recherche,
- stratégie et perspectives scientifiques.

Elle dispose pour son travail du dossier constitué par la structure candidate. Elle a la possibilité d'effectuer une visite de l'équipe sur site.

Elle dispose de deux mois, à compter de sa mise en place, pour rendre son rapport.

Annexe 7- Termes de référence de l'évaluation des unités et laboratoires de recherche universitaire sollicitant une adhésion au CDH

I. Contexte

Le Collège doctoral d'Haïti (CDH), créé en décembre 2011, a pour mission de promouvoir la recherche scientifique au niveau du territoire haïtien, avec la participation de tous les établissements d'enseignement supérieur membres du CDH, en créant un lieu d'échanges et de réflexion sur la formation à la recherche.

Parmi ses objectifs généraux, le CDH se fixe de contribuer à moderniser les structures de recherche dans la perspective de produire des travaux remplissant des critères scientifiques reconnus par la communauté scientifique internationale; et développer une recherche adaptée aux besoins du pays et de la région. Dans cet esprit, le CDH ouvre ses portes aux unités de recherche ou laboratoires de recherche, appartenant aux universités référentes (Université d'État d'Haïti et Université Quisqueya) et aux autres universités membres de la CORPUHA et de l'AUF, sous condition d'avoir été reconnus aptes à accueillir et encadrer des doctorants.

Le Conseil scientifique du CDH a défini les objectifs et une procédure d'évaluation des unités de recherche et laboratoires candidats à une adhésion. La procédure adoptée par le CS du CDH comprend quatre (4) points :

- la constitution du dossier de demande d'adhésion,
- la soumission du dossier,
- la constitution de la commission d'experts internationaux,
- l'évaluation par la commission.

II. Objectifs et champ de l'évaluation

Le but de l'expertise est d'analyser, à la lumière des informations fournies par l'université, les capacités actuelles (ou à développer avec l'accompagnement du CS du CDH) de la structure de recherche pour accueillir et encadrer des doctorants.

L'un des objectifs de l'évaluation est de faire le bilan du fonctionnement scientifique et administratif de l'unité ou laboratoire de recherche sur la période retenue par l'université au regard de la thématique centrale, des axes de recherche, de la composition et performance des équipes de recherche, et plus généralement des priorités préalablement définies en matière de recherche par l'institution.

Les structures de recherche ayant développé une compétence distinctive, grâce aux travaux de ses enseignants-chercheurs et chercheurs, et disposant d'une certaine reconnaissance internationale, grâce à la qualité de leurs résultats (publications, brevets, présence dans des conseils scientifiques nationaux et internationaux, jury de master 2 et de thèses de doctorat, etc.) seront considérées comme des entités habilitées à accueillir et encadrer des doctorants.

Les structures ne disposant pas encore de compétence distinctive et de reconnaissance internationale seront considérées comme des entités associées au CDH. Ces entités peuvent

accueillir des doctorants, en partenariat avec une structure (unité ou laboratoire de recherche habilité d'une université se trouvant en dehors d'Haïti) étrangère.

L'évaluation devra fournir au CS des éléments lui permettant d'élaborer un plan d'accompagnement spécifique pour que les unités ou laboratoires associés puissent devenir au bout de 36 mois, après cette expertise, des entités habilitées à encadrer des doctorants.

III. Questions d'évaluation

Pour l'évaluation des unités ou laboratoires de recherche, la commission prendra appui sur les critères suivants :

- production et qualité scientifique,
- rayonnement et attractivité académiques,
- interactions avec l'environnement social, économique et culturel,
- organisation et vie de l'unité ou du laboratoire,
- implication dans la formation par la recherche,
- stratégie et perspectives scientifiques.

IV. Structure du rapport d'évaluation

Les experts procèdent à la rédaction d'un seul rapport. Celui-ci doit comprendre les éléments suivants:

- un sommaire.
- une introduction (dans laquelle sera mise en évidence la demande d'adhésion de l'unité ou laboratoire de recherche au CDH).
- un rappel de la méthodologie : documents consultés, entretiens et visites, modalités d'élaboration du rapport.
- une présentation des données essentielles du laboratoire évalué sur la période de référence retenue, mettant en évidence les évolutions quantitatives et qualitatives.
- une analyse des données à partir des critères suivants : pertinence ; cohérence; efficacité ; efficience ; durabilité (pérennité, viabilité); impact.
- les experts peuvent apporter tout commentaire supplémentaire par-delà ces critères.
- des recommandations pour le développement et/ou renforcement du laboratoire.
- des recommandations spécifiques au Conseil scientifique du CDH.
- la liste des personnes rencontrées.

Important : le rapport demeure confidentiel tant qu'il n'a pas été présenté **au Conseil scientifique du CDH** et que ce dernier se soit prononcé sur les recommandations.

Le rapport d'évaluation doit être transmis au CDH dans la semaine qui suit la mission d'évaluation (par courrier électronique à la direction du CDH et à la DRC de l'AUF).

V. Calendrier de l'évaluation

La commission d'évaluation passera quatre (4) jours sur le terrain

Jour 1

8:30 – 9:30 – Rencontre avec le Directeur du Bureau Caraïbe de l'AUF et le Directeur du CDH.

À partir de 9:30 - Rencontre avec le laboratoire à évaluer.

Jour 2

À partir de 9:30 - Rencontre avec le laboratoire à évaluer.

Jour 3

Préparation de restitution à chaud.

Jour 4

Matin – Rencontre avec le laboratoire ; restitution à chaud.

Après-midi – Rencontre avec le CDH et l'AUF; restitution à chaud.

VI. Liste des documents

- 1. Le dossier de présentation de la structure :
- rapport d'activités et de prospective (pour les laboratoires ayant plusieurs années d'existence); ou le rapport de présentation (pour les les structures récemment créées)
- le recueil des publications produites et validées par les pairs au cours des 5 dernières années (pour les laboratoires ayant plusieurs années d'existence)
- le CV et la copie du diplôme le plus élevé de chacun des membres de l'unité ou du laboratoire.
- Le dernier rapport d'évaluation du Laboratoire si disponible (pour les laboratoires ayant plusieurs années d'existence)
- 2. La procédure d'évaluation et d'habilitation des écoles doctorales candidates à une adhésion au CDH.
- 3. Les termes de référence de l'évaluation des unités et laboratoires de recherche sollicitant une adhésion au CDH.

Annexes

Annexe 1. Données factuelles, indicateurs et critères à souligner

- Date de création du laboratoire
- les travaux de vulgarisation
- le lien avec l'environnement socio-économique (expertises menées, recherche appliquée...)
- le nombre de chercheurs permanents
- le nombre de chercheurs associés
- le nombre de chercheurs habilités à diriger des recherches ou équivalent
- les ressources matérielles/équipements, techniques, informatiques et le personnel technique
- les ressources documentaires (bibliothèque, bases de données documentaires...)
- les projets de recherche
- les sources de financement au lieu de se limiter au budget de fonctionnement qui est un élément
- la relation entre la thématique centrale de recherche, les axes et les équipes
- l'implication du laboratoire dans un ou plusieurs programme (s) de recherche national ou international
- l'implication du laboratoire dans l'université de rattachement (enseignement et encadrement aux différents niveaux : licence, master, doctorat ...etc.)
- la coopération scientifique et les partenariats nationaux et internationaux
- l'implication du laboratoire dans des services à la communauté scientifique (Édition de revues, organisation de colloques avec actes, relecture d'articles scientifiques pour des revues internationales, membres de Conseil scientifique ou d'orientation, membre de jurys de mémoires de master 2 et de thèses de doctorat, etc.)
- Implication des doctorants et des stagiaires de master 2 dans la vie du laboratoire
- Perspectives du laboratoire pour les cinq années qui suivent l'évaluation (Résultats attendus rapport synthétique).

Annexe 2. Autres indicateurs

Au-delà de l'analyse selon les critères classiques du rapport d'activités et annexe soumis par le laboratoire, la Commission d'évaluation devra traiter quelques aspects par le biais de questions d'évaluation qu'elle formulera elle-même.

Pertinence

- Dans quelle mesure la thématique centrale, les axes et les objectifs de recherche du laboratoire sont-ils toujours valides ?
- Les activités menées et les résultats observés sont-ils compatibles avec la finalité globale et la concrétisation des objectifs fixés ? Expliquez.

Cohérence

• Dans quelle mesure la thématique centrale de recherche, les axes et équipes, les activités, la mise en œuvre des moyens et les objectifs du laboratoire sont-ils cohérents entre eux ?

Efficacité

- Dans quelle mesure les actions entreprises ont-elles permis l'atteinte des objectifs définis initialement pour le laboratoire et les autorités de l'université de rattachement ?
- Quelles ont été les principales raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des objectifs ?

Efficience

Analyse entre les moyens mobilisés et les résultats obtenus.

Durabilité (pérennité, viabilité)

• Quels sont les principaux facteurs qui influent sur la viabilité ou la non-viabilité du Laboratoire?

Impact

- Quelles sont les contributions pertinentes du laboratoire un renforcement de la recherche dans le système universitaire en Haïti ?
- Quel changement concret le laboratoire a-t-il apporté (ou pourra-t-il) à son université de rattachement ?

Annexe 8- Termes de référence du séminaire sur le management de la recherche d'octobre 2015

Contexte

Le Collège doctoral d'Haïti (CDH), créé en décembre 2011, a pour mission de promouvoir la recherche scientifique au niveau du territoire haïtien, avec la participation de tous les établissements d'enseignement supérieur membres du CDH, en créant un lieu d'échanges et de réflexion sur la formation à la recherche.

Au cours de l'année universitaire 2014-2015, 4 laboratoires de recherche accueillant des doctorants ont adhéré au CDH. La candidature de 6 nouveaux laboratoires est présentée, par les plus hautes autorités des universités membres, pour une adhésion selon la procédure adoptée par le Conseil scientifique du CDH.

Par ailleurs, le Collège doctoral haïtien (CDH) a lancé en mai 2015, avec le soutien de l'Institut de la Recherche pour le Développement (IRD) et la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) le projet intitulé « Renforcement des capacités en recherche des enseignants-chercheurs haïtiens ».

Dans l'esprit de consolider ces premières actions de structuration et de modernisation de la recherche universitaire en Haïti, le CDH organise un séminaire sur le management de la recherche à l'intention des directeurs de laboratoire membres et candidats au CDH, des directeurs de thèse et des acteurs du projet « Renforcement des capacités en recherche des enseignants-chercheurs haïtiens ».

Objectifs du séminaire

Ce séminaire a, entre autres objectifs, de partager avec les laboratoires de recherche universitaires en Haïti, des savoirs et savoir-faire sur (i) la gestion d'équipes de recherche, de programmes et/ou projets de recherche, (ii) sur les politiques de publication, (iii) les statuts ou règlements internes d'un laboratoire, (iv) la coopération scientifique internationale au sein d'un laboratoire de recherche, (v) la gestion des doctorants incluant l'encadrement des thèses et la cotutelle internationale de thèse, et (vi) l'habilitation à diriger des recherches.

Ce séminaire permettra aux laboratoires évalués en 2015 de présenter, à la lumière des recommandations du rapport d'évaluation, les nouveaux projets scientifiques, incluant si possible un plan d'action, pour la période retenue par le Conseil scientifique et approuvée par le Conseil d'administration du CDH.

Il s'agira également pour les laboratoires, candidats à la série d'évaluation de 2016, de présenter leur thématique centrale, leurs axes de recherche, et la composition des équipes de recherche.

Animation du séminaire

Ce séminaire sera animé par 6 Professeurs ou Chercheurs : 2 membres du Conseil scientifique du CDH, et 4 membres des commissions ayant évalué les laboratoires actuellement membres du CDH.

Chacun des 6 professeurs présentera et animera une des six thématiques indiquées ci-dessus.

Les experts porteront aussi un regard critique sur les projets scientifiques présentés par les laboratoires membres du CDH afin d'optimiser le document et les accompagner dans ce plan.

Les experts reviendront aussi avec les laboratoires membres et candidats du CDH sur les termes de référence de l'évaluation des laboratoires. Des propositions d'amélioration de ces TDR pourront alors être soumises au CDH.

À la lecture de ces TDR et de leur expérience sur les évaluations antérieures, les experts pourront aussi conseiller les laboratoires candidats dans la rédaction de leur rapport d'activité à remettre au plus tard fin février 2016.

Programme indicatif

Le séminaire sera tenu du 6 au 9 octobre 2015 à la Direction des Études Post-graduées de l'Université d'État d'Haïti.

Mardi:

8h 30 : Ouverture du séminaire

9h-12h: Présentations thématiques et échanges (1h par thématique)

12h – 13h30 : Repas

13h30 – 16h30 : Présentations thématiques et échanges (1h par thématique)

Mercredi:

9h-10h30: Présentation des laboratoires candidat au CDH (15 minutes par labo)

10h30 – 11h30 : Présentation par de Directeur du CREGED du laboratoire, des principaux résultats de l'évaluation et de son projet scientifique pluriannuel + échanges avec les participants

11h30–12h30 : Présentation par de Directeur du LAQUE du laboratoire, des principaux résultats de l'évaluation et de son projet scientifique pluriannuel + échanges avec les participants

12h30 - 14h : Repas

14h – 15h : Présentation par de Directeur du LADIREP du laboratoire, des principaux résultats de l'évaluation et de son projet scientifique pluriannuel + échanges avec les participants

15h – 16h : Présentation par de Directeur du SITERE du laboratoire, des principaux résultats de l'évaluation et de son projet scientifique pluriannuel + échanges avec les participants

Jeudi

Relecture et concertation des experts sur les projets scientifiques présentés

Relecture des experts des TDR de l'évaluation des laboratoires

Vendredi

- 1- Restitution des experts sur les projets scientifiques et débats/échanges avec les participants
- 2- Débats / échanges / propositions autour des TDR de l'évaluation des laboratoires et sur la rédaction du rapport d'activité des laboratoires candidats.

Annexe 9- Lancement du projet « Renforcement des capacités en recherche des enseignantschercheurs haïtiens » - Mission en France d'enseignants-chercheurs d'Haïti, 25-31 mai 2015

Du 25 au 31 mai, 7 jeunes enseignants-chercheurs haïtiens, accompagnés de deux responsables d'établissements, ont réalisé, dans le cadre du projet du Collège doctoral haïtien (CDH) intitulé "Renforcement des capacités en recherche des enseignants-chercheurs haïtiens", une importante mission de recherche en France, soutenue par le ministère français en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur via la Conférence des Présidents d'Université (CPU).

La première journée, organisée au Centre IRD de Bondy (Ile de France), avait été conçue comme une journée « d'intégration ». Elle a permis aux enseignants-chercheurs haïtiens de mieux se connaître au travers de la présentation de leurs laboratoires et de leurs travaux de recherche personnels. Elle a été aussi l'occasion de visites et d'échanges, en particulier avec les responsables du Service audiovisuel de l'IRD et ceux de l'incubateur d'entreprises Bond'innov. Un moment fort de la journée a été la conférence donnée par le Pr Evens Emmanuel devant les personnels IRD de Bondy : « Haïti, 5 ans après le séisme : la recherche universitaire haïtienne au lendemain de la période d'urgence ».

Le 27 mai, des échanges fructueux ont eu lieu au siège de la CPU, où le délégué international Jean-Luc Nahel a aimablement reçu la délégation. L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) y a également présenté ses programmes de mobilité et ses réseaux doctoraux. Reçus ensuite au siège de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Sorbonne Universités, la délégation a bénéficié d'une présentation de la ComUE et de son Collège doctoral; puis des écoles doctorales et de l'Institut de formation doctorale (IFD) de l'Université Pierre et Marie Curie, l'une des principales universités de cette communauté.

La suite de la mission (28-31 mai) a été consacrée à des visites de différents laboratoires, en Ile de France (Paris 8 Saint-Denis, Paris-Ouest Nanterre) et en province (Amiens, Montpellier, Nice). La plupart des enseignants-chercheurs haïtiens avaient déjà pris contact, voire travaillé, avec ces laboratoires et il s'agissait de consolider ces partenariats et de planifier des échanges, en particulier pour des codirections ou cotutelles de thèses. À Amiens, l'ESIH co-encadre un doctorant avec l'Université de Picardie Jules Verne. À Nice, le laboratoire GéoAzur participe à un projet de Jeune Équipe associée soumis par l'UEH auprès de l'IRD et souhaite l'accompagner par le montage d'une filière Master géosciences - géorisques. À Montpellier, les enseignants-chercheurs en sciences agronomiques espèrent du CIRAD une présence de ses chercheurs en Haïti et un renforcement de la coopération scientifique. Le LAQUE (Université Quisqueya), déjà associé à l'INSA de Lyon et à l'ENTP, souhaite développer des liens en matière de recherche et d'encadrement doctoral avec l'Unité « HydroSciences Montpellier ».



La délégation haïtienne en visite au centre IRD de Bondy, le 26 mai 2015.

Annexe 10- Notice biographique et argumentaire pour l'HDR de 5 enseignants-chercheurs

Biographie du Dr Raulin Lincifort CADET

Dr. Cadet débuta ses premiers pas dans la recherche, alors qu'il était étudiant au programme de licence en sciences économiques (Bac+4), à l'Université Quisqueya. Remarquant son aptitude pour la recherche, le Doyen de la Faculté le recruta comme assistant de recherche pour collaborer avec lui durant la période estivale de l'année 2000. Lors de la rédaction de son travail de recherche de fin d'études pour l'obtention de la licence en sciences économiques, il a travaillé rudement, motivé à réaliser sa première recherche qui portait sur l'impact de l'instabilité politique sur la croissance économique en Haïti. Au niveau de la maîtrise (Bac+5), études réalisées à l'Université Quisqueya, son travail de recherche porta sur les déterminants de la défaillance bancaire en Haïti. Immédiatement après l'obtention du diplôme de maîtrise, le Dr. Cadet obtint en 2005 une bourse de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), afin de réaliser une thèse de doctorat en sciences économiques à l'Université de Rennes 1.

Après avoir soutenu sa thèse de doctorat en sciences économiques, en 2009, le Dr. Cadet reprit sa fonction d'enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Économiques et Administratives de l'Université Quisqueya. Moins d'un mois après son retour en Haïti, il vécut le tremblement de terre qui affecta considérablement les infrastructures physiques de l'Université Quisqueya. Dans ce contexte où certains cadres de l'université préféraient séjourner à l'étranger, il accepta de coordonner, à la demande du Recteur de l'université, la réouverture de la Faculté des Sciences économiques et Administratives, le doyen d'alors étant retenu en dehors d'Haïti. Il fut aussi appelé à remplacer, pour l'université, le coordonnateur d'un projet sur l'entrepreneuriat, ce dernier ayant démissionné face au contexte incertain créé par les dégâts du tremblement de terre. Satisfait de sla performance du Dr. Cadet, un an après, le Recteur propose le Dr. Cadet au Haut Conseil de l'Université, comme nouveau doyen de la Faculté des Sciences économiques et Administratives.

Bien que les exigences administratives de la fonction de doyen ne laissèrent pas au jeune docteur le temps d'affiner son savoir-faire dans le domaine de la recherche, il réussit à rédiger un papier qu'il présenta à une conférence internationale et publia un autre dans une revue scientifique. Après avoir passé cinq années, comme doyen, il fut remplacé à sa demande, afin de prendre le temps de recentrer sa carrière professionnelle sur ses objectifs.

Concernant la recherche, les domaines d'intérêt du Dr. Cadet sont l'économie bancaire, la microfinance, et l'économie monétaire. Tenant compte de ses publications et manuscrits aussi bien que des thèmes qu'il compte aborder dans le cadre la préparation de son habilitation à diriger la recherche, sa thématique centrale de recherche peut être formulée comme suit : Étude de la Performance des Institutions Financières et de l'Inclusion Financière.

Déterminé à devenir un chercheur sénior, qui contribue au développement de la connaissance, il postule pour une inscription à l'Habilitation à Diriger la Recherche (HDR).

Projet de Recherche du Dr. Raulin Lincifort CADET Note Conceptuelle Décembre 2018

Contexte

La littérature relative au développement du secteur financier tend à montrer son impact positif sur la croissance économique (Samargandi et al., 2015 ; King et Levine, 1993). Parallèlement, une littérature sur l'inclusion financière insiste sur son effet positif sur les ménages à faible revenu (Demirguç-Kunt et al., 2017). Ces deux littératures, bien qu'elles s'orientent différemment, l'une considérant l'impact macroéconomique et l'autre l'impact microéconomique, s'appuient sur des hypothèses similaires : l'augmentation de l'épargne et de la liquidité dans l'économie, pour la finance formelle ; l'utilisation des instruments financiers pour augmenter l'épargne des pauvres, leur permettant de faire une meilleure gestion de leur revenu, pour l'inclusion financière des pauvres. D'une certaine manière ces deux littératures analysent la performance du secteur de la finance, en termes d'impact.

Considérant le cas d'Haïti, les travaux de Cadet (2015 ; 2009) permettent de comprendre que la performance financière des banques dépend en grande partie de la qualité de leur management et leur taux de pénétration dans les villes dépend du niveau de développement de ces dernières (Cadet et al. , 2018). Pour ce qui est de l'accès des pauvres aux services financiers, Lenève et Cadet (2013) ont révélé que les plus pauvres des quartiers défavorisés considérés, pour la ville de Port-au-Prince, avaient accès au microcrédit.

Questions de recherche

- A. Comment comprendre le lien entre le secteur bancaire et l'économie haïtienne, tenant compte du contraste entre leur performance ?
- B. Quel est le niveau d'inclusion financière dans les villes d'Haïti?
- C. L'inclusion financière, peut-elle sortir les ménages de la pauvreté ?

Source de données et Méthodologie

Les données proviendront de : Banque de la République d'Haïti (BRH) ; compilation de données des fédérations et associations de coopératives, données au sujet de l'argent mobile.

Bibliographie

1) Cadet, Raulin L. (2009). A Theory of Linkage between Monetary Policy and Banking Failure in Developing Countries, *Journal of Financial Economic Policy*, Vol. 1, No. 2, p. 143-154.

- 2) Cadet, Raulin L. (2015). Cost and Profit Efficiency of Banks in Haiti: Do Domestic Banks Perform better than Foreign Banks?, *International Journal of Banking, Accounting and Finance*. Vol. 6, No. 1, p. 37-52.
- 3) Cadet, Raulin L., Christophe Providence, et Anténord Jean-Baptiste (2018). La Pénétration Bancaire Expliquée par le Développement des Villes d'Haïti, présenté à la 30^e Conférence Annuelle de Haitian Studies Association, Port-au-Prince, 8-10 novembre 2018.
- 4) Demirguç-Kunt, Asli, LeoraKlapper, et Dorothe Singer (2017). Financial Inclusion and Inclusive Growth: A Review of Recent Empirical Evidence, BanqueMondiale, Policy Research Working Paper, No. 8040.
- 5) Julien, Lenève et Raulin Cadet (2013). *Microfinance in Haiti: Do the poorest have access to credit.* Présenté au "3rd European Research Conference on Microfinance", 10-12 Juin 2013.
- 6) King, RG et Ross Levine (1993). Finance and growth: Schumpeter might be right. The Quarterly Journal of Economics, Vol. 108, No. 3, p. 717-737.
- 7) Samargandi, Nahla, Jan Fidrmuc, et SugataGhosh (2015). Is the Relationship Between Financial Development and Economic Growth Monotonic ?Evidence from a sample of middle income. World Development, Vol. 68, p. 66-81.

Biographie du Dr Renauld GOVAIN

Après ma 4º année de licence à la Faculté de Linguistique Appliquée (FLA) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) en 2000, le décanat de la FLA m'a engagé comme stagiaire de remise à niveau en français en son sein et aux facultés des Sciences, de Médecine, d'Agronomie et de Médecine vétérinaire. J'ai mené cette activité jusqu'en 2004 où j'ai bénéficié d'une bourse d'études de la part du Service d'Action et de Coopération culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en Haïti. Cette bourse m'a permis de préparer deux formations de maitrise — en Sciences du langage et en Français langue étrangère — en 2005, avec la mention Très Bien, à l'Université des Antilles et de la Guyane (à l'époque). J'ai préparé en 2005-2006 un Diplôme d'études approfondies (DEA) Caraïbe, Amérique Latine et du Nord en Sciences du Langage et Didactique des langues à la même université, avec la mention Très Bien. J'ai préparé mes mémoires de maîtrise et de DEA sous la direction du professeur Pierre Dumont.

De 2006 à 2009, j'ai entrepris, grâce à une bourse du SCAC, des études doctorales en Sciences du langage à l'Université Paris VIII (Vincennes – Saint-Denis), ce qui m'a conduit à une soutenance de ma thèse de doctorat – *Plurilinguisme, pratique du français et appropriation de connaissances en contexte universitaire en Haïti* – le 27 novembre 2009, avec la mention Très Honorable, sous la direction du professeur Pierre Martinez.

En 2006, j'intègre le corps professoral de la FLA comme professeur à temps plein au titre d'enseignant-chercheur tout en faisant ma thèse en alternance. À la suite du séisme meurtrier du 12 janvier 2010 qui a emporté le vice doyen aux affaires académiques Wesner Mérant et le feu professeur Pierre Vernet, fondateur de la FLA en 1978 et doyen de l'institution jusqu'à sa mort sous les décombres de la FLA, le rectorat de l'UEH m'a demandé de rejoindre le seul vice doyen survivant du décanat – Louinès Volny, ce que j'ai accepté. Je suis resté à la tête de la FLA jusqu'en juin 2012 après avoir organisé les élections pour un nouveau décanat tout en gardant de me présenter aux élections. Participant aux élections de 2016 comme candidat, je suis élu doyen pour une mandature allant jusqu'en 2020.

J'ai participé de décembre 2010 à décembre 2011 aux discussions ayant conduit à la création du Collège doctoral d'Haïti (CDH) – dont je vais être nommé secrétaire du Conseil scientifique, de 2012 à 2016 – aux côtés notamment du professeur Evens Emmanuel.

J'ai participé en 2014 au montage à la FLA du laboratoire de recherche Langue, Société, Éducation (LangSÉ) dont je suis depuis le coordonnateur. Le LangSÉ a été évalué en 2016 par deux experts internationaux sous le patronage du CDH avec un financement du bureau Caraïbe de l'Agence universitaire de la Francophonie. Cette évaluation a conclu à une association du LangSÉ au CDH au titre de laboratoire habilité à recevoir des doctorants.

J'ai organisé, à Port-au-Prince, dans le cadre du LangSÉ les 30 juin et 1er juillet 2015 deux journées d'études (JE) sous le thème « Le créole haïtien : description et analyse » qui a abouti en 2017 à la publication d'un ouvrage collectif au même titre aux éditions L'Harmattan. Le LangSÉ a organisé, sous la direction de Rochambeau Lainy, en février 2016, une JE sur les pathologies du langage en lien avec les difficultés d'apprentissage et qui a donné lieu à une publication collective chez L'Harmattan sous le titre de *Troubles du langage, langue d'enseignement et rendement scolaire : Essai de diagnostic du système éducatif haitien.* J'ai organisé à Port-au-Prince, avec Rochambeau Lainy, les 31 mai – 2 juin 2017, les JE « L'Analogie dans le processus de lexicalisation et de sémantisation des faits de langue. Vers une approche comparative des créoles à base lexicale française (haïtien, guadeloupéen, martiniquais et guyanais) ». Ces JE donneront lieu à la publication d'un ouvrage collectif dont le manuscrit est déjà reçu par l'éditeur Lambert-Lucas pour une parution au début de 2019. J'ai organisé avec le LangSÉ, les 17 – 19 octobre 2018, un colloque international en créolistique sous le thème ,

de « *Le créole haïtien dans les études créoles : bilan, avancées et perspectives* ». Un ouvrage collectif en sortira en 2020, aux Presses universitaires de la Méditerranée.

J'ai contribué, en 2012, au montage, à la FLA, d'un master de linguistique théorique et descriptive avec le concours des collègues de l'Université Paris VIII grâce à une convention entre l'UEH et cette université. Deux étudiants issus de ce master font actuellement un doctorat dont un sous ma codirection (avec Sophie Wauguier, à l'Université Paris VIII).

Mon parcours scientifique se concentrant au départ sur la didactique et la sociolinguistique s'est vu élargir au gré des besoins constatés dans le domaine de la description du créole haïtien (en rapport avec d'autres créoles), notamment en matière de la phonologie, mais aussi pour des besoins regardant l'enseignement de cette matière à l'UEH. D'où mon investissement dans le champ de la créolistique. C'est pour cette raison que, mon projet d'Habilitation à diriger des recherches présente non seulement une synthèse de travaux que j'ai publiés à la suite de ma thèse dans des ouvrages collectifs ou des revues spécialisées, mais aussi une partie englobant cette nouvelle problématique de recherche sur la phonologie du créole haïtien qui est la mienne et qui commence aussi à donner lieu à des publications. Cet élargissement de ma problématique de recherche me pousse à concevoir un projet de recherche intitulé « Phonologie, dialectologie et variation. Le cas du créole haïtien comparé au créole guadeloupéen » qui s'échelonne sur 2 ans : 2018-2020. Ce projet a été validé par le Fond d'Appui à la Recherche de l'UEH pour un financement de la première année à hauteur d'un million de gourdes, le budget l'université n'étant qu'annuel.

Port-au-Prince, le 12 décembre 2018

Renauld Govain Coordonnateur du LangSÉ Doyen Faculté de Linguistique Appliquée

Université d'État d'Haïti

Renauld GOVAIN Motivation pour la préparation d'une HDR

Produire un mémoire d'Habilitation à diriger des recherches (HDR) s'est révélé depuis la mise en place du Collège doctoral d'Haïti (CDH) en 2012. En effet, je suis nommé membre du Conseil scientifique du CDH au moment du lancement de l'institution et je suis aussi impliqué dans la codirection de thèse de doctorat de collègues dans le cadre du laboratoire Langue, Société, Éducation (LangSÉ) dont je suis le coordonnateur. L'HDR me mettra donc dans une meilleure posture pour participer à la direction de thèses dans ce cadre spécifique. Ainsi, tenant compte de la problématique caractérisant mes publications recoupant les domaines de didactique, de la sociolinguistique, de la description du créole haïtien (CH) et de ma nouvelle problématique concernant la phonologie du CH, mon mémoire d'HDR s'intitule La question linguistique haïtienne: histoire, usages et description. Ce titre me permet de revenir sur mes recherches depuis ma thèse mais aussi de donner une idée de la nouvelle problématique qui est la mienne et qui aborde la phonologie du CH.

Pourquoi la phonologie ? En effet, à la suite du séisme du 12 janvier 2010 qui a amputé la Faculté de Linguistique Appliquée de l'Université de Linguistique (FLA) de son professeur de phonétique et phonologie (Pierre Vernet, alors Doyen de l'institution), je me suis retrouvé à enseigner la phonologie au niveau de la licence. Parallèlement, je mène des recherches et des réflexions sur la phonologie du CH. Et j'assure depuis 2016 l'enseignement du premier module de phonologie au Master de linguistique théorique et descriptive de la FLA en partenariat avec l'Université Paris VIII. Done, la recherche en phonologie se révèle pour moi une nécessité. D'autant que la description phonologique représente le maillon faible des recherches et publications du Comité international des études créoles dont je suis membre.

Sur un plan plus didactique, utilitaire et communautaire, les résultats de cette recherche visent une meilleure adaptation de l'orthographe du CH en vue de parvenir à des normes standard acceptées par la communauté en général. La graphie adoptée pour l'orthographe du CH étant phonographique, il s'agira aussi de parvenir à une proposition orthographique raisonnée pour l'écriture du CH notamment en ce qui a trait aux éléments hérités du phénomène de sandhi en français.

J'ai déjà eu plusieurs rencontres de travail avec la patronne de mon HDR, le Professeur Sophic Wauquier. Je suis en plein dans la rédaction de la première partie concernant la synthèse de mes publications depuis la thèse. J'entamerai la rédaction de la seconde à la suite de l'achèvement de cette première. La seconde partie concerne l'aspect phonologique de la description du CH. Elle fera aussi une synthèse de publications mais comportera en outre une partie prospective en termes de développement de ma recherche ultérieure à l'HDR. La soutenance est prévue pour automne 2019.

12 décembre 2018

Renauld GOVAIN (LangSÉ, UEH-FLA) Projet scientifique personnel

Coordonnateur du laboratoire Langue, Société, Éducation (LangSÉ) fonctionnant à la Faculté de Linguistique Appliquée (FLA) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) et membre associé de l'UMR 7023, SFL / CNRS, mes recherches portent sur la didactique, la sociolinguistique (prenant aussi en compte les variations et la dialectologie), la créolistique en particulier la phonologie du créole haïtien (CII) en comparaison à d'autres créoles. Je dirige le master de linguistique théorique et descriptive de la FLA et suis impliqué dans la codirection de thèse dans le cadre du LangSÉ. Les actions menées dans le cadre de mes recherches doivent contribuer à :

- contribuer à la description du créole haïtien à tous les points de vue notamment sur le plan de la phonologie, domaine le moins visité par les études créoles en général;
- faciliter les actions de l'Akademi krevòl avisven en matière de description du créole haïtien ;
- contribuer aux débats sur la standardisation, la « grammatisation », l'instrumentalisation ... du CH et l'aménagement linguistique dans le pays ;
- développer en Haïti une recherche de qualité en linguistique et en créolistique, Haïti étant la plus grande communauté créolophone du monde et que le CH est considéré dans l'imaginaire populaire international comme le parangon des créoles de souche lexicale française ou, tout court, des créoles;
- faire des propositions aux responsables de l'État en matière de politiques linguistiques ;
- développer un service d'ingénierie de la formation en langues et en enseignement/apprentissage des langues;
- orienter les décisions curriculaires en matière de didactique et d'enseignement/apprentissage des langues, etc.

Mes recherches à la suite de ma thèse de doctorat soutenue le 27 novembre 2009 m'ont conduit à entreprendre la préparation d'un mémoire d'Habilitation à diriger des recherches (HDR) La question linguistique haïtienne : histoire, usages et description – dont la soutenance est prévue pour automne 2019, à l'Université Paris VIII, UMR 7023, SFL/CNRS.

Je mène actuellement, en lien avec mon projet d'HDR, le projet de recherche *Phonologie, dialectologie et variation. Le cas du créole haïtien comparé au créole guadeloupéen.* Il s'échelonne sur 2 ans – 2018-2020 – avec un budget de 2 millions de gourdes. La première année est financée par le Fond d'Appui à la Recherche (FAR) de l'UEH, le plafond de financement annuel du FAR étant de 1 million de gourdes. Les premiers décaissements sont prévus pour le début de 2019.

Principales publications

- (2018), « Le factitif en créole et en français d'Haïti, perspective pédagogique ». In A. Thibault (éd.), Le causattf: perspectives croisées, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie, 153-183.
- (2018), « Haïti et les pratiques linguistiques dans la Caraïbe : vers l'établissement d'une créolophonie caribéenne intégrative ». In W. Denis (dir.), Haïti, La CARICOM et la Caraïbe. Questions d'économie politique, d'intégration économique et de relations internationales, Port-au-Prince, C3 Éditions, 441-470.
- (2017), « Analyse comparative du déterminant en créoles haïtien et jamaïcain ». In R. Govain (dir.), Le créole haïtien : description et analyse (L'Harmattan), 51-94.
- 4. (2017), Le syntagme nominal en créole haïtien : aspects morpho-phonologiques et syntaxiques, Études Créoles – Vol. XXXIII n° 1 & 2. URL. : http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes Creoles/govain2.pdf
- (2017), « Symbolisme de la langue dans le protestantisme en Haïti: des pratiques linguistiques naturelles à la glossolalie ». In V. Demero et S. Regulus (dir.), Deux siècles de protestantismes en Haïti (1816-2016. Implantation, conversion et sécularisation, Paris, Éditions sciences et bien commun, 155-177.
- 6. (2017), Le parler bolith: Histoire et description, Boston, JEBCA Éditions.

- 7. (2017, « Le couple d'enseignement/apprentissage au regard des pathologies du langage. Troubles du langage et troubles d'apprentissage : un début de réflexion pour le bien du système éducatif haïtien ». In R. Lainy (dir.), Troubles du langage, langue d'enseignement et rendement scolaire : Essai de diagnostic du système éducatif haïtien, Paris, L'Harmattan, 21-29.
- 8. (2016), avec Arnaud Richard, « Schibboleth, la langue comme arme de détection massive : 1937, le massacre des Haïtiens », Lengas [En ligne], 80 | 2016, mis en ligne le 23 mars 2017. URL: http://lengas.revues.org/1193; DOI: 10.4000/lengas.1193
- 9. (2016). «L'occupation américaine et la question de la langue en Haïti : la naissance du bolith ». In R. Édouard et F. Calixte (dir.), Le devoir d'insoumission. Regards croisés sur l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934), Québec, Presses universitaires de Laval, 237-266.
- 10. (2016), Les rituels de contact en contexte interpersonnel en Haïti, Boston, JEBCA Éditions.
- 11. (2016), (En collaboration avec Etienne Rivard et. al.), Espace francophone des Amériques : portratt dynamique et géographique d'une francophonie plurielle, Cahier de l'ODSEF, Québec, Observatoire statistique démographique et de l'espace francophone. Disponible https://www.odsef.fss.ulaval.ca/files/ca odsef rivard ao er2016-03-10web.pdf>
- 12. (2015), Aspects phonologiques du créole de Bombita, Études Créoles Vol. XXXIII n°2, 96-110. [En ligne], URL: http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes Creoles/govain.pdf.
- 13. (2014), La situation du français à l'université en Haïti, Le français à l'université, 19-04 | 2014, http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=1907> Mise en ligne le 11 décembre 2014.
- 14. (2014), «Influence de l'anglais et de l'espagnol sur le créole haïtien dans le cadre de la mondialisation ». In A. Carpooran (dir.), Langues créoles, mondialisation et éducation. Actes du XIIIº Colloque International des Études créoles (University of Mauritius), 5-9 nov. 2012, CSU-ELP,
- 15. (2014), «Vers une didactique de l'intercompréhension linguistique dans la Caraïbe (?)». In Dispositifs éducatifs en contexte mondialisé et didactique plurilingue et pluriculturelle. (sous la dir. de G. Alao et al.), Berne, Peter Lang, (Coll. Transversales), 105-124.
- 16. (2014), Les emprunts du créole haïtien à l'anglais et à l'espagnol, Paris, L'Harmattan.
- 17. (2013), «Konpòtman leksiko-semantik ak fonolojik mo kreyòl ayisyen prete ann anglè ak ann espànyòl: kouman Akademi an kapab reyaji devan yon esperyans kon sa? ». In R. Govain (dir.), Akademi Kreyòl Ayisyen Akademi Kreyòl Ayisyen : Ki pwoblèm ? Ki avantaj ? Ki defi ? Ki avni ?, Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 177-202.
- 18. (2013), « Le français haïtien et l'expansion du français en Amérique » in Véronique Castellotti (dir.), Le(s) français dans la mondialisation, Bruxelles / Fernelmont, Éditions EME, 85-103.
- 19. (2013), « Enseignement du créole à l'école en Haïti : entre pratiques didactiques, contextes linguistiques et réalités de terrain », in Frédéric ANCIAUX, Thomas FORISSIER et Lambert-Félix PRUDENT (dir.), Contextualisations didactiques. Approches théoriques, Paris, L'Harmattan, 23-53.
- 20. (2012), Agglutination déterminativo-nominale en créole haïtien : aspects syntaxiques et lexicosémantiques. Voix plurielles Nº 9.2. Hommage à Pierre Vernet, 25-35. Disponible sur http://brock.scholarsportal.info/journals/voixplurielles/article/view/665
- 21. (2011), Vers l'émergence du créole haïtien comme langue étrangère (!), Devenir des créoles : approches théorique, littéraire et sociolinguistique. Revue Recherches haïtiano-antillaises, N° 7, 65-
- 22. (2010), Comportement lexico-sémantique et phonologique des mots créoles en -man. Études créoles Nº 1 et 2, 125-140.
- 23. (2008), Normes endogènes et enseignement-apprentissage du français en Haïti, Études créoles, 1 et 2. 131-164.

Au directeur du Collège doctoral Monsieur Evens Emmanuel,

Enseignant-chercheur à l'université d'État d'Haïti et responsable du Laboratoire *Dynamiques* des Mondes Américains (Ladma) à l'École Normale Supérieure de Port-au-Prince, je voudrais, par la présente, vous informer que je débute la préparation de mon dossier de HDR sous la garantie de Madame La professeure Bezunesh Tamru depuis le début de l'année 2018. Dans cette perspective, je m'attache, à revisiter mon itinéraire de recherche de manière synthétique, en interrogeant mon positionnement d'un point de vue épistémologique et méthodologique dans le champ de la Geographie.

Les recompositions territoriales demeurent le fil conducteur de mes travaux que ce soit sur un temps long ou plus contemporain au travers d'une démarche privilégiant les problématiques sociales et politiques. Mes recherches menées depuis plus de dix ans interrogent en effet principalement les dynamiques sociales et spatiales de la ville de Port-au-Prince pendant la période 1915-1956. Je me place donc dans une démarche d'histoire politique et sociale du fait urbain. Comment la ville est-elle gérée, gouvernée par ses dirigeants durant une période de transformations décisives pour le pays ? Comment les actions publiques entretiennent ou reproduisent-elles les inégalités sociales?

Par ailleurs, les champs thématiques dans lesquels s'inscrivent ces recherches concernent les axes suivants : les politiques d'aménagement et le développement de la ville de Port-au-Prince, le jeu des acteurs dans la production de la ville au sens large, à des échelles différentes et selon des méthodes variées. En effet, mon étude sur la commune rurale de Verrettes propose une lecture de ses mutations socio-spatiales contemporaines au travers de la thématique de la mondialisation. Elle nous livre une géographie renouvelée des « périphéries » du monde contemporain. Dépassant les traditionnelles oppositions entre : pays développés et pays en voie de développement, espaces urbains et espaces ruraux, centre et périphérie, mon étude s'engage dans une démarche (approche multi scalaire) mettant l'accent sur les imbrications entre ces différentes catégories pour montrer comment la commune de Verrettes participe pleinement aux mutations contemporaines.

Le travail sur la communauté haïtienne installée à Miami, de son côté, interroge les dynamiques socio-spatiales de la ville. Elle indique comment cette communauté participe aux mutations du quartier dans lequel elle est installée, au travers des mobilités résidentielles et des activités économiques. Dans sa forme diasporique, elle joue un rôle prépondérant dans les transferts financiers

vers Haïti. Ainsi, loin d'une vision misérabiliste, j'ai mis en lumière, de façon certes incomplète, les initiatives et la relative autonomie de la communauté haïtienne entre ses lieux d'origine et Miami.

La tendance dominante tend en effet à faire des migrations la résultante quasi mécanique d'une contrainte à laquelle le candidat migrant serait irrésistiblement soumis. En rupture avec ce point de vue, il paraît intéressant de restituer au migrant sa part d'initiative et sa capacité à inventer et à esquisser un « projet de mobilité » personnel. En d'autres termes, il s'agit de faire du migrant un acteur et d'envisager la migration comme ressource et stratégie.

Dans le *même temps*, le travail sur Miami tout aussi bien celui sur le nord-est d'Haïti rend compte de la décroissance des espaces. Dans la première couronne du centre-ville de Miami, le déclin est surtout démographique puisque le renouvellement urbain s'accompagne d'implantation d'équipements culturels, de services supérieurs et de l'expropriation des pauvres des quartiers portoricains (Wynwood) et haïtiens (Little Haiti). Dans ce cadre, Little Haïti s'apparente momentanément à une *réserve* foncière ou s'inscrit dans une stratégie immobilière. Quant au nord-est d'Haïti (Wesh, Derac, ...) ou le centre historique de Port-au-Prince, leurs sites de production (site ou de sisal) et de services sont quasiment vides. Le déclin, dans ce contexte, semble s'inscrire dans une durée plus ou moins longue.

Ces espaces en déclin sont le symptôme de dynamiques spatiales encore mal connues dans leurs origines et surtout dans leurs effets; elles s'accompagnent de nouvelles fabrications de territoires (Territoires fantôme dans le nord-est d'Haïti; gentrification à Little Haïti) qu'il faut *connaître*. Dans ces conditions, ces mutations semblent remettre en cause des habitudes de recherche bien ancrées. Aussi importe-t-il de définir de nouvelles grilles de lecture susceptibles de conduire à interroger le déclin des territoires à l'aune des enjeux contemporains. Il s'agit de montrer que le terme *déclin* charrie un discours de domination, rendant possible, à chaque fois, la reconquête. Dans cette optique, il revient d'excentrer le regard (en mettant en évidence les pratiques des populations et en insistant sur les alternatives qui se mettent en place par elles dans les territoires en déclin). En somme, il convient d'aborder le *déclin* dans toutes ses coutures.

Mon dossier HDR se veut ainsi une réflexion distanciée sur mes pratiques et se propose une contribution originale (Le déclin des territoires en question), créant le lien entre mon parcours et mon dossier.

Georges Eddy LUCIEN

Biographie du Dr Christophe Providence

Après ma licence en Sociologie et ma scolarité de licence en économie en 2007, je me suis intéressé très vite à la problématique du développement d'Haïti. En 2008, j'intègre le programme de Master à l'IFGCar (Institut de la Francophonie de Gestion dans la Caraïbe, né d'un partenariat entre l'AUF, l'UEH et l'UGA) en économie, gestion et évaluation des entreprises et des collectivités territoriales. J'obtiensmon diplôme de Master (2 ans) en 2010, spécialité gouvernance locale, grâce à mon travail de recherche sur « la coopération décentralisée et le développement local durable en Haïti ». En 2012, je réussis mon second diplôme de Master en économie grâce à mes recherches intitulées : « Aménagement touristique et développement territorial en Haïti : un essai de modélisation » à l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG). En 2015, je reçois la mention très honorable par le Jury de thèse pour mes recherches doctorales sur « le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales ? ».

Sur le plan professionnel après ma thèse, j'ai occupé le poste de Recteur de l'Université Publique de la Grand' Anse (UPGA) du Réseau des Universités Publiques en Région (UPR) de l'État haïtien (Octobre 2016-juillet 2018). En effet, avec mon staff dès ma prise de fonction, j'ai réalisé un diagnostic de l'institution qui avait révélé deux grandes faiblesses. D'abord au niveau de la gouvernance universitaire il n'y avait pas encore un système collégial de prise de décision et ensuite, au niveau académique il fallait procéder à une première révision des curricula afin de mieux définir le profil des diplômés. En réponse j'ai rédigé le plan stratégique (2017-2022), voté par le conseil (que j'ai fait élir) de l'UPGA en septembre 2017. Dans ce document, on a fait non seulement la révision des curricula et le montage des instances de gouvernance, mais également la proposition des programmes de cycle court dans l'idée de faciliter l'apprentissage et l'insertion professionnelle des jeunes du Département de la Grand'Anse.

Je suis actuellement Enseignant-Chercheur à l'Université Quisquéya (Haïti) et membre de son Centre de Recherche en Gestion et Économie du développement (CReGED). J'interviens également dans d'autres centres d'enseignement supérieur comme l'Université d'État d'Haïti (UEH), l'Université Épiscopale d'Haïti (UNEPH), l'Institut des Hautes Études Commerciales et Economiques (IHECE), L'Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC). Dans les programmes de premier cycle, j'enseigne de nombreux cours en économie du développement et en tourisme. Depuis plus de deux ans, j'anime le cours de « patrimoine culturel et développement local durable » (au programme de Master de l'UEH en tourisme et patrimoine) et celui d'« entrepreneuriat social et développement communautaire » (au programme de Master en Leadership de l'Université Chrétienne du Nord d'Haïti-UNH).

Outre mes recherches académiques, d'autres publications (mon ouvrage sur « Entrepreneuriat comme levier du développement durable et de gestion territoriale en Haïti », coécrit avec Dr Oris Guillaume, et mes articles dans des colloques internationaux) attestent de mon choix d'utiliser l'approche territoriale (nouvelle théorie en économie du développement). Ainsi, mes travaux de recherche s'inscrivent globalement dans une réflexion sur les acteurs, facteurs et logiques de transformations sociales, économiques et culturelles des territoires. Je cherche à décrire et à comprendre les variations spatiales de ces changements, notamment en identifiant ce qui, dans ces derniers, relève d'héritages socioculturels, d'impulsions internes ou d'influence externe et en clarifiant les interactions entre ces phénomènes. D'où mon projet d'étude

postdoctorale d'Habilitation à diriger des Recherches en France (HDR) sur la thématique suivante : « Tourisme et aménagement du territoire ».

I- Rappel des travaux du Dr Christophe Providence

La portée scientifique et empirique

La thématique centrale de mes travaux de recherche s'inscrit dans une démarche intégrale et intégrée de la notion du « développement territorial durable » en assumant, dans ce processus, les relations de proximité des acteurs localisés (institutions, entreprises, associations, etc.) et des échelons territoriaux (à partir des spécificités locales). Il s'agit d'un effort théorique et empirique pour étudier le phénomène de pauvreté ou du sous-développement dans les pays du Sud, en prenant le cas de la République d'Haïti. Que ce soit mes recherches doctorales (mention très honorable du jury de thèse) ou mes recherches pour d'autres publications (mon ouvrage sur « l'entrepreneuriat comme levier du développement durable », coécrit avec Dr Oris Guillaume et mes articles dans des actes de colloque international), c'est l'approche territoriale (nouvelle théorie en économie du développement) qui est prônée. Cette approche se retrouve à la croisée des chemins de plusieurs branches en économie et propose de considérer le niveau d'agrégation intermédiaire dans les études scientifiques des phénomènes économiques.

La pertinence scientifique de cette approche territoriale peut être démontrée tant au niveau théorique qu'au niveau des estimations économétriques. Au niveau théorique il y a lieu de différencier cette approche du développement des deux approches dominantes jusque-là de la littérature économique. La première approche est dite « homogénéisante ». Elle suppose que le processus de développement dans un pays doit être planifié par les institutions publiques centrales (le gouvernement agit pour le bien de tous) qui ont la capacité à penser globalement le territoire. Ainsi, il est prôné un processus de développement subit par les échelons territoriaux et les acteurs locaux. Dans cette approche, on néglige volontiers le poids des acteurs localisés qui se soumettent entièrement à la volonté de l'État. La seconde approche est dite « hétérogénéisante » qui défend un processus de développement par le bas ou encore endogène. L'État central se fait discret en laissant aux gouvernements locaux les marges suffisantes pour orienter le processus de développement. Autrement dit, cette approche suppose que les ressources locales soient mobilisées et non les ressources étrangères (à partir de la coopération internationale). Elle défend le principe de la planification du processus de développement dans un pays par les acteurs locaux.

En inscrivant mes travaux dans l'approche territoriale du développement, deux phénomènes majeurs (qui échappaient aux deux approches traditionnelles, soulignées précédemment) allaient se retrouver au cœur de mes analyses. D'abord le territoire national est découpé en un ensemble d'échelons intermédiaires à partir de la vision politique et administrative et un ensemble de considérations pour un meilleur pilotage du processus de développement, selon la Constitution en vigueur. De ce fait, les échelons territoriaux sont imbriqués (autocorrélation spatiale) et on suppose que toutes les politiques publiques doivent être déclinées en des actions publiques localisées. D'où le caractère complémentaire qui n'a pas été pris en compte par l'orthodoxie économique (les approches homogénéisante et hétégénéisante). Ensuite, chaque

échelon territorial est unique, même si on peut identifier une logique régionale dans le rapport entre plusieurs échelons. Cela affirme la présence d'un autre phénomène (hétérogénéité spatiale) qui invite à considérer les poids des acteurs localisés ainsi que les spécificités territoriales dans le processus de développement. Si le développement est un processus (sans fin) d'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population donnée alors il relève de ce double caractère : compétitivité entre les échelons territoriaux et complémentarité à partir d'une stratégie nationale de développement négocié et adopté par les différentes parties prenantes (acteurs et institution).

Sur le plan des estimations économétriques, les outils et les techniques d'analyse statistique spatiale (pour données géoréférencées) et l'économétrie spatiale permettent de modéliser les deux phénomènes (hétérogénéité et autocorrélation spatiale). Il s'agit d'une avancée majeure de la science économique et de plus en plus de travaux et de chercheurs sont intéressés par ces phénomènes et utilise ces instruments d'analyse. Dans ma thèse de doctorat, il est question d'application (pour la première fois dans la littérature économique sur l'aide au développement) de ces instruments à l'analyse du système d'aide au développement des pays pauvres et des programmes d'ajustement structurel dans les pays pauvres comme Haïti. Ce que je compte développer plus loin dans mes travaux de recherche postdoctorale.

Les principaux thèmes abordés dans mes recherches sont : la notion de proximité (géographique et organisée), la notion d'externalités de production (positives ou négatives), la notion du développement territorial durable (centrée sur les acteurs locaux et les spécificités territoriales), la notion d'entrepreneuriat social (public et associatif) et la notion de compétitivité territoriale (par la mise en tourisme). Le terrain d'investigation est bien entendu Haïti avec une projection tantôt vers les pays africains et tantôt vers les pays de la Caraïbe.

Mes productions scientifiques et académiques

Ouvrages:

 GUILLAUME O. et PROVIDENCE C. (Janvier 2019). Entrepreneuriat. Un levier pour le développement durable et la gestion territoriale en Haïti. Editeur : SCHOLEDGE, USA, 312 pages.

Chapitre d'ouvrages :

- CADET R. L., C. PROVIDENCE et A. JEAN BAPTISTE (janvier 2019). La pénétration bancaire expliquée par le développement des villes d'Haïti. Dans : CADET L., PROVIDENCE C., et B. PAUL (éds.). « Financement du développement en Haïti. Accès aux biens et aux services ». Édition PressUniQ, Port-au-Prince, pp. 4 - 34.
- PROVIDENCE C. (janvier 2019). Disparités spatiales et financement des biens et services publics de proximité en Haïti. Le cas des budgets communaux de 2017-2018. Dans : CADET L., PROVIDENCE C., et B. PAUL (éds.). « Financement du développement en Haïti. Accès aux biens et aux services ». Édition PressUniQ, Port-au-Prince, pp. 4 34.

Communications scientifiques et participations à des colloques :

- CADET R. L., C. PROVIDENCE et A. JEAN BAPTISTE (novembre 2018). La pénétration bancaire expliquée par le développement des villes d'Haïti. Dans : « La mise en commun des activités de recherche en Économie, Éducation et Études Urbaines de l'Université Quisquéya », préactes des sessions/Université Quisquéya/HSA. Novembre 2018.
- PROVIDENCE C. (2018 b). La coopération décentralisée en Haïti et le financement des services de proximité: enjeux et perspectives. In 30th Annual Conference Haitian Studies at the Crossroads: Integrating the Humanities, Arts, Religions, Technology, and Sciences 8-10 November 2018. Port-au-Prince, Haïti.
- PROVIDENCE C. (2018a). Disparités spatiales et financement des biens et services publics de proximité en Haïti. Le cas des budgets communaux de 2017-2018. Dans : « La mise en commun des activités de recherche en Economie, Éducation et Études Urbaines de l'Université Quisquéya », préactes des sessions/Université Quisquéya/HSA. Novembre 2018.
- PROVIDENCE C. (2017). Les UPR et l'innovation territoriale en Haïti : vers la maîtrise des enjeux du développement du grand Sud après Matthew. Dans : « Université et développement territorial durable », UPSAC du Réseau des Universités Publiques en Région. Colloque international. 28 – 30 juillet 2017. Les Cayes, Haïti.
- PROVIDENCE C. (2016). L'indivisibilité des acteurs des Suds dans l'enseignement universitaire des sciences sociales au Nord et au Sud : un frein au développement durable et à la justice cognitive. Dans, la science ouverte et le libre accès aux ressources scientifiques : un outil de développement durable, LADIREP/CUCI/Université Laval. Colloque international. 3 et 4 mars 2016. Port-au-Prince, Haïti.
- PROVIDENCE C. et M. F. PIERRE (2016). Innovation territoriale et attractivités touristiques en Haïti, le cas de Vallu à Petit Goave. Dans : « Innovations et entrepreneuriat dans le développement » JEHAI/EIDH – CREGED. Colloque international, UNIQ-CREGED, Port-au-Prince, 14-17 juin 2016.

Documents de travail :

- PROVIDENCE C. (2016). L'approche territoriale du développement : entre gouvernance participative, tourisme communautaire et gestion du territoire en Haïti.
 IERAH/ISERSS/Université d'État d'Haïti (UEH). Port-au-Prince, Document de travail.
- PROVIDENCE C. (2013). Le système aide au développement et ses multiples enjeux dans l'économie mondialisée : un essai de modélisation. CEREGMIA/Université des Antilles et de la Guyane, Document de travail.
- PROVIDENCE C. (2012a) Le rôle de l'État haïtien dans la planification du développement économique du pays. CEREGMIA/Université des Antilles et de la Guyane, Document de travail.
- PROVIDENCE C. (2012b). ONG et développement territorial en Haïti : les limites du système d'assistanat. CEREGMIA/Université des Antilles et de la Guyane, Document de travail.

Thèse et mémoires :

- 1. PROVIDENCE C. Le système aide-projet et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales ? Thèse de doctorat à l'Université des Antilles (UA), Laboratoire d'accueil : CEREGMIA, soutenu le 27 novembre 2015, 350 pages.
- 2. PROVIDENCE C., Tourisme et Aménagement en Haïti : quelle stratégie territoriale ? Mémoire de Master 2, Université des Antilles et de la Guyane (UAG), 2012, 90 pages.

- 3. PROVIDENCE C., Coopération décentralisée et développement local en Haïti : le cas de la coopération Dondon-Région Aquitaine, Mémoire de Master 2, Université des Antilles et de la Guyane (UAG), 2010, 145 pages.
- 4. PROVIDENCE C., Protestantisme et Misère économique en Haïti : le cas de l'Église Baptiste du Calvaire d'Haïti de Sarthe, Mémoire de licence, Faculté des Sciences humaines, UEH, soutenu le 12 novembre 2007, 80 pages.

II- Projet d'études postdoctorales en France (HDR)

Contexte

La thématique centrale que je vais développer durant les (deux ou trois) prochaines années est en : « tourisme et aménagement du territoire ». Le tourisme, parce que la géographie d'Haïti (physique et culturelle) invite à recenser un certain nombre de sites naturels et historiques et de pratiques socioculturelles autour des spécificités locales permettant une exploitation touristique de premier plan. Tous ces patrimoines matériels et immatériels sont autant de ressources potentielles pour le développement du tourisme national et international. Au-delà des aménagements indispensables pour la mise en valeur de ces patrimoines, il s'agit de créer une offre touristique attractive intégrant un positionnement stratégique du pays sur le marché caribéen du tourisme, notamment en construisant une intelligence territoriale. Celle-ci dépend en grande partir des politiques publiques (transversales) en termes d'aménagement du territoire haïtien.

Or, l'aménagement du territoire doit répondre à la fois à la stratégie locale de développement d'Haïti, qui nécessite une réorganisation profonde du territoire pour limiter au maximum sa vulnérabilité (ouragans, séismes, sécheresses, etc.), et à une stratégie plus globale afin de mobiliser les patrimoines matériels et immatériels dans des activités touristiques. En effet, ce potentiel touristique est capable de participer aux grandes orientations de l'aménagement du territoire national et de s'insérer dans un large partenariat entre le secteur public, le secteur privé, les associations locales et la communauté internationale. L'accent est mis à la fois sur la production d'études ciblées et sur la vulgarisation de savoirs complexes qui peuvent être mis en place simplement, et de manière relativement peu onéreuse, faisant économiser à l'État haïtien des frais importants (consultance étrangère) pour contribuer à diminuer la dépendance ou la pauvreté des acteurs locaux. Il s'agirait d'étudier les besoins en équipement des populations avec le double respect de l'environnement (lutte contre l'érosion des sols, etc.) et des paysages (amélioration du cadre de vie tout en ménageant la possibilité de développement touristique).

Ce programme de recherche vise à expliquer également la nécessité de repenser l'urbanisme (« urbanologie ») dans un pays où les densités extrêmes accroissent aussi bien les problématiques environnementales évoquées plus haut, que les problématiques sociales. Là encore, l'accent est mis sur l'échelle méso (niveau d'agrégation intermédiaire), avec la nécessité de traiter les problèmes des communes et des départements à leur échelle, en mettant l'accent directement sur les acteurs locaux et les spécificités territoriales. Grâce au changement permanent des échelles d'analyse dans notre processus de recherche, on comprendra l'enjeu d'emboiter les microprojets dans des schémas territoriaux de cohérence à l'échelle de l'aire urbaine, de la

commune, du département et du pays. Mais la recherche ne s'enferme pas dans le cas haïtien, elle est sans cesse confrontée à l'analyse des mêmes problématiques ailleurs dans la Caraïbe.

Démarche méthodologique

Le point de départ de ma stratégie de recherche est un triple partenariat (gagnant – gagnant) entre des étudiants en Master et des doctorants, leur institution d'enseignement et moi-même (mon université d'accueil en HDR). En fait, Haïti est connue pour être un très grand bassin d'investigation (tant les problèmes de recherche sont nombreux), mais également les universités haïtiennes pour leurs faiblesses en matière de recherche scientifique. Ce programme de recherche vise donc à impliquer des étudiants de trois universités haïtiennes. Il s'agit de l'Université Quisquéya (la plus importante université privée du pays) à travers son Master en gestion de projet de sa Faculté des sciences économiques et administratives (FSEA). Il s'agit ensuite de l'Université d'État d'Haïti (UEH), à travers son programme de Master en Patrimoine de son Institut Supérieur d'Études en Sciences Sociales (ISERSS). Enfin, on retrouve dans ce projet des étudiants en Master en Leadership de l'université chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH). L'échelle d'analyse départementale est retenue pour ce premier groupe d'étudiants.

Une autre particularité dans l'enseignement supérieur haïtien fait obligation aux étudiants finissants, dans les programmes de licence (tourisme, géographie, économie, etc.), de produire un mémoire de sortie pour avoir droit au grade académique. C'est ainsi que j'ai accompagné à date plus d'une vingtaine d'étudiants à la fois à l'UEH et l'Université Quisquéya. Tout ceci aurait pu avoir un effet positif sur le développement de la recherche dans ces universités, mais rien ne bouge vraiment. L'échelle communale est retenue pour ce second groupe d'étudiants.

Dans ces programmes d'études (premier et deuxième cycle), il est donc obligatoire pour chaque étudiant de conduire une recherche sur un sujet de son choix, mais ayant rapport à son domaine d'étude. J'interviens depuis plusieurs années dans ces programmes à titre de Professeur et le constat du faible taux de diplomation m'interpelle au plus haut point. Ce constat est dû au fait qu'il y a très peu d'encadreurs pour les étudiants, car les collègues haïtiens sont le plus souvent pris dans d'autres activités (génératrices de revenus) et les collègues étrangers pire encore (leur court séjour ou manque de connaissance de la réalité haïtienne et d'autres motivations en lien avec leurs activités principales). Dans un souci d'aider les universités à faire un saut qualitatif et de constituer une véritable base de données pour mes productions scientifiques futures, l'idée m'est venue de regrouper les étudiants en proposant trois sous-thématiques tirées de mon projet d'HDR sur le « tourisme et l'aménagement du territoire ». Il s'agit d'accompagner des travaux en :

- Analyse intégrée des territoires
- > Tourisme et flux migratoires
- > Entrepreneuriat social dans le secteur du tourisme

L'objectif principal de cette démarche est triple. D'abord il convient de constituer une véritable base de données dans un pays comme Haïti où le financement de la recherche passe (de très loin) au second plan. Que ce soit au niveau public qu'au niveau privé rien n'est fait pour faciliter

la production scientifique. Ensuite, il s'agit de réaliser des activités scientifiques de vulgarisation (un colloque par année et des journées scientifiques par université partenaire) autour des nombreuses productions exploitant cette base de données (ouvrages collectifs, articles avec des collègues, etc.). À titre personnel, j'ambitionne de produire par année deux articles dans des revues classées A, trois dans celles classées B et trois dans des revues classées C. Enfin, il est question de mettre en place, dans les facultés n'ayant pas encore de laboratoires de recherche, des unités de recherche qui pourront se transformer (par un partenariat intelligent entre les différentes universités) en un centre de recherche pluridisciplinaire.

III- Références bibliographiques

AbdelillahHamdouch, TorillNyseth, Christophe Demaziere, AnnikenFørde, José Serrano, Nils Aarsæther, juillet 2016, "Creative Approaches to Planning and Local Development. Insights from Small and Medium-Sized Towns in Europe", éditions Routledge, 264 p.

DivyaLeducq, Helga-Jane Scarwell, Patrizia Ingallina (dir.), 2017,« Modèles de la ville durable en Asie. Utopies, circulation des pratiques, gouvernance », éditions Peter Lang, Ecopolis, vol. 29, 420 p.

François Bost, Laurent Carroué, Sébastien Colin, Christian Girault, Anne-Lise Humain-Lamoure, Olivier Sanmartin, David Teurtrie, 2016,« Le tourisme : nouveau secteur stratégique ? », Images économiques du monde 2017, 432 p.

François Bost, Laurent Carroué, Sébastien Colin, Anne-Lise Humain-Lamoure, Christian Pihet, Olivier Sanmartin, David Teurtrie, 2017, « Images économiques du monde 2018 », Armand Colin, hors collection Géographie, 368 p.

GülçinErdiLelandais et Bénédicte Florin (dir.), 2016, « Marges urbaines et résistances citadines », Revue Cultures et conflits, 212 p., ISBN 978-2-343-09459-5

GülçinErdi, Hervé Marchal, 2018,« Citoyenneté en ville. L'épreuve des inégalités spatiales et des identités », PUFR, collection Villes et territoires, 160 p. ISBN : 978-2-86906-497-3.

Jean-Paul Carrière, Abdel-illahHamdouch et CorneliuIaţu (dir.), 2016,« Développement durable des territoires », Éditions Economica, Paris, 230 p.

Laurent Cailly et Françoise Dureau (dir.), 2016,« Les espaces du logement. Pratiques habitantes et politiques publiques », L'Harmattan, 338 p. ISBN : 978-2-343-08549-4

Luigi Bobbio, Patrice Melé (dir.), 3/2015, Conflit et participation : le cas des choix publics territoriaux, Revue Participations, n°13, Édition De Boeck Supérieur, ISBN : 9782807300934 - ISSN : 2034-7650

Luigi Bobbio, Patrice Melé, Vicente Ugalde (dir.), 2016,« Entre conflits et concertation. Gérer les déchets en France », en Italie et au Mexique, ENS Éditions, collection "Gouvernement en question(s), Lyon, 308 p.

Martouzet Denis(dir.), 2013/2,« Sentir et ressentir la ville », Revue Norois, Presses universitaires de Rennes, n°227.

Martouzet Denis (dir.),2014,« Ville aimable », Presses universitaires François Rabelais Collection « Perspectives Villes et Territoires » 384 p. ISBN : 978-2-86906-361-7

Martouzet Denis (dir.), 2018, « Le projet fait les acteurs. Urbanisme, complexité, incertitude », Les Presses universitaires François Rabelais, Tours, 478 p.

Sylvette Denèfle, 2016,« Repenser la propriété. Des alternatives pour habiter », Presses universitaires de Rennes, collection Essais, 222 p., ISBN : 978-2-7535-4349-2.

Biographie courte de Bénédique PAUL

Initialement formé en agroéconomie à l'Université d'État d'Haïti pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome avec mention économie du développement, j'ai poursuivi ma formation en économie en management à Montpellier. En octobre 2005, j'ai obtenu avec mention *cum laude* le diplôme de Master of Science en Développement Rural et Projets, à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier. J'ai poursuivi la même année ma formation à la recherche en management à l'Université Paul Valéry où j'ai décroché un diplôme de Master 2 Recherche en Sciences des Organisations et des Institutions en octobre 2006. À l'issue de cette formation à la recherche, j'ai intégré la même année la faculté d'économie de l'Université Montpellier 1 (devenue aujourd'hui Université de Montpellier).

Sous la direction du professeur Michel Garrabé (Université de Montpellier) et du professeur Alix Daméus (Université d'État d'Haïti), dans le cadre d'une cotutelle internationale de thèse financée sur concours international par le Gouvernement français, j'ai réalisé ma recherche doctorale sur la théorie du capital institutionnel, avec une première application dans le champ de la microfinance (microfinancement des microentreprises en Haïti). Cette contribution théorique sur l'analyse institutionnelle des stratégies de développement mises en œuvre à travers l'entrepreneuriat a marqué mon parcours de recherche à la frontière de l'économie et du management.

Ainsi, après ma thèse de doctorat (soutenue le 4 janvier 2011), je suis rentré en Haïti où j'ai poursuivi, en collaboration avec l'Université de Montpellier, une activité continue de recherche. À l'Université Quisqueya (uniQ) où j'ai été nommé enseignant-chercheur en économie et en management, j'ai relancé et dirigé pendant quatre ans le Centre de Recherche en Gestion et en Economie du Développement (CREGED) que j'ai conduit à sa première évaluation internationale en 2014. À l'issue de cette évaluation, le CREGED (principal laboratoire d'économie et de management dans le pays) a obtenu le statut de membre associé au Collège doctoral d'Haïti (CDH).En 2017, j'ai quitté l'uniQ pour être Directeur des Études Post-Graduées de l'Université d'État d'Haïti (UEH) où j'ai été formé, puis la même année, j'ai contribué à la création du premier programme de Master of Business Admninistration (MBA) d'Haïti au sein de l'Université Catholique. Au sein de ce MBA, je suis actuellement directeur académique et titulaire des cours d'entrepreneuriat, de management et d'économie managériale. Parallèlement à mes fonctions académiques, j'ai contribué à la création et à la structuration de plusieurs structures ou programmes tels que le programme de doctorat en sciences économiques de l'Université Quisqueya, le programme de doctorat en gestion de l'Université Quisqueya, le programme des études post-graduées de l'Université d'État d'Haïti (UEH), et enfin le Collège doctorat d'Haïti formé en 2011 par les programmes doctoraux de l'uniQ et l'UEH.

Durant ce parcours de recherche, concentré sur l'entrepreneuriat comme stratégie de création de richesses et de développement économique, j'ai toujours conservé un statut de chercheur associé au laboratoire où j'ai effectué ma thèse (Unité Mixte de Recherche Acteurs Ressources Territoires dans le Développement, ART-Dev, un laboratoire rattaché au CNRS). Mes travaux ont été reconnus tant au niveau d'Haïti qu'à l'international. Ainsi, j'ai été amené à réaliser plusieurs études sur les petites et moyennes entreprises pour des institutions nationales et la coopération internationale. En 2013, sur la base de concours, j'ai bénéficié d'un financement de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) pour mener un projet de recherche sur

l'entrepreneuriat et l'innovation, à l'issue de ce projet j'ai coordonné avec Christian Poncet (membre de l'ART-Dev) le premier colloque international sur l'entrepreneuriat en Haïti. Dans le même temps, j'ai dirigé avec succès le programme national d'entrepreneuriat de l'uniQ financé par le Fonds Clinton Bush pour Haïti.

Membre de plusieurs associations scientifiques nationales (dont l'association des économistes haïtiens, l'académie haïtienne des sciences) et internationales (dont l'académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation), je participe à la direction de plusieurs mémoires de master et suis auteur d'un certain nombre de publications scientifiques internationales, éditeurs invités de plusieurs numéros spéciaux de revues scientifiques internationales.

Depuis 2016, je suis amené à participer à la direction des travaux de doctorat (en collaboration avec des universités françaises et américaines), mes publications et mon investissement dans l'enseignement supérieur ont motivé mon désir d'obtenir une Habilitation à Diriger des Recherches dans le domaine du management.

Fait à Port-au-Prince, Le jeudi 13 décembre 2018

Par

Bénédique PAUL, benediquep@yahoo.fr/bpaul@mba-undh.edu.ht

Les travaux de recherche de Bénédique PAUL

Actuellement mes travaux de recherche portent sur l'entrepreneuriat et l'innovation comme stratégies de développement. Aussi, il s'agit d'analyser ces deux thèmes tant du point de vue économique que managérial, c'est-à-dire dans leur dynamique à l'intérieur des entreprises (management) et en termes de création de richesses dans la société (économique). La perspective de mes travaux est située dans une optique de développement économique pour des raisons pratiques et d'utilité sociale, dans le contexte d'Haïti (le pays le plus pauvre du continent américain).

Les explications de cette pauvreté devenue chronique en Haïti et présente qui persiste également dans beaucoup de pays en développement se trouvent en grande partie dans les institutions. Aussi, la grille d'analyse théorique régulièrement mobilisée dans mes travaux est puisée dans l'économie institutionnelle (comme partie de la sociologie économique) ou une analyse économique située ou ancrée (au sens de Karl Polanyi). Plusieurs contributions théoriques récentes proposent les institutions comme explications de la pauvreté, par les principales il y a celles d'Acemoglu et Robinson³⁵.

Par contre, mon approche s'intéresse à l'inverse de la vision du côté négatif des problèmes du développement d'Haïti (alors que celui-ci a des richesses immatérielles valorisables pour son développement). En effet, au lieu d'analyser la pauvreté, je me concentre sur les stratégies de développement, et la prise en compte des actifs immatériels est abordée à travers la théorie du capital institutionnel.

Mes contributions jusqu'à date sont à la fois théoriques, empiriques et pratiques. J'ai publié plusieurs articles et communications sur l'entrepreneuriat et l'innovation, j'ai contribué à constituer des bases de données structurelles sur les entreprises dans plusieurs départements géographiques d'Haïti. De même, j'interviens à titre de consultant auprès de plusieurs institutions et organisations locales et internationales sur les mêmes thèmes. La liste suivante montre mes contributions académiques.

Ouvrages

2017

1. Économie Sociale et Solidaire et Développement Territorial : Théories, enjeux pratiques et Éclairages pour Haïti, Roc, J.-C. et Paul, B. (éds.) 2018, Montréal, Presses Internationales GRAHN-Monde

2009

2. L'Haïtianité: Institutions et Identité en Haïti, Unibook.com, 100 pages, 2009.

Chapitresd'ouvrages

2018

1. Analogie et entrepreneuriat : considérations sur les appellations noms créoles des entreprises et des

³⁵Acemoglu, D., & Robinson, J. (2010). The role of institutions in growth and development. Leadership and growth, 135. *Acemoglu*, D. et *Robinson*, J. (2012). « Why is *Haiti* so poor? », URL: http://whynationsfail.com/blog/2012/4/3/why-is-haiti-so-poor.html. Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2013). Why nations fail: The origins of power, prosperity, and poverty. Broadway Business.

- produits en Haïti, in *L'analogie dans le processus de lexicalisation et la sémantisation en créoles guadeloupéen, guyanais, haïtiens et martiniquais* Rochambeau, L. (2018), Paris, Labert& Lucas, (sous presse).
- 2. Introduction, in Roc, J.-C. et Paul, B. (éds.) 2018,Économie Sociale et Solidaire et Développement Territorial: Théories, enjeux pratiques et Éclairages pour Haïti, Montréal, Presses Internationales GRAHN-Monde, p. 1-17.
- 3. Économie Sociale et Solidaire, capital institutionnel et développement territorial, in Roc, J.-C. et Paul, B. (éds.) 2018,Économie Sociale et Solidaire et Développement Territorial : Théories, enjeux pratiques et Éclairages pour Haïti, Montréal, Presses Internationales GRAHN-Monde, p. 109-126.

- 4. Paul, B., Fleurimé, A., Emile, E.S. (2016). La mise en scène carnavalesque du tourisme en Haïti, in Séraphin, H. (éd.), Évènementiels dans la Caraïbe : Atouts et limites pour le tourisme et le territoire, Paris, L'Harmattan, (Tourismes et Sociétés), pp. 165-178. (paru en mai 2016).
- Le financement de l'innovation et de la productivité en milieu rural, in *Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement*. Van Vliet Geert (ed.), Pressoir Gaël (ed.), Marzin Jacques (ed.), Giordano Thierry (ed.). 2016. Montpellier: CIRAD, 624 p, CIRAD/BID-Haïti, pp. 356-392. http://agritrop.cirad.fr/580373/

2014

6. Paul, B. (2014). Innovations territoriales: une condition au développement touristique d'Haïti, in Hugues SERAPHIN (éd.), *Le Tourisme: l'ouverture pour le peuple de Toussaint? Précis sur le tourisme en Haïti*, Paris, Publibook, chap. 5, pp. 97 – 108.

2013

7. Paul, B. (2013). Enjeux institutionnels et rôles d'une d'Académie du Créole en Haïti, in Govain R. (éd.) : Actes du colloque international sur « L'Académie du créole haïtien : Enjeux, défis et prospectives », pp. 87-94.

Publications dans des revues scientifiques à comité de lecture

2018

Paul, B. (2018). L'accroissement de la vulnérabilité environnementale d'Haïti compromet-il la qualité de vie des Haïtiens, éditorial du numéro, Haïti Perspectives, vol. 6, n° 3, p. 3.

Paul, B. (2018). Les relations commerciales haïtiano-dominicaines à l'aube du 21e siècle : Quinze ans de balbutiements institutionnels, Conjonctions, n° 34, pp. 29-37.

2017

Paul, B. (2017). Il n'est de richesse que d'hommes en santé, Haïti Perspectives, vol. 6, n° 1, p. 3.

Paul, B. (2017). De la sécurité alimentaire à la sécurité économique, une question d'autonomie de peuple, *Haïti Perspectives*, vol. 5, n° 4, pp. 3-4.

Paul, B., Pierre, J. N. (éds.) (2017). Moderniser l'agriculture pour réduire l'insécurité alimentaire, *Haïti Perspectives*, vol. 5, n° 4, pp. 9-12.

Maxime, J. J., Paul, B. (2017). La vulgarisation agricole : un outil de réduction de l'insécurité alimentaire en Haïti ?, *Haïti Perspectives*, vol. 5, n° 4, pp. 25-30.

Paul, B., Delva, L., Philizaire, Y., (2017). L'aflatoxine menace-t-elle la sécurité alimentaire en Haïti ?, Haïti Perspectives, vol. 5, n° 4, pp. 43-48.

2016

Paul, B. (2016). Raconte ta participation, je te dirai quel citoyen tu es! Je te dirai même dans quelle cité tu vis! *Haïti Perspectives*, vol. 5, n° 3, pp. 3-4.

Delva, L., Philizaire, Y., Paul, B., Beaujour, P. M. (2016). Évaluation Préliminaire de la Teneur en Aflatoxine dans l'Arachide et Produits Dérivés en Haïti, *Recherche, Études et Développement*, vol. 7, n° 2, pp. 11-14.

Ciguino, H. et Paul, B. (2016). Microfinance et performance financière des microentreprises en Haïti, Études caribéennes [En ligne], 35 | Décembre 2016, mis en ligne le 16 décembre 2016, URL : http://etudescaribeennes.revues.org/10381.

Paul, B. (2016). Entrepreneurs-politiciens : défi ou dérive d'un nouveau genre d'hommes d'affaires en Haïti ?, Études caribéennes [En ligne], 35 | Décembre 2016, consulté le 17 janvier 2017. URL :http://etudescaribeennes.revues.org/10306.

2015

Séraphin, H. et Paul, B. (2015). La diaspora: Un levier pour le développement du tourisme en Haïti, *Mondes du Tourisme*, n° 11, http://tourisme.revues.org/990.

Paul, B. (2015). Le secteur informel et le développement économique en Haïti: où est le problème?, Chantiers – Revue des Sciences Humaines & Sociales de l'Université d'État d'Haïti, vol. 1, n.º 2, pp. 119-124.

Paul, B. et Charleston, C. (2015). Les collectivités territoriales : analyseur du processus démocratique bloqué en Haïti, *Haïti Perspectives*, vol. 4, n° 3, pp. 39-43.

Facchini, F. et Paul, B. (2015). La révolution démocratique de 1986 a-t-il accouché des entrepreneurs politiques en Haïti ? *Haïti Perspectives*, vol. 4, n° 3, pp. 44-47.

Paul, B et Séraphin, H. (2015). Hôtellerie de luxe et développement touristique en Haïti, Études Caribéennes, Études caribéennes [En ligne], 30 | Avril 2015, mis en ligne le 17 juillet 2015. URL: http://etudescaribeennes.revues.org/7397.

2014

Paul, B., Poncet, C. et Vallade, D. (2014). Capital institutionnel et économie sociale et solidaire : Quel cadre institutionnel pour le développement de l'économie sociale et solidaire en Haïti?, *Haïti Perspectives*, vol. 3, n° 3, pp. 27-30.

Oriza, J. et Paul, B. (2014). Rôles des femmes entrepreneures dans le renforcement de l'économie sociale et solidaire en Haïti ? *Haïti Perspectives*, vol. 3, n° 3, pp. 23-26.

Paul, B., Séraphin, H. (2014). L'Haïtianité et la responsabilité sociale de la diaspora dans le développement d'Haïti, *Études caribéennes* [En ligne], 29 | Décembre 2014, mis en ligne le 24 avril 2015. URL:http://etudescaribeennes.revues.org/7161.

Séraphin, H., Paul, B. (2014). La responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans le secteur touristique : un compromis entre tourisme de masse et tourisme alternatif. Le cas d'Haïti, Études caribéennes [En ligne], 31-32 | Août-Décembre 2015, mis en ligne le 20 novembre 2015, URL : http://etudescaribeennes.revues.org/7600.

Paul, B. (2014). Why Should Microfinance Organizations Invest in Clients' Business Training? Empirical results from the Haitian microfinance industry, *International Journal of Management Science*, vol. 2, n° 4, pp. 191-202.

Billette De Villemeur, E., Leroux, J. et Paul, B. (2014). La tarification de l'eau : un outil pour le développement durable, *Haïti Perspectives*, vol. 3, n° 1, pp. 42-47.

2013

Mauconduit, N., Emile, E. et Paul, B. (2013). Women and Economic Development: Women Entrepreneurship Situation in Haiti, *Haïti Perspectives*, vol. 2, n° 3, pp. 61-67.

Paul, B. et Michel, T. (2013). Addressing the problem of human and financial resources mobilization in Haitian universities: Propositions for better proactive institutional and managerial strategies, *Research Journal of Business Management and Accounting*, vol. 2, n° 3, pp. 063 – 074.

Paul, B. et Michel, T. (2013). Comment juguler les limitations financières dans les universités haïtiennes ? *Haïti Perspectives*, vol. 2, n° 1, pp. 59 - 63, février 2013.

2012

Paul, B. (2012). Comment sortir Haïti de la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale ? – Une proposition de stratégie basée sur l'entrepreneuriat innovant, *Haïti Perspectives*, vol. 1, n° 1, pp. 37-43.

Paul, B. (2012). Le changement institutionnel en Haïti, les véritables enjeux, *Recherche, Études et Développement*, vol. 5, n° 1, pp. 27-33.

Paul, B., Daméus, A. et Fleuristin, L. (2012). Le développement de la microfinance en Haïti : un bref aperçu historique, *Recherche, Etudes et Développement*, vol. 5, n° 1, pp. 34-44.

2011

Paul, B., Garrabé, M. et Daméus, A. (2011). Impact de la politique d'octroi de crédits sur les comportements des emprunteurs : étude du cas de l'intermédiation microfinancière en Haïti, *Revue Management & Avenir*, n° 46, pp. 277-297. [classé : C/AERES, 4/CNRS]

Paul, B. (2011). La Caraïbe : des opportunités économiques institutionnellement limitées, in : Cruse, R. &Rhiney, K. (Eds.), Caribbean Atlas, 2011. http://www.atlas-caraibe.fr/thematiques/qu-est-ce-que-la-caraibe/la-caraibe-des-opportunites-economiques-institutionnellement-limitees.html.

Paul, B., Daméus, A. et Garrabé, M. (2010). La tertiarisation de l'économie haïtienne, vol. 16, [en ligne] Études caribéennes [En ligne], 16 | Août 2010, mis en ligne le 20 mai 2011, URL : http://etudescaribeennes.revues.org/4728.

2009

Paul, B. (2009). *Reclaiming Institutions as a Form of Capital*, Proceedings of Pennsylvania Economic Association 2009 annual conference, pp. 137-148.

Communications scientifiques et participations à des colloques nationaux / internationaux

2018

Paul, B., Ahmad H. J. et Dorante, F. (2018). Entrepreneurs' Perception of Banks' Social Responsibility: A Haitian Case Study, 30thannual conference of the Haitian Studies Association (HAS), Port-au-Prince, Haïti; November 8-10.

Ciguino, H. et Paul, B. (2018). Analyse de l'impact des programmes de microfinance dans la performance des microentreprises, 30thannualconference of the HaitianStudies Association (HAS), Port-au-Prince, Haïti; November 8-10.

2017

Paul, B. (2017). Prioriser la recherche dans les universités des Pays en Développement : Défis et stratégies, communication présentée au colloque International « Recherche universitaire en Haïti et Coopération : entre contraintes et opportunités » tenu à Port-au-Prince, à l'Université d'État d'Haïti, Port-au-Prince, du 22-24 février 2017.

Paul, B. (2017). Analogie dans le créole haïtien et entrepreneuriat en Haïti, communication aux Journées d'Etudes du LangSE, Université d'État d'Haïti, Port-au-Prince, 31 mai, 1-2 juin 2017.

- 1. Hyppolite, A. et Paul, B. (2016). What aspiring entrepreneurs become effective business creators? A Haitian case study, communication at the 2nd Business and Management Conference on the Them: "Connecting the dots: Enterprise, Entrepreneurship and Sustainable Development", held at Mona School of Business and Management, University of West Indies, November, 9-11, Kingston, Jamaica.
- 2. Paul, B. (2016). Défis d'employabilité des formations universitaires en Haïti, Communication au Colloque annuel de l'AUF sur le thème : « Les universités francophones dans le développement économique », tenu à Montréal, Canada, du 18 au 19 octobre.
- 3. Ciguino, H. et Paul, B. (2016). Microfinance et rentabilité des microentreprises en Haïti, présentation au colloque international du CREGED sur le thème : « *Innovations et Entrepreneuriat dans le Développement en Haïti »*, tenu à Port-au-Prince, Haïti, du 14 au 17 juin 2016.
- 4. Paul, B. (2016). Entrepreneurs politiciens: Défis ou dérive d'un nouveau genre d'hommes d'affaires en Haïti, présentation au colloque international du CREGED sur le thème: « *Innovations et Entrepreneuriat dans le Développement en Haïti »*, tenu à Port-au-Prince, Haïti, du 14 au 17 juin 2016.

5. Paul, B. et al. (2016). Économie sociale et solidaire et financement rural alternatif: le cas des Associations de Base de Cotisations et de Prêts (ABCP) en Haïti? Communication aux XVI^e rencontres du RIUESS sur le thème: Les « communs » et l'économie sociale et solidaire. Quelles identités et quelles dynamiques communes ? tenues à Montpellier, France, du 25 au 27 mai.

2015

- 6. Paul, B. (2015). Les douze formes de la valeur économique qu'une entreprise peut offrir. Communication présentée au Séminaire du Réseau Social des Étudiants pour l'Entrepreneuriat (RSEPE), le 18 novembre 2015, à l'hôtel Oasis, Pétionville, Haïti.
- Levesque, A., Temple, L., Braconnier, S. et Paul, B. (2014). Sweet Sorghum: Methodological Exploration of a Multifunctionality to to Innovate in Haitian Agriculture. Paper presented in « Agro2015:5th International Symposium for Farming Systems Design », September 7-10, 2015, Montpellier, France.

2014

- 8. Séraphin, H. et Paul, B. (2014). Tourisme et de croisière et négation de l'identité en Haïti. Communication présentée au colloque « Dynamique maritime et patrimoine des Pays Insulaires en Développement Touristique International », Université des Antilles, Guadeloupe, 7-8 novembre 2014.
- 9. Paul, B. (2014). L'entrepreneuriat comme moyen privilégié de développement Comment s'exprime l'intention entrepreneuriale des étudiants en Haïti ? communication présentée à la conférence-débat de l'ART-Dev, Montpellier.
- 10. Paul, B. (2014). Faut-il sauver l'agriculture familiale, nourrir la population ou les deux ? Communication présentée aux séries de conférences organisées par la Faculté des Sciences Agronomiques et Environnementales (FSAE) de l'université Quisqueya à l'occasion de la « Journée mondiale de l'alimentation », Université Quisqueya, Port-au-Prince, 16 octobre 2014.
- 11. Paul, B. (2014). Pouvoir public territorial et développement de l'entrepreneuriat : rôle central du volontarisme dans la démarche d'attractivité économique des territoires, Communication présentée au 51e colloque international de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française (ASRDLF) : « Métropolisation, cohérence et performances : Quels futurs pour nos territoires », Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Paris, du 7 au 9 juillet 2014.
- 12. Paul, B. (2014). Diaspora Bond: A Way to Increase Investment in Haiti? Paper presented at the Haitian Diaspora Congress 2014, Oasis Hotel, Pétion-Ville, Haiti, April 23, 2014.

- 13. Paul, B. (2013). Entrepreneuriat et création de richesse, Communication présentée au 2^e congrès 2e Congrès National de l'Association des Spécialistes en Population et Développement (ANASPOD) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), sous le thème: « Haïti et l'Agenda de développement post-2015 : Dynamique de Population, Emploi et Développement durable, du 4 au 6 décembre 2013, au Ritz Kinam II, Pétionville, Haïti.
- 14. Paul, B. (2013). Le financement des projets entrepreneuriaux: Où est le problème? Communication présentée au Séminaire du Réseau Social des Étudiants pour l'Entrepreneuriat (RSEPE), le 18 novembre 2013, au Collège Adelphos, Delmas, Haïti.
- 15. Paul, B. (2013). Questionner le mythe de l'innovation frugale : Quelle(s) stratégie(s) d'innovation choisir pour Haïti? Frugalité ou High Tech ? Communication présentée au premier sommet de l'innovation en Haïti « Promotion et développement de l'innovation », organisé par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, au Campus Roi Henry-Christophe de l'Université d'État d'Haïti, Limonade, Haïti, le 11 mai 2013.
- 16. Paul, B. (2013). Comment soutenir la création d'emplois et favoriser une croissance économique

- soutenue et forte dans un contexte de développement durable en Haïti? La nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat de la diversité en Haïti. Communication présentée au symposium « Haïti Economie 2013 », organisé par GRAHN, à l'hôtel Karibe, Pétionville, Haïti, du 1^{er} au 3 mai 2013.
- 17. Paul, B. (2013). Remittances&Development: Transferts de fonds et participation de la diaspora dans le développement d'Haïti. Communication présentée au congrès de la Diaspora « L'Intégration Réelle de la Diaspora pour une Haïti Verte », organisé par le Ministère des Haïtiens Vivant à l'Etranger (MHAVE), à l'hôtel Karibe, Pétionville, Haïti, du 17 au 21 avril 2013.
- 18. Paul, B. (2013). Entrepreneurial University: Challenge for Haiti. Communication présentée au premier salon des entrepreneurs organisé à Port-au-Prince, sur le thème « Faisons d'Haïti une République d'Entrepreneurs », organisé par le consortium CEDEL-Haïti Synergies SA Groupe Croissance SA, à l'Université Quisqueya, Turgeau, Port-au-Prince, Haïti, du 16 au 17 mars 2013.
- 19. Paul, B. (2013). Le secteur informel et le développement économique en Haïti: où est le problème? Communication présentée à la quinzaine de la Francophonie organisée à Port-au-Prince, sur le thème « Savoirs Locaux », l'Université d'État d'Haïti et le Bureau Caraïbe de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), du 6 au 26 mars 2013.
- 20. Paul, B., Emile, E. et Cadet, R. L. (2013). *Transferts de fonds, Microfinance et Développement : Et si l'argent de la diaspora servait à ne plus en avoir besoin ?* Communication présentée au séminaire « Migrations internationales et Développement », organisé par MHAVE/OIM/COLMEX/CEPAL& Observatoire ACP Migrations, à l'hôtel Montana, Pétionville, Haïti, du 20 au 23 janvier 2013.

- 21. Paul, B. (2012). Diaspora et Développement en Haïti: Vers une participation intelligente et efficiente, Communication présentée au « Global Haitian Diaspora UnityCongress » sur le thème : « Unity for Results : in and out of Haiti », organisé par la « Haitian Diaspora Federation », à l'Organisation des États Américains (OEA), Washington DC, du 18 au 20 octobre 2012.
- 22. Paul, B. (2012). Risques comportementaux et gestion urbaine post-séisme de Port-au-Prince, Communication aux journées scientifiques « Habilitation post-séisme de Port-au-Prince : Regards croisés sur la gestion des risques urbains et environnementaux » organisées par le CRAPU de l'université Quisqueya avec la participation de l'UQAM, au Karibe, Juvénat, Pétion-Ville, les 11 et 12 juillet 2012.
- 23. Paul, B. (2012). *Technology and institutions: Theoretical aspects of institutional innovation and its deficiency in Haiti,* Paper presented at the 2012 UNESCO Chair International Conference titled "Technologies for Sustainable Development: A Way to Reduce Poverty?" held in Lausanne, Switzerland, 29 31 May 2012.
- 24. Paul, B. (2012). L'Université et l'Entrepreneuriat en Haïti, Colloque International « L'habilitation urbaine post- séisme de Port-au-Prince : quel rôle pour les universités et la recherche? » et Séminaire-Atelier « Développement et renforcement des capacités de recherche en Haïti » tenu respectivement les 16-18 avril et 19- 20 avril 2012, au Karibe Convention Center, par l'Université Quisqueya (uniQ), l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

- 25. Paul, B. (2011). *Enjeux institutionnels et rôles d'une d'Académie du Créole en Haïti,* Colloque international intitulé « L'Académie du créole haïtien : Enjeux, défis et prospectives » tenu à Port-au-Prince, du 27 au 29 octobre 2011 par l'Université d'État d'Haïti.
- 26. Paul, B. et Garrabé, M. (2011). Le capital institutionnel dans l'analyse du développement : prolongement théorique et premier test empirique, communication présentée au 48ème colloque

- international de l'ASRDLF tenu à Schoelcher (Martinique) les 6, 7 et 8 juillet 2011.
- 27. Ouédraogo, S., Beaulière, A. et Paul, B. (2011). L'inefficacité de l'Aide publique au développement à Haïti de 1980 à 2010 : une analyse en termes de gouvernabilité, communication présentée au 51^e Congrès annuel de la société canadienne de science économique (SCSE), à l'université Sherbrooke (Québec), du 11 au 13 mai 2011.

28. Paul, B. (2010). Microfinance and Institutional Capital: How MFOs modify institutional intermediation context, the case of Haiti, accepted paper for poster presentation in the Conference "Global Partnerships in Microfinance", held at the University of Greenwich, London, UK, on 6-7 September 2010.

2009

- 29. Paul, B. (2009). *Institutional capital: A new analytical framework on theory and actions for economic development*, paper presented at the 7th Development Dialogue, "Setting the agenda for development", held from 2 to 3 June 2009, at the Institute of Social Studies (ISS), The Hague, The Netherlands.
- 30. Paul, B. (2009). *Reclaiming Institutions as a Form of Capital*, paper presented at the Annual Conference (4-6 June 2009) of the Pennsylvania Economic Association, at West Chester University, PA, United States. 26 p.

2008

31. Paul, B. (2008). Migration et pauvreté en Haïti : impacts économiques et sociaux des envois de fonds sur l'inégalité et la pauvreté ? Communication à la Journée Thématique du Groupe d'Économie et Développement (GDR), Université Bordeaux 4, le jeudi 16 octobre 2008, 32 p.

Publications/Conférences de vulgarisation

2016

1. Paul, B. (2016). L'entrepreneuriat est absent des principaux secteurs de l'économie haïtienne. https://challengesnews.com/benedique-paul-lentrepreneuriat-absent-de-leconomie-haitienne/

2015

 Delva, L et Paul, B. (2015). La contamination de l'arachide en Haïti par les aflatoxines, les solutions existent, article publié dans le journal Le Nouvelliste. [En ligne], URL: http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/152410/La-contamination-de-larachide-en-Haiti-par-les-aflatoxines-les-solutions-existent.

2014

3. Paul, B. (2014). Comment financer son rêve entrepreneurial ? Conférence-causerie présentée le 11 octobre à la Foire des métiers et entreprenariat organisée à la Croix-des-Bouquets les 10 et 11 Octobre 2014 au PARC PIERRE LOUIS.

- 4. Paul, B. (2013). Le financement des projets entrepreneuriaux: Où est le problème? Conférence présentée à la journée de réflexion du Réseau National des Étudiants Entrepreneurs, Collège Adelphos, Delmas 32, le 18 novembre 2013.
- Paul, B. (2013). Entrepreneurial University: Challenge for Haïti, Conférence présentée au 1^{er}

Salon des Entrepreneurs en Haïti, Université Quisqueya, le 17 mars 2013.

2012

6. Paul, B. (2012). Impacts des politiques d'octroi de crédits sur les comportements des emprunteurs, Conférence présentée à l'Atelier organisé à l'Hôtel Montana par l'USAID/Hifive sur les Taux d'intérêt en microfinance, le 18 décembre 2012.

Documents de travail

2013

- 1. Ill-Defined Institutions and the Production of Inefficacity: A Case Study of Unexpected Perverse Effects Causation in Haitian Traffic Regulation Rules, *CREGED Working Paper*, n° 2013-02, 20p.
- 2. À la recherche de solutions aux problèmes de ressources humaines et financières dans les universités haïtiennes ? CREGED Working Paper, n° 2013-01; 20p. avec Thébeau Michel.

2012

3. Technology and institutions: Theoretical aspects of institutional innovation and its deficiency in Haiti, *CREGED Working Paper*, n° 2012-01; 15.

Thèse et mémoires

2011

1. Le capital institutionnel dans l'analyse du changement économique et social : Application au secteur de la microfinance en Haïti, Thèse de Doctorat de l'Université Montpellier 1 (France) en cotutelle avec l'Université d'État d'Haïti, soutenue le 04 janvier 2011, 500 pages.

2006

 Des organisations aux institutions : une introduction au concept de « capital institutionnel », Mémoire de Master 2 Recherche : Université Paul Valéry – Université Montpellier III, sous la direction de Marie-France CONUS, 86 pages, 2006.

2005

3. Évaluation socio-économique d'un projet régional : Approche « capital humain, capital social et institutionnel ». Cas du projet en faveur de la réhabilitation et l'auto soutien de la région Ixile (Projet ixil, Union Européenne - Guatemala), département de Quiché, Guatemala, Mémoire de Master of Science : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, sous la direction de Monsieur Michel GARRABE, 162 pages, 2005. Idem : Mémoire de fin d'études d'Ingénieur-Agronomie de la FAMV – UEH.

Études et autres rapports non-publiés

- 1. Diagnostic du Commerce bilatéral entre Haïti et la République Dominicaine Rapport remis l'Observatoire sur la Migration, l'Education, l'Environnement et le Commerce OBMEC/Union Européenne, 2016.
- 2. Projet de création d'une coalition des services en Haïti Document Cadre, à destination du

CSME/Union Européenne, 2016.

2015

3. Services financiers aux MPME en Haïti, à destination du projet PANSEH/DID, 2015.

2013

4. Document de Stratégies pour l'accompagnement entrepreneurial des bénéficiaires du projet CVR P 008 aux Gonaïves, rapport de mission élaboré pour la Fondation Rinaldi, à destination de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti (Minustah), Juin 2013.

2012

5. Paul, B. (2012). Rapport d'ingénierie de la Formation proposant le Montage d'un *Centre National de la Formation des Cadres et des Elus Territoriaux (CNFCET)* en Haïti, rapport de mission produit pour le compte du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) et le PNUD-Haïti, Février 2012.

2011

- Paul, B. (2011). Rapport d'étude de faisabilité en vue du « Montage et Structuration du programme des Études Post-graduées (PEP) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) », remis au rectorat de l'UEH, septembre 2011.
- 7. Paul, B. (2011). Étude du financement de la production agricole dans un système de culture à dominance bananière (Arcahaie, Haïti), Rapport de mission d'étude du Projet d'Amélioration de la Culture de la Banane (PACB), Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) de l'Université d'État d'Haïti, et le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), 55 pages, juillet 2011.

- 8. Garrabé, M. et al. (2003). Etude de l'impact économique d'un projet de développement rural: le cas du Prieuré de Marcevol : analyse selon la technique des multiplicateurs régionaux. Michel GARRABE(dir.); Jouve Anne-Marie (dir.); Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 42 pages, 2003.
- 9. Jouve, A.-M. et al. (2003). Analyse d'un système agraire et pré diagnostic régional. Pays terres romanes en pays catalan (Pyrénées Orientales). Anne-Marie JOUVE (dir.); Document de travail du CIHEAM, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 120 pages, 2003.